

La terrible épidémie de 1847

NOTE

J:\Dossiers partagés\Retranscriptions de L.Gosselin & M.Boisvert\La terrible épidémie #1,2,3 de 1847 (16-08-11).doc

Le texte manuscrit original emploie souvent les mots «émigration et émigrant» dans un contexte qui invite plutôt à employer les termes «immigration et immigrant». La correction a donc été faite systématiquement dans tout le document.

* *Émigration : quitter son pays pour s'établir dans un autre.
Émigrant : personne qui émigre.*

* *Immigration : arrivée dans un pays d'étrangers venus s'y installer.
Immigrant : qui immigre, vient s'installer dans un pays étranger.*

Le lugubre événement dont nous entreprenons le récit n'offrira qu'un pâle reflet des attendrissantes et lamentables scènes dont nos Sœurs furent les tristes témoins.

Hélas ! Il ne faudrait rien de moins que des caractères de feu et une plume trempée dans le sang pour reproduire les faits navrants qui se déroulent sous leurs yeux durant cette effroyable épidémie qui, en les glaçant, saisirent leurs cœurs d'une accablante tristesse et remplirent leurs âmes d'un si profond chagrin que leurs voix, en empruntant les accents du Prophète, redisait avec lui : «Mon coeur a ressenti la plus vive des douleurs lorsque j'ai vu la ruine de la fille de mon peuple. Ses ennemis sont devenus ses maîtres et se sont enrichis de ses dépouilles. Ses enfants ont été faits esclaves et ses persécuteurs les ont cruellement dépouillés comme une vigne qu'on vendange. Ils ont donné ce qu'ils avaient de plus précieux pour soutenir leur vie. La langue des enfants, desséchée par la soif, s'est attachée à leur palais, on les a vus tomber morts entre les bras de leurs mères ! Ceux qui dormaient sous de riches tentures sont morts sur le fumier. À qui vous comparerai-je, O fille de Jérusalem ? Quelle consolation puis-je vous donner ? Vos maux sont immenses comme la mer. Qui pourra vous consoler ?

(Lamentations de Jérémie, chap. 1)

Aussi, cette funeste époque laissa un souvenir écrit en caractère indélébile dans les cœurs de tous les citoyens de cette ville, en même

temps qu'elle fut une cause de fécondité et qu'elle imprima un cachet d'honneur à notre Communauté qui eut lieu de se féliciter d'avoir fourni son contingent de victimes volontaires dans cette cruelle épidémie quand, parmi celles de nos Sœurs qui coururent joyeusement aux chevets de ces malheureux pestiférés, plusieurs furent frappées à mort par le terrible coup de la redoutable contagion et que, de leurs tombes refermées, s'échappe l'arôme de leur héroïque courage d'où rejaillirent, comme d'une source mystérieuse, de nombreuses vocations de Sœurs de la Charité.

Le Canada vit, au mois de juin 1847, aborder aux rives du Saint-Laurent, des vaisseaux portant une émigration telle qu'il ne s'en était encore jamais vue d'aussi considérable dans le pays.

La malheureuse Irlande était dévastée par le double fléau de la famine et de la peste qui sévissait depuis 1845 avec une effroyable intensité. Ses enfants aux abois, croyant échapper à la mort en s'enfuyant loin de leur patrie, vinrent en foule réclamer l'hospitalité sur un sol étranger. Mais à peine les vaisseaux eurent-ils perdu de vue les côtes de leur infortunée contrée que la peste dont presque tous portaient le germe fatal se déclara parmi les passagers, de sorte que, avant d'arriver à leur destination, plus d'un tiers succombaient victimes du fléau et eurent pour linceuls les roulis des flots et pour tombeaux le fond de l'Atlantique.

En arrivant à Grosse Ile (près de Québec), les vaisseaux étaient mis en quarantaine. Cependant, on faisait sortir les passagers pour les loger dans des ambulances que le Département des Travaux Publics s'empessa de faire construire dans l'île. Quelque peu de distance qu'il y eut du port aux ambulances, un grand nombre cependant expiraient en chemin et étaient de suite entassés pêle-mêle dans de profondes et larges fosses d'un enclos voisin, sans bière et n'ayant que des haillons pour leur servir de linceul et soutenir les lambeaux de leur chair déjà tombée en putréfaction. Des témoins dignes de foi ont assuré qu'au printemps suivant, les corps de ces malheureux ayant servis tout l'hiver de proie à une quantité de vermine que cette pâture avait altérée, ce n'était plus de l'eau mais du sang humain qui coulait dans les ruisseaux avoisinant le champ funèbre.

Remarque. Entre autres témoins, M. Laurincelle, entrepreneur menuisier et domicilié à Beauharnois, homme probe, véridique et digne de foi, employé par le Ministre des Travaux Publics de cette époque pour les constructions faites au nom du Gouvernement, il eut l'entreprise des ambulances de la Grosse Ile et lui-même assura nos Sœurs de l'Hospice de Beauharnois qu'il voyait fréquemment et à qui il donnait beaucoup, avoir vu le fait de ses yeux.

Ceux des immigrants qui ne semblaient pas atteints de la funeste contagion étaient remis à bord d'autres bateaux destinés à les transporter à Montréal où ils arrivaient chaque jour par centaines. Mais ces infortunés, ayant contracté le germe de la maladie le long de la traversée par le contact immédiat de leurs compagnons de malheur, ne pouvaient à leur tour s'en sauver et, dans le trajet de Québec à Montréal, le mal se déclarant avec violence, ils arrivaient au port de cette ville aussi mourants que leurs compatriotes qu'ils avaient laissés à la Grosse Ile. Souvent, on les voyait expirer sur le quai à la vue d'une foule immense accourue sur le théâtre de la sinistre scène d'où semblait s'échapper cette autre Lamentation du Prophète : «La Fille de Juda a quitté le pays pour se soustraire à l'amertume des fléaux, elle est allée habiter parmi les nations et n'y a pas trouvé de repos, elle a perdu sa beauté, elle est plongée dans le deuil ».

(Lamentations de Jérémie, chap. 1)

On s'attendait à Montréal à ne recevoir que la partie saine de l'Émigration et, conséquemment, le Gouvernement non plus que le Conseil de ville n'avait pris aucune des mesures nécessaires et indispensables en un pareil cas. Aussi, en arrivant ici, ces infortunés loin de trouver des hôpitaux pour les recevoir n'eurent seulement pas d'abri pour les mettre à couvert de l'intempérie de la saison ce qui émut et agita beaucoup la population. Tandis que, d'un côté, le lamentable état de ces malheureux excitait la pitié générale, il provoquait de l'autre, une vive appréhension tant on redoutait que le terrible fléau n'étendit bientôt ses ravages jusqu'au sein de la ville et la consternation, en s'emparant des esprits, se lisait sur tous les fronts.

Malgré le bon vouloir et la compassion des Magistrats, ces infortunés durent rester plusieurs jours pêle-mêle sur le débarcadère et le long des quais, tous étendus sur la terre nue, exposés aux ardeurs du soleil, n'ayant personne pour leur porter secours, les uns tourmentés

par la fièvre, les autres dans un délire complet, les enfants faisant retentir de leurs cris perçants les échos d'alentour: ceux-ci, à l'agonie et expirant au milieu d'atroces souffrances, ceux-là se roulant de désespoir par la puanteur des cadavres gisant à leurs côtés et pouvant s'écrier avec le Psalmiste: «On nous a considérés comme ceux qui dorment dans le tombeau, retranchés du nombre des vivants et dont on ne se souvient plus. Nous sommes devenus comme des êtres abandonnés, séparés du reste des hommes, soumis à l'empire de la mort. Ils ont écarté de nous nos amis et nos proches. Ceux qui nous connaissaient ont fui loin de nous, et nous avons été pour eux un objet d'horreur». Ps. 87

Le Ministre des Travaux Publics de cette époque était un gentilhomme vertueux et compatissant qui déploya toute l'activité que l'amour du devoir et la charité peuvent inspirer, et dès qu'il eut reçu les ordres de son département de faire construire des ambulances, il s'empressa de prendre tous les ouvriers nécessaires, et au fur et à mesure qu'elles étaient prêtes, les malades étaient transportés. Comme l'été fut très pluvieux cette année là, le trajet se faisait très souvent par une pluie battante et par des chemins quasi impraticables, la Pointe Saint-Charles où les ambulances étaient construites étant un endroit fougueux, marécageux et tout-à-fait désert à cette époque.

Les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice furent les premiers à se rendre sur les lieux afin de prodiguer à ces infortunés les suprêmes consolations de leur saint ministère. Le vénérable Messire Jean Richards, de pieuse mémoire, et le fervent M. Morgan y déployèrent l'admirable ardeur de leur zèle, de leur courage et de leur pieux dévouement.

Messire Richards, plus immédiatement en rapport avec les agents du Gouvernement, sut s'attirer leur entière confiance. Les voyant un jour dans un grand embarras parce qu'ils ne savaient où trouver quelques personnes sûres et charitables pour prendre soin de ces malheureux, il lui vint aussitôt à l'esprit de s'adresser aux Sœurs de la Charité. Il leur manifesta donc sa pensée et ces Messieurs accueillirent avec empressement la suggestion du Général Ecclésiastique. Mais comme celui-ci ne leur avait pas dit à quelle communauté s'adresser et qu'il n'en connaissait aucune, ils restèrent dans un nouvel embarras jusqu'à ce qu'enfin la Providence, qui voulait

que ces pauvres fussent secourus, intervint d'une manière admirable afin qu'ils ne puissent pas s'écrier avec le Psalmiste: « Nous avons jeté nos regards à droite et à gauche, nous avons interrogé l'horizon et il ne s'y est pas présenté un visage ami ». Ps. 141

Notre Révérende Mère Supérieure qui était alors Mère McMullen, ayant appris dans la journée du 8 juin qu'il y avait en cette ville un grand nombre d'immigrants d'arrivés dont les trois quarts étaient atteints de la peste et dans un état de détresse à exciter tout à la fois l'horreur et la pitié sans qu'il n'y eut personne pour les secourir, en eut le cœur navré de douleur et serait incontinent volée vers eux si une sage prudence ne l'eut retenue. Comme le Gouvernement était le principal mobile de cette immigration, il lui fallait ne rien entreprendre sans s'être auparavant munie de l'autorisation et sans avoir pris toutes les précautions et les mesures nécessaires les plus sages pour mettre la Communauté à l'abri de tout reproche, soit de la part du Gouvernement, soit de la part du Magistrat de la ville dont elle savait de tous respecter les droits.

À cet effet, elle alla consulter Messire Billaudèle, Supérieur du Grand Séminaire, sur ce qu'il serait à propos de faire et ne le trouva point, il était absent. Elle revint peinée et contrariée tout en se résignant d'attendre en patience le moment désigné par la Providence de se mettre à l'œuvre. Les minutes lui semblaient des heures et dans sa charitable anxiété, il lui fallut se faire violence pour demeurer en paix et ne rien précipiter. Quand enfin, après avoir ainsi languit pendant quelques heures, arrivèrent soudain M. Jean Richards et M. Connolly, prêtres du Séminaire, ne pouvant contenir sa satisfaction, elle se dirigea à leur rencontre et s'enquérit des pauvres immigrants. Ces Messieurs dirent aux Soeurs que leur présence avait attiré une peinture bien pathétique du spectacle horrible dont la ville était témoin en ce moment. Émues et touchées jusqu'aux larmes par un pareil récit, nos Sœurs furent ravies de l'empressement de notre Très Honorée Mère à offrir les services de la Communauté quoiqu'elles n'ignoraient pas que celles qui seraient appelées à figurer sur ce théâtre de désolation et de mort succomberaient peut-être victimes de leur courage et de leur dévouement. Mais faisant taire les sentiments de la nature, elles remettaient déjà leur vie entre les mains du Seigneur, comptant que sa grâce forte et puissante préviendrait leurs âmes en cette fortuite rencontre où il ne s'agissait de rien moins que de mourir

martyrs de la charité. Ces deux Messieurs du Séminaire se retirèrent aussi édifiés que contents des dispositions de la Communauté.

Aussitôt après les avoir eu laissés, notre Révérende Mère se met elle-même en route avec sa secrétaire, Sœur Ste-Croix (Charlotte Pomainville) et se rendit au Bureau de l'Immigration afin d'obtenir l'agrément des Agents du Gouvernement pour les services que la Communauté s'offrait à rendre aux immigrants. Elles entrèrent au moment même où ces Messieurs étaient ensemble à se concerter sur la manière de s'y prendre pour demander des Sœurs et laquelle Communauté demander.

En voyant entrer notre Mère et sa compagne, ils ne purent dissimuler leur satisfaction, leur firent le plus bienveillant accueil et témoignèrent même un empressement marqué à aller au devant d'elles. Notre Mère leur ayant exposé le motif qui l'amenait auprès d'eux, ces Messieurs lui exprimèrent chaleureusement leur contentement et la haute appréciation qu'ils faisaient de ses offres, l'assurant que non seulement ils étaient heureux de les accepter mais, qu'admirant sa générosité, c'était avec bonheur qu'ils confiaient ainsi qu'à ses Sœurs le droit de surintendance générale sur toutes les ambulances, leur donnant pleine liberté d'agir selon leurs connaissances dans les traitements et les soins à donner aux malades, avec un entier pouvoir d'engager autant d'hommes et de femmes de service qu'elles jugeraient nécessaires, ainsi que la faculté de faire toutes les dépenses qui leur paraîtraient nécessaires pour le soulagement des malades, avec l'obligation d'envoyer les comptes à leur bureau munis de la signature de l'une d'elles. Notre Mère, flattée de la confiance dont ces Messieurs honoraient la Communauté, les en remercia et, après avoir pris toutes les instructions nécessaires, se leva pour prendre congé d'eux. Mais le premier agent, voyant qu'elle s'empressait de se retirer, lui demanda de ne point tant se hâter et la pria bien poliment de vouloir passer dans une des ambulances. Il la conduisit avec sa compagne dans la plus voisine.

Jamais langue humaine ne pourrait rendre l'affreux et repoussant spectacle qui s'offrit à leurs regards !!! Des centaines de pestiférés dans la saleté la plus dégoûtante, gisant pour la plupart sur le plancher nu, aux prises avec la mort et dans des souffrances que la plume se refuse à décrire.

À ce rebutant et navrant spectacle, nos Sœurs restèrent immobiles et muettes de stupéfaction, bientôt elles pâlirent et se sentirent faiblir autant par l'infection qui s'exaltait en vapeur de ce fétide et vaste tombeau que ce qu'elles voyaient et entendaient dans ce pêle-mêle d'hommes, de femmes, d'enfants, de morts et de mourants, distinguant, à travers cette horrible et indescriptible confusion, tantôt la voix saccadée, rauque et sépulcrale d'hommes en délire, se débattant contre le feu d'une fièvre dévorante; plus loin, les lamentations de femmes implorant la pitié, se tordant les mains et redemandant leur mari et leurs enfants qu'elles ne voyaient plus autour d'elles. Ici, la voix faible et plaintives de délicates jeunes filles, s'adressant à leur mère, à leurs frères et sœurs déjà dans la tombe et les suppliant au nom de Dieu de leur donner un peu d'eau pour rafraîchir leurs lèvres brûlantes. À côté, de pauvres adolescents aux membres crispés, à la poitrine haletante d'où s'échappait le râle de la mort. À droite, à gauche, les pleurs, les cris de désespoir de petits innocents se mourant de faim sur le sein tari de leurs mères agonisantes; puis çà et là, de hideux cadavres déjà en pourriture et exhalant une infection à faire pâmer et reculer d'épouvante !!! Plus nos Sœurs, d'un pas lent, s'avançant dans le sinistre enceinte et plus le spectacle qui se déroulait sous leurs yeux leur paraissait horrible et la tâche entreprise bien au-dessus des forces humaines ! Elles en étaient à faire ces sérieuses réflexions quand s'offrit à leurs regards une scène bien touchante et si édifiante que leur courage se ranima.

À côté d'un moribond gisant à terre se dessinait une ombre blanche. En s'approchant de plus près, nos Sœurs reconnurent le jeune M. Morgan, prêtre du Séminaire qui, revêtu de son surplis, donnait à un moribond les dernières consolations de notre sainte religion. Ce devoir accompli, il se pencha de nouveau vers le malade, le prit entre ses bras et, avec des efforts inouïs, parvint à le déposer non loin sur un misérable grabat; mais il n'eut pas plutôt fini d'accomplir cet acte héroïque de charité que son malade expira, s'en allant sans doute dans la région des vivants de Dieu d'où il pria pour celui qui allait être bientôt victime de son beau dévouement et qui, admis dans les sacrés parvis, pourrait chanter avec le Psalmiste: «O mon Dieu, vous avez changé mes gémissements en réjouissance, vous m'avez environné de bonheur. Je ne sentirai plus les pointes douloureuses de la maladie et de la douleur dont j'étais accablé ». Ps. 29

Notre Mère et sa compagne revinrent à la communauté le cœur brisé et navré par l'inqualifiable spectacle qu'elles avaient eu sous les yeux. Les paroles leur manquèrent pour rendre l'impression que leur avait faite l'aspect de cet horrible sépulcre mais la pâleur de leurs visages, l'altération de leurs traits et les larmes qui trahissaient leur émotion furent, pour nos Sœurs, un langage expressif et en songeant à tant de maux réunis à la fois sur les enfants de la Catholique Irlande, elles ne pouvaient que trop leur appliquer cette autre partie des Lamentations de Jérémie : « Souvenez-vous Seigneur, de ce que nous avons souffert. Jetez les yeux sur l'opprobre où nous sommes. Notre héritage est la proie de l'étranger, nos maisons sont en sa puissance. Nous sommes abandonnés comme des orphelins et nos mères comme des femmes veuves. Nous avons acheté l'eau que nous avons bue, nous avons payé le bois qui nous appartenait. Il nous fallait au prix de notre vie chercher notre nourriture dans le désert. Notre peau s'est desséchée et noircie comme en une fournaise ardente par l'excès des maux que nous endurons. Ceux qui, de nous, souffraient de chair délicate sont morts de faim sur les grands chemins ou sur le fumier ».

Jérémie, chap. 4

Le soir de ce même jour, notre très Honorée Mère réunit après le souper toutes les Sœurs à la salle de communauté et fit appel à leur cœurs de Sœurs de la Charité par un rapide tableau de la déplorable situation des immigrants qui, n'ayant aucune main charitable pour en prendre soin, avaient eux-mêmes horreur de leur pourriture et expiraient dans des souffrances indescriptibles. Toutefois il ne s'agissait rien de moins que d'affronter la mort. Notre Mère laissa nos Sœurs parfaitement libres de reculer ou d'avancer selon qu'elles en sentiraient la force et le courage. Ces simples paroles émurent tous les cœurs et électrisèrent toutes les volontés et chacune, se ressouvenant qu'au jour solennel de la profession religieuse, elle avait juré en face des saints autels : « de faire, s'il était nécessaire, son dernier sacrifice sur l'autel de la croix ». Spontanément et d'une commune voix, toutes se mirent à la disposition de notre très Honorée Mère, ce qui lui fut d'une grande consolation que, ne pouvant la concentrer, de grosses larmes roulaient dans ses yeux et trahissaient le contentement que lui faisait éprouver leur généreux empressement. Après la prière du soir, nos Sœurs en silence se dirigeaient vers l'église ou l'oratoire pour y renouveler aux pieds de Notre Seigneur le sacrifice de leur vie et Lui demander en retour, bénédictions, forces et courage. Notre Très

Honorée Mère de son côté, aidée de son Assistante Sœur Mallet, s'occupait à faire le choix de celles qui, les premières, devaient aller engager la lutte sur ce terrible champ de bataille où, sans gloire humaine, l'amour de la vie allait être aux prises avec l'héroïsme qu'enfante la charité, alimentée à la source féconde de l'amour divin.

Le lendemain à 9 heures, huit de nos Sœurs se dirigeaient allègrement vers le redoutable amphithéâtre avec quelques femmes de service que l'appât d'un bon salaire avait pu seul déterminer à une pareille démarche.

Notre Mère, dans la maternelle sollicitude pour la santé de nos Sœurs, leur enjoignit expressément de revenir pour le plus tard à la communauté à 7 heures du soir, hormis que quelques cas urgents les retiennent auprès des malades. Cette mesure était aussi sage qu'indispensable car aucune n'aurait pu séjourner plus de 12 heures consécutives dans atmosphère méphitique sans se mettre, par la même occasion, tout de suite à bout de force et sans s'exposer à tomber instantanément. Cependant nos Sœurs ne laissaient pas les ambulances sans s'être pourvu de personnes dignes de confiance pour les remplacer moyennant un bon salaire.

Le nombre des immigrants augmentant de jour en jour nécessitât bientôt de nouvelles ambulances et, conséquemment, un plus grand nombre de Sœurs. Comme la Communauté était alors peu nombreuse et que le chiffre ne se montait pas à 40 dont quelques-unes étaient à l'infirmerie, soit par l'âge où les infirmités, Notre Mère fut obligée d'avoir recours aux hospitalières et autres officières et celles de nos anciennes que leurs années mettaient hors de l'arène, qui s'offrirent à remplacer ces dernières afin de procurer du soulagement et de l'aide à celles de nos Sœurs déjà épuisées par le travail et la fatigue des ambulances. C'était à qui surpasserait ses sœurs en zèle, en dévouement et en oubli de soi-même. Ce combat d'ardente et sainte générosité du ravir le Ciel.

Au bout de quelques jours seulement, le nombre des ambulances s'éleva jusqu'à 23 et mesuraient 100 à 200 pieds de longueur sur 30 à 40 pieds de largeur et pouvait contenir, chacune, 130 à 180 couchettes en planches brutes sur lesquelles on étendait quelques bottes de paille. Une séparation en forme de cloison en

faisait deux salles dont l'une était destinée aux femmes et l'autre pour les hommes.

Il devient indispensable d'augmenter considérablement le nombre des infirmières et des femmes de service. Quoique Notre Très Honorée Mère fût dûment et pleinement autorisée d'engager autant de serviteurs qu'elle jugerait nécessaires, elle crut plus sage de s'entendre de nouveau avec Monsieur l'Intendant de l'Émigration, afin de prévenir toutes les difficultés et conflits qui auraient pu, plus tard, s'élever entre les agents du Gouvernement et les Sœurs. Monsieur l'Intendant, plein de bon vouloir et profondément respectueux envers notre Mère, l'autorisa derechef à se pourvoir du personnel requis pour le soin des malades.

Puis, afin d'interdire l'entrée dans les ambulances à une foule de curieux dont quelques-uns parmi eux paraissaient suspects, on obtint que défense fut faite de franchir la palissade qui fermait l'enclos et, pour maintenir ce droit d'ailleurs indispensable à la santé du publique, il y eut le jour et la nuit une sentinelle à la barrière. Nos Sœurs activement à l'œuvre s'attiraient sans s'en douter l'admiration générale des protestants comme des catholiques et avaient une grande influence sur les Agents du Gouvernement quelle que fût leur croyance, ils tenaient à honneur d'aller au devant de leurs désirs. Aussi voyant leur empressement à soulager ces malheureux, ils leur confièrent le soin de faire faire un potage dont elles auraient la surveillance et qu'elles distribueraient elles-mêmes aux convalescents et autres émigrés dans le besoin. Ce potage, soigneusement préparé et très substantiel, fut d'un grand secours à ces infortunés dont un très grand nombre sans cela serait mort d'inanition. Pour prévenir les abus, il n'y avait que les Messieurs Ecclésiastiques, les médecins employés aux ambulances et les Sœurs qui eussent le droit de donner des billets aux immigrés pour avoir cette assistance.

Malgré l'activité, l'énergie et l'empressement de nos Sœurs à prendre tous les moyens possibles pour améliorer le sort de leurs malades, elles étaient loin de pouvoir les soulager comme elles l'auraient voulu et nulle expression ne saurait rendre l'état affreux où elles les voyaient condamnés sans qu'elles puissent y remédier. Couchés parfois jusqu'à trois dans une espèce de longue caisse offrant l'aspect d'un cercueil, ainsi pressés sur les uns les autres, ils étaient forcés d'endurer leur mal sans presque pouvoir faire aucun

mouvement et sans changer de position faute d'espace. Puis, quand la mort venait frapper un ou deux de leurs voisins, leurs cadavres infects et qui glaçaient d'effroi, restaient quelquefois plusieurs heures auprès des malheureux survivants.

Mais de ce fait exact et réel, nos lectrices ne devront pas en conclure qu'il y eut soit oubli ou négligence, soit de la part de nos Sœurs ou des employés mais elles devront plutôt s'arrêter à énumérer la multitude prodigieuse de malades qui arrivaient chaque jour dont le chiffre s'évalua jusqu'à 1100 en un seul jour. Il leur sera ensuite facile d'en conclure qu'il ne fut pas extraordinaire que, dans un si terrible conflit, quelques-uns échappassent à l'oeil attentif des Sœurs et qu'ils moururent sans que personne s'en aperçut.

Un jour qu'une de nos sœurs traversait l'ambulance dont elle avait la charge, elle vit qu'un de ces malades, tout mourant qu'il était, paraissait très agité. Elle crut d'abord que le malheureux délirait ou qu'il luttait contre les angoisses d'une pareille agonie. Elle accourt à son chevet mais recule presque d'épouvante en voyant à ses côtés deux cadavres dont l'un était noir comme un charbon d'enfer et l'autre jaune et luisant comme du cuivre fraîchement poli. Ces spectres hideux inspiraient une telle frayeur au pauvre moribond que le sentiment se réveillait chez lui et le faisait revenir à une sorte de connaissance. Notre Sœur N. se hâta de lui faire enlever de dessous les yeux la vue de cet horrible spectacle et aussitôt l'infortuné retomba dans son état d'insensibilité. Le lendemain, il avait à son tour franchit le seuil de l'éternité et pouvait dire avec ses compatriotes: « Mes jours ont décliné comme l'ombre et je me suis fanée comme l'herbe fauchée. Pour nous, Seigneur, vous demeurerez le même éternellement. »

Ps. 101

Avant qu'on eût construit un hangar pour y déposer les restes putrides de ces infortunés, ils étaient dans la cour en plein air et sur de simples planches. Puis, comme le cimetière était à une distance assez considérable, il fallait attendre, pour leur donner la sépulture, le retour des corbillards qui venaient régulièrement deux fois par jour

En entrant dans cette cour funèbre où l'on voyait d'un côté, une longue suite de corps glacés et livides de tous les âges et de toutes les catégories plongés dans le mystérieux silence de la mort, et de l'autre,

ces cercueils entassés et prêts à recevoir les nombreuses victimes si vite moissonnées par l'impitoyable fléau, le sang se glaçait dans les veines et les cœurs les plus froids, se serrant de tristesse, répétaient: « Seigneur, souvenez-vous de cette nation que vous aimez. Voyez l'excès des maux dont vous l'avez frappée et l'amertume de l'absinthe et du fiel où vous l'avez plongée. Soyez touché de notre prière et exercez sur elle votre pitié. » Jérémié, ch. 3

Un jour, un immigrant étant arrivé d'Irlande presque mourant, fut séparé de sa femme et de ses enfants et retenu à Grosse Ile tandis que ceux-ci poursuivirent leur route jusqu'à Montréal. L'infortuné, contre l'attente des médecins, revint à la santé. L'espérance de revoir sa famille lui rendit bientôt les forces et, dès qu'il fut en état d'entreprendre le voyage, il se hâta de venir la rejoindre. En arrivant dans cette ville il se mit à faire des perquisitions parmi des compatriotes non atteints de la maladie. Ses recherches devenant inutiles, triste et consterné, il se dirigea vers les ambulances, les parcourant à plusieurs reprises les unes après les autres, s'arrêtant à tous les chevets, interrogeant toutes les physionomies, appelant par leurs noms sa femme et ses enfants, sans qu'aucun des siens ne répondit à sa voix. Enfin, sortant par une porte qui s'ouvrait en face de la fatale cour, il aperçoit tout ce camp immobile de victimes tombées sous la faute meurtrière de la contagion: tremblant, pâle et défait, il s'avance, regarde l'un après l'autre ces visages horriblement défigurés et reconnaît l'objet de ses recherches. Un cri de douleur s'échappe de ses entrailles, il fond en larmes, éclate en sanglots, pousse des gémissements, prends entre ses bras ce corps inanimé, le serre sur son cœur, l'embrasse, lui parle, l'appelle des noms les plus tendres et n'a, pour toute réponse, que le même silence de la tombe. !!! Puis, il s'éloigne à pas lents du sinistre enclos avec la poignante certitude qu'il est, de toute sa famille, le dernier survivant. Des scènes de ce genre se renouvelaient fréquemment sans que nos Sœurs puissent s'y accoutumer et elles leur arrachaient à chaque fois des larmes d'attendrissement qui témoignaient de leur sympathie et de leur compassion pour ces infortunés éprouvés par tant de malheurs à la fois.

Deux Sœurs étaient placées en tête de chacune des ambulances dont elles avaient la haute surveillance, tandis que 6 ou 7 autres, par un soleil ardent et quelquefois par une pluie battante, allaient dans les

cours, les fossés, les champs voisins et parcouraient les rives du fleuve pour y découvrir les malades gisant ici et là. Sans cette attention continuelle de leur part, un nombre incroyable serait mort sans secours, car tel était leur état de faiblesse, faute de nourriture, ils s'affaissaient sur eux-mêmes sans pouvoir se relever. Il arriva même que quelques-uns allaient se blottir derrière des piles de planches, échappant ainsi à la vigilance des Sœurs et que les ouvriers venaient les avertir qu'ils se mourraient. Alors une d'entre elles courait vite à leur secours, très heureuse si elle arrivait à temps pour leur faire donner les derniers sacrements de l'Église. Chaque jour la liste des mortalités montait au chiffre de 30 à 40.

Puis dans le transport des malades, il arrivait de pénibles accidents. Parmi les enfants, plusieurs eurent soit un bras ou une jambe cassés. Un jour, une famille, voulant s'éloigner de ce lieu de désastre, avait loué une voiture pour s'en aller. Elle partit toute joyeuse mais, à une petite distance, voilà que le charretier rencontre une mauvaise ornière, la voiture verse et un des enfants trouve dans cet accident imprévu une mort accidentelle qui fait jeter des cris de douleur aux pauvres parents.

Nos Sœurs rencontraient à chaque pas des cœurs brisés qu'elles essayaient de consoler. Tantôt, c'était un père ou une mère qui avait vu disparaître tous leurs enfants, d'autres fois c'étaient des orphelins qui, étouffés dans leurs sanglots, appelaient la mort disant qu'ils n'avaient plus rien qui les rattachaient à la vie si prématurément amère pour eux. Ici, c'étaient des personnes qui naguère avaient connu l'aisance et d'autre, se lamentant, étant cruellement pressés par la faim. Hélas ! s'écriaient-ils: « nous voilà sur un sol étranger sans une pierre pour y reposer notre tête, nous n'avons pour abri que la route du firmament toujours assombrie par d'épais et noirs nuages, la foudre gronde sans cesse, la pluie nous pénètre jusqu'aux os, nos haillons pourrissent sur nous sans que nous ayons aucun autre pour le remplacer. Si le soleil paraît, ses rayons brûlants nous causent une nouvelle torture puis avec ça, nous nous mourrons de faim ».

Il y avait cependant un abri d'à peu près de deux arpents de longueur pour ceux qui n'étaient pas encore atteints de la contagion. Cet appentis n'avait pour fenêtres que des petites ouvertures pratiquées de distance en distance et les immigrants y étaient cordés

les uns sur les autres. Les médecins n'allant pas les visiter, notre bonne Sœur Marie résolut d'aller s'assurer par elle-même de leur état. Un jour donc, elle pénétra dans cet abri et quoi que le soleil fut en son plein midi, son regard cependant ne peut en atteindre l'extrémité tant il y faisait sombre. Le traversant dans tout sa longueur, elle rencontra plusieurs malades à l'extrémité, couchés sur le plancher nu et dans une saleté dégoûtante sans que leurs compagnons ne puissent leur rendre aucun service tant ils étaient eux-mêmes exténués de faim. Alors notre héroïque Sœur se mit elle-même à les nettoyer, enlevant les immondices, transportant les plus malades aux ambulances et n'ayant de repos qu'après que le Gouvernement eut permit aux Sœurs de leur distribuer du potage.

Le grand nombre d'enfants restant orphelins, encore au sein de leur mère, se mourant de faim et remplissant l'air de leurs cris, était un spectacle non moins déchirant. Que de fois nos Sœurs n'eurent-elles pas à frissonner d'horreur en arrachant ces petits innocents du cadavre de leur mère, les trouvant à chercher avec avidité leur nourriture accoutumée sur leur sein tari et suçant à la place le poison mortel de l'horrible contagion.

Chaque matin, le premier soin de nos Sœurs en arrivant aux ambulances, était d'aller de chevet en chevet s'assurer du nombre de malades succombés durant la nuit car chacune des Sœurs étaient tenues de donner aux Médecins un état journalier des mortalités de leur département respectif. C'était surtout à cette heure là qu'elles recueillaient un plus grand nombre de ces petites existences abandonnées dont le chiffre devient bientôt si considérable que, ne sachant que faire et ne pouvant elles-mêmes en prendre soin, elles eurent recours au bon et dévoué Messire Jean Richards qui s'occupa activement de leur sort en allant d'abord s'adresser au Commissaire des Travaux Publics dont il avait l'entière confiance pour qu'il fit construire une ambulance exclusivement pour les enfants, ce qu'il obtint sur le champ. Puis il s'établit lui-même le Surintendant de ce département auquel il donna une active et paternelle surveillance, s'assurant à ce que les Médecins et les femmes de service leur donnent tous les soins possibles et lui-même avait à l'œil à ce que la nourriture fut proportionnée à leur âge et à leur état de santé.

Ce vertueux Ecclésiastique fut secondé dans son œuvre de dévouement par le Docteur Samuel Schmidt devenu plus tard médecin de notre Communauté qui, quoique très jeune et encore protestant à cette époque, montra un courage extraordinaire, une constance peu commune et une compassion si tendre qu'il se concilia l'estime et l'admiration de tous ceux qui furent témoins de son beau dévouement tandis que, de son côté, le bon M. Richards gagnait l'affection de tous les cœurs et s'attirait la vénération et la confiance des protestants comme des catholiques qui, les uns et les autres, ne l'appelaient autrement que le « bon Père Richards ». Et tel était l'admirable dévouement de cet homme au cœur sensible et à l'âme magnanime, qui, après avoir passé toute la journée à respirer l'air pestilentiel des ambulances et à y exercer le ministère le plus actif possible, il y passait la nuit à continuer ses fonctions. Il parlait aux malades avec tant de charité, leur témoignait une si tendre compassion et les servait avec une aménité si charmante et si engageante qu'ils en étaient ravis et que chacun faisait des instances pour le garder auprès de soi.

Tous les Messieurs du Séminaire qui entendaient la langue anglaise, se dévouèrent avec non moins de zèle et d'édification à cette laborieuse et périlleuse mission, entre autres le fervent M. Pierre Richard, jeune prêtre plein de feu qui, non seulement s'empressait de prodiguer à ces infortunés tous les secours spirituels mais qui se constituait de plus leur infirmier, les servant, les accommodant dans leur lit et s'employait dans les offices les plus rebutants et les plus humiliants avec une charité et une activité capables de réchauffer le zèle le plus refroidi.

Le soir, avant de se retirer, nos Sœurs préparaient quelques rafraîchissements pour les bons Pères dans un petit appentis avoisinant les ambulances, mais aussitôt qu'elles étaient parties, le bon Père Richard accourait enlever le tout et s'empressait de le distribuer à ses malades puis, lorsqu'il n'avait plus rien à leur donner, il allait à une fontaine voisine y puiser de l'eau fraîche pour étancher la soif brûlante dont ces malheureux étaient dévorés, accomplissant ainsi ces paroles du prophète: « Seigneur, j'ai eu pour chacun d'eux de la complaisance, comme pour un proche et pour un frère; touché d'une vraie douleur, je gémissais en les voyant plier sous le fardeau de tant de maux à la fois ».

Le matin, quand nos Sœurs arrivaient pour reprendre leur poste respectif, elles retrouvaient ces bons Pères encore debout aux chevets des mourants, tombant de lassitude, si pâles et si épuisés qu'elles s'en apitoyaient. Ceux-ci, en retour de leurs pieuses et filiales condoléances, leur citaient des paroles des psaumes qui servaient de réflexions spirituelles pour toute la journée.

« Heureux l'homme qui a soin des pauvres et qui a pitié de l'étranger car le Seigneur le soulagera sur son lit de douleur. Dans ses infirmités, il remuera tout son lit pour lui procurer quelque soulagement et quelque repos ». Ps. 40

« Que le Seigneur se souvienne de nos sacrifices et que l'holocauste que nous lui offrons maintenant lui soit agréable ». Ps. 19

« Nous sommes des étrangers et des voyageurs en cette vie de même que ceux-ci; nous passons comme eux ici-bas pour aller à Dieu ». Ps. 18

La conduite toute héroïque et angélique de ces fervents Ecclésiastiques, dont nos Sœurs furent constamment les témoins durant les quelques semaines qu'elles eurent à travailler sur le même théâtre, leur servit comme d'un puissant aiguillon et elles ne purent jamais se lasser d'admirer leur esprit d'immolation et d'abnégation qui les faisait se dévouer et se vaincre avec tant de générosité, qu'ils surmontaient sans que rien n'y parut toutes les répugnances naturelles pour porter de prompts secours à leurs malades.

Ce qui frappait le plus nos Sœurs dans le bon Père Richard, c'était le pressentiment d'une mort prochaine. Elles voyaient que c'était son idée et qu'il s'entretenait continuellement de cette pensée. Tandis qu'il était tout feu et toute action pour servir les malades, les désirs et les soupirs de son cœur se reportaient sans cesse vers le Ciel. On voyait que son âme se nourrissait et s'abreuvait aux sources pures et délicieuses des joies du Paradis dont il avait déjà un avant-goût et qui se reflétaient sur sa physionomie calme et sereine, tout rayonnante de sainteté jointe à une franche et douce gaieté qui se traduisait par un aimable sourire, un mot agréable, une repartie vive et pleine de sel.

Un jour qu'une de nos sœurs traversait une cours dans la boue jusqu'à mi-pieds, par une pluie battante, et qu'elle était toute transie de froid, elle rencontre le bon Père Richard qui n'était guère dans une meilleure condition. « Hé! Mon Père, lui dit-elle, quel temps affreux! Cette pluie va-t-elle toujours continuer? Et qu'allons-nous devenir? Courage, ma Sœur, lui répondit celui-ci, ce sont des perles qui tombent pour enrichir notre couronne, n'en laissons pas perdre.

Une autre fois, une de nos Sœurs, lui faisant remarquer que sa soutane était couverte de vermine: « N'y faites pas attention, ma bonne Sœur, lui répliqua-t-il, bientôt, je l'espère, ces petites bêtes me vaudront autant de diamants dans la Jérusalem Céleste. »

Nos Sœurs, de leur côté, n'étaient pas un moindre sujet d'édification pour les personnes du monde. Voici ce que publiait un Journal de la ville un peu plus tard. « Montréal, n'oubliera jamais le touchant spectacle de ces âmes religieuses qu'on voyait chaque jour traverser les rues pour voler au martyre avec plus de véritable joie que le monde n'en vit jamais dans ses partisans pour aller à ses fêtes ou courir au spectacle. »

Durant les premiers jours, il n'y avait pas de trottoir pour aller d'une ambulance à l'autre et nos Sœurs souffraient beaucoup des incon vénients qui en résultaient car, souvent, il arrivait que quelques-unes perdaient leur chaussures dans les borbiers qu'elles ne pouvaient éviter et dont elles ne s'arrachaient ensuite qu'avec grande peine. Un jour, l'une d'elle ayant à traverser une cour, prit le parti de monter sur la côte qui longeait le fleuve afin d'éviter les mauvais pas. Son ascension fut très heureuse et, se croyant dès lors en parfaite sécurité, elle pressa le pas quand elle fut soudain renversée par une grande rafale de vent qui la fit rouler sans plus de cérémonie jusqu'au bas de la côte d'où elle se releva toute détrempée de la tête aux pieds. Riant en elle-même de sa culbute inopinée, elle incitait nos Sœurs de s'instruire à ses dépens et d'être moins aventureuses.

Déjà nous avons dit que toute la ville en émoi s'occupait beaucoup des pestiférés. C'était, de tous les foyers, le sujet général et habituel de la conversation: il n'y avait qu'une voix pour les prendre en compassion et c'est un devoir de justice à rendre à un grand nombre de familles canadiennes que de dire que leur pitié ne fut pas stérile et

qu'elles s'empressaient d'envoyer des secours aux malades et tous les jours, il leur arrivait des provisions de tout genre.

Les révérendes et bonnes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame se signalèrent par leurs largesses, mais comme la Révérende Mère Ste-Madeleine, qui était alors leur digne Supérieure, ne voulut jamais n'avoir que Dieu pour unique témoin de ses bonnes oeuvres, nous n'en dirons pas davantage par crainte d'aller à l'encontre de l'humilité et de la modestie que cette bonne et vénérée Mère recommandait tant à ses sœurs, qui faisaient le fond de son caractère et la base des vertus solides qu'on reconnaissait en elle, qui la rendirent chère à sa Communauté et vénérable à tous ceux qui eurent quelques rapports avec elle.

La sympathie pour les immigrants était en un seul mot si générale que les soldats mêmes qui ne sont pas, d'ordinaire, d'une nature à s'attendrir facilement et dont, à cette époque, plusieurs Régiments stationnaient dans la ville, allèrent jusqu'à se priver en leur faveur d'une partie de leur ration et tous les jours, vers les débuts de l'après-midi, on les voyait venir, conduisant de petites voitures à bras chargées d'excellentes vivres. Comme ils avaient la défense de franchir la barrière, les infirmiers allaient au devant d'eux et déchargeaient les provisions. Ces braves soldats ont témoigné dans cette rencontre trop de bonté de cœur pour laisser ce fait passer sous silence et ne pas leur accorder un humble souvenir dans les pages de nos annales, et c'est à leur louange que nous ajoutons qu'ils ont contribué, pour leur part, au rétablissement d'un grand nombre de convalescents à qui cette nourriture si substantielle redonna des forces et les mit bientôt en état de pouvoir marcher.

Durant les trois premiers mois de leur pénible mission aux ambulances, nos Sœurs durent faire le sacrifice de ne point assister aux offices de la paroisse car tous les bras étaient indispensables le dimanche comme la semaine et il n'y avait personne de libre, ni d'inutile tant il y avait, dans tous les coins, une surabondance de besogne. Et nos Sœurs, harassées de fatigue, n'en étaient ni moins gaies, ni moins disposées à accepter les mille contretemps qui surgissaient à chaque moment par suite de la circonstance.

Le onze juin, jour auquel tombait cette année là, la fête du Sacré-Cœur de Jésus, cette solennité si chère à notre Communauté n'eut pas son éclat accoutumé. Une partie de nos Sœurs étant retenue aux ambulances et les autres, peu nombreuses, ayant trop à faire pour s'occuper du chant de la grand'messe et de Vêpres, Notre très Honorée Mère eut recours à la bonne volonté de quelques chantres de la paroisse qui se prêtèrent de bonne grâce à sa demande et vinrent volontiers prendre place au chœur. Nos orphelines, en s'exerçant, purent cependant chanter quelques motets au Salut.

Déjà, l'on voit que le deuil commençait à s'annoncer sous le toit de notre Hôpital. Un voile de tristesse avait comme enveloppé la brillante et élégante parure du pieux sanctuaire et, au lieu des joyeuses symphonies à cette fête, des chants graves et d'une secrète mélancolie, tels qu'en inspire une calamité publique, avaient frappé l'oreille de la pieuse assistance dont l'âme était toute frémissante et comme oppressée sous le poids d'un funeste événement et par la perspective des jours de deuil et de désolation qui se déroulaient à ses regards dans un prochain avenir. Aussi, plus d'une larme s'échappa des yeux de la nombreuse assemblée, plus d'un soupir s'échappa de la poitrine de ces derniers amis du Sacré-Cœur de Jésus et leur ardente prière monta avec le parfum de l'encens jusqu'à ce cœur doux et débonnaire pour l'incliner vers cette ville et obtenir miséricorde pour eux et leurs familles, pour les malheureux immigrants et pour ceux et celles que la charité avait rivés à leurs chevets.

Mais l'heure suprême de l'épreuve au grand cadran du temps avait sonné pour notre Communauté et le cœur de Jésus, qui trouve une ineffable dilection dans la générosité des âmes religieuses, s'étant dilaté au dévouement spontané de ses humbles servantes, résolut dans des desseins de sagesse et d'amour de le faire passer dans le creuset des tribulations: « Son âme a été agréable au Seigneur, c'est pour cela qu'il t'a envoyé l'épreuve de la tribulation ». (Parole de l'Ange à Tobie). « Il les a éprouvés dans le feu de l'affliction comme on éprouve l'or dans la fournaise; il les a reçus comme une hostie d'holocauste qui lui a été très agréable ». Sagesse 3, 6

A peine 15 jours s'étaient-ils écoulés depuis la fatale apparition du fléau pestilentiel en cette ville que déjà plusieurs de nos Sœurs exerçant leur apostolat de la charité aux ambulances étaient tombées,

frappées de la terrible contagion. Notre très Honorée Mère, voyant que le mal était inévitable et qu'en se propageant, il allait bientôt décimer son petit bataillon, pensa qu'il était urgent de réclamer des services ailleurs. Elle alla donc au Séminaire exprimer ses craintes et exposer son embarras au révérend Père Billaudèle, Supérieur de la Communauté, qui comprit parfaitement qu'il fallait de toute nécessité aller frapper à la porte de quelque Communauté pour un prompt renfort. Il se rendit donc incontinent auprès de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal pour en conférer avec lui, et tout aussitôt, Sa Grandeur se transporta chez nous pour offrir à notre Mère les services de ses dignes Filles, les Sœurs de la Providence.

Après les premiers préambules, il fut décidé que les Sœurs de la Providence viendraient s'adjoindre à nos Sœurs mais pour leur servir d'aide seulement, que celles-ci garderaient l'Intendance générale et qu'elles continueraient comme ci-devant à traiter avec les Agents et les Médecins. Sa Grandeur crut ensuite opportun d'établir une forme de règlement en rapport avec les circonstances et qui serait uniformément observé par les deux Communautés. Mais notre Mère, qui était passée par les ambulances et qui avait pu constater que nos Sœurs n'avaient pas une minute de loisir, s'objecta humblement et représenta à Sa Grandeur qu'il serait inutile d'astreindre les Sœurs à suivre un règlement dans l'état actuel des choses. Monseigneur déféra bien volontiers à l'opinion de notre Mère.

En effet, il eut été difficile, pour ne pas dire impossible, de vouloir procéder à des exercices en commun puisque nos Sœurs, le plus souvent, n'avaient même pas le temps de se rendre à notre Maison de la Pointe Saint-Charles pour y prendre leur dîner et que, pressées par la faim, elles allaient à la hâte puiser une assiettée de potage dans la marmite des immigrés ou y enlever un morceau de viande et que s'arrêtant, en plein champ, elles avalaient précipitamment ce frugal repas que leur appétit dévorant leur faisait trouver délicieux.

Le 26 juin, les Sœurs de la Providence arrivèrent au nombre de 10. Elles firent une halte à la Communauté afin de s'y installer comme chez elles, autant que possible, car elles devaient faire partie de notre famille tant que durerait l'épidémie. Elles eurent à leur disposition et pour dortoir, l'avant noviciat, modeste appartement d'une quinzaine de

pieds carrés, l'étroit local de notre vieil Hôpital ne permettant pas de leur en donner davantage. Elles assistaient quand elles le pouvaient à nos exercices en commun; cependant les novices allaient au noviciat. Il y avait entre les deux familles une parfaite entente et il y régnait une douce harmonie qui rallumait le courage, entretenait l'émulation, dissipait la tristesse et produisait l'effet d'un lumineux rayon de soleil dans une sombre journée d'orage.

Vers le même temps, la mort commença à décimer les rangs de nos bons Pères Sulpiciens dont plusieurs, à partir du premier moment de l'émigration, n'avaient pour ainsi dire pas laissé les ambulances. Le premier qui succomba victime de sa charité fut le regretté M. Morgan, jeune prêtre, âgé seulement de 29 ans et qui, par ses belles et précieuses qualités d'esprit et du cœur, s'était déjà rendu cher à tous ses confrères. Après huit jours de souffrances horribles et le travail d'un délire presque continuel, il expira le 8 juillet, laissant le deuil dans l'âme de tous ceux qui l'avaient connu et qui ne cessèrent de le regretter. Messire Patrick Morgan était né en Irlande le 8 novembre 1818 et avait été ordonné prêtre à l'âge de 24 ans, le 21 mai 1842. Étant arrivé à Montréal en septembre de l'année suivante, il s'agrégea au Séminaire Saint Sulpice et mourut après seulement cinq années de ministère.

Deux jours après la mort de ce saint prêtre, c'était à notre tour d'ouvrir pour nos victimes une première tombe qui allait être suivie de plusieurs autres et où les cendres de nos douces héroïnes allaient, on peut le dire, reposer d'un glorieux sommeil puisque d'abondantes bénédictions allaient refluer sur notre Communauté, et les diverses œuvres propres à notre Institut prendre un merveilleux accroissement.

Notre chère Sœur Adeline Limoges était entrée en notre noviciat le 22 avril 1846, à l'âge de 19 ans. Ayant revêtu l'Habit de notre Institut le 20 avril de l'année suivant, elle ne comptait pas encore 3 mois de vêtue quand, tout à coup, s'annonça l'événement néfaste de l'immigration. Elle fut sensiblement touchée de la triste infortune de ces malheureux et la grâce parlant en même temps à son âme docile, elle répondit comme autrefois le jeune Samuel: « Seigneur, me voici. » Dès lors, elle éprouva un vif désir d'immolation et un attrait irrésistible d'aller à leur secours, mais craignant d'entacher son sacrifice d'un acte de volonté propre, elle ne voulut pas manifester son

désir à ses Supérieures et se contenta d'en parler à Dieu dans le secret de son âme. Déjà, sans doute, une bien grande fidélité à la grâce lui avait mérité du Ciel l'insigne faveur de soupirer après une suprême immolation. Voyant ses compagnes partir pour les ambulances, elle leur disait les larmes aux yeux: « Que vous êtes heureuses d'aller soigner les membres souffrants de Notre Seigneur. Ce jour ne viendra-t-il pas pour moi, qu'il me tarde qu'il arrive! » Enfin apprenant qu'elle était nommée, elle en fut ravie et ne se possédant pas de joie et de reconnaissance, elle demanda incontinent à sa Maîtresse la permission d'aller à la chapelle y réciter le Te Deum en action de grâce. Rendue sur le lieu du sinistre théâtre, son dévouement ne put que répondre à un si pieux et si édifiant prélude. S'oubliant elle-même, elle se riva au chevet de ces pauvres malheureux, ne refusant aucun des services les plus bas et les plus humiliants et ne se rebutant en rien. Toujours calme et souriante, ardente et empressée, elle semblait plutôt voler que marcher, allant d'un malade à l'autre avec une activité étonnante et ne s'écartant pas des règles de la plus angélique modestie, enfin, ne s'arrêtant que le soir quand l'obéissance par le signal donné l'appelait à revenir au nid maternel pour s'y reposer et reprendre des forces.

Notre chère Sœur était à commencer sa vingtième journée aux ambulances quand, fiévreuse et épuisée, elle se sentie défaillir. Craignant d'être obligée de déposer les armes, elle avait durant les derniers jours dissimulé le malaise qu'elle éprouvait; mais le mal s'aggravant, il fallut l'arrachée d'après des malades pour la ramener à la maison et la conduire à l'infirmerie d'où elle ne devait sortir que pour descendre dans la fosse.

En prenant le lit, notre héroïque Sœur, renouvela à Dieu le sacrifice de sa vie, entrevit avec placidité et accepta avec résignation les douleurs de la maladie puis la mort qui allait sans doute s'en suivre. Ainsi soumise au bon vouloir de Dieu, elle fut trouvée digne de ses regards et mûre pour le ciel. Aussi, l'Éternel moissonneur ne tarda pas à venir cueillir ce fruit de bénédiction. La maladie fit de rapides progrès et prit les symptômes les plus alarmants. Ses souffrances devinrent bientôt intolérables, on l'entendait prier, gémir, puis s'adapter à Dieu par de pieux soupirs. Enfin, un délire fébrile lui ayant complètement ôté l'usage de ses facultés, elle ne put avoir le bonheur de prononcer ses vœux de religion. Bientôt ses chairs tombèrent en putréfaction. Après dix jours d'un douloureux martyr,

elle expira et sa belle âme purifiée et embellie par le mérite de la souffrance dut prendre dès l'instant son vol vers la patrie pour y jouir des doux embrassements de son divin Epoux.

Les restes de notre chère Sœur étaient déjà réduits à un tel état de décomposition qu'il fut impossible de l'ensevelir. On la prit par les coins du drap où elle était étendue et on la déposa ainsi dans le cercueil préparé d'avance qu'on remplit de chaux vive et qui fut refermé aussitôt. Ce fut de cette sorte que l'on procéda pour toutes celles de nos Sœurs qui moururent du terrible fléau.

A peine quatre jours s'étaient ils écoulés depuis la mort de notre regrettée Sœur Limoges que déjà, il s'ouvrait une deuxième tombe et notre petite Sœur Angélique Chèvrefils, dite Sœur Primeau, partait à son tour pour le ciel, laissant des regrets dans la Communauté dont elle avait su, en bien peu de temps, gagner l'estime et l'affection par son aimable caractère. Elle était, disent nos mémoires, d'une douceur d'agneau.

Châteauguay fut le lieu de naissance de notre petite Sœur Primeau et elle était sœur de notre Sœur Chèvrefils. Elle entra au noviciat n'ayant pas encore ses 20 ans accomplis, le 25 juin 1846 et fut revêtue du Saint Habit le 24 juin de l'année suivante. Toute jeune enfant, elle s'était fait chérir de ses vertueux parents pour sa tendre piété, son esprit et sa soumission à leur égard et l'inaltérable douceur de son caractère. Loin de se fâcher et de prendre feu comme il est d'ordinaire aux enfants quand on les contrarie, elle cédait volontiers et engageait ses frères et sœurs à en faire autant. Ce fut donc un rude sacrifice pour la famille que celui de la laisser partir et les adieux ne se firent pas sans verser beaucoup de larmes de part et d'autre, mais elle triompha avec force et courage des sentiments de la nature et se donna toute entière au bon Dieu. La loi de la reconnaissance et du merci était un devoir cher et sacré à son cœur sensible et véritablement humble; aussi, au moindre petit service qu'on lui rendait, elle abondait en remerciements et en témoignages de gratitude, pleinement convaincue qu'elle ne méritait pas qu'on pense à elle et qu'on s'en occupât. Pénétrée de ses sentiments, on la vit avec édification durant les quelques mois de sa probation, accourir au devant des travaux les plus pénibles et les plus humiliants avec un visage toujours épanoui et à la fois modeste et recueilli. D'une grande

régularité et d'une obéissance parfaite, elle marchait à grands pas dans le sentier de la perfection quand l'heure sonna de faire à Dieu un suprême sacrifice. Son grand amour pour les pauvres, sa tendre compassion pour les malheureux et surtout son esprit d'abnégation lui firent accueillir avec une véritable joie son obéissance pour les ambulances et le matin du 25 juin, on la vit s'acheminer avec empressement vers la Pointe Saint-Charles, lieu du désastre et de la mort. Dès le premier jour, elle ne sembla même pas impressionnée de l'horrible spectacle qu'elle avait sous les yeux, montra beaucoup de sang-froid et déploya un zèle et une activité au dépens de tout éloge et qu'en tout autre circonstance on aurait cherché à ralentir, mais le triste état du grand nombre des malades exigeait toujours des bras pour que nos Sœurs puissent songer à elles-mêmes, et il leur fallait, pour ainsi dire, se multiplier pour donner à leurs patients les soins les moins indispensables. Aussi notre Sœur Primeau, qui avait compté un peu trop sur son tempérament fort et robuste, n'y pu tenir et dut bientôt céder aux accès d'une fièvre violente. Elle prit donc, bien à l'encontre de ses désirs, le chemin de l'Infirmierie et se mit au lit dès le même jour. Étendue sur sa couche douloureuse, elle n'exprime qu'un seul regret, celui d'avoir sitôt succombé, mais Dieu qui sonde les reins et les cœurs, vit les désirs de son âme et ne lui décerna pas moins la palme des martyrs de la charité. Durant tout le cours de sa maladie, on ne l'entendit jamais se plaindre, ni témoigner qu'elle souffrait, toujours la douceur sur les lèvres. Elle édifiait toutes celles qui l'approchaient par son inaltérable patience et son aimable douceur. Ayant conservé toute la lucidité de ses facultés et son parfait jugement, elle eut le bonheur de prononcer ses vœux de religion, le 12 juillet, avant-veille de sa mort. Puis l'heure de la récompense étant déjà arrivée, comme à l'Épouse des Cantiques, Jésus, son Royal Époux, lui adressa ces paroles: « L'hiver est passé, les pluies ont cessé; hâtez-vous, ma bien-aimée, levez-vous et venez ». Elle rendit son dernier soupir le 14 juillet dans des sentiments de paix, de joie et de reconnaissance, présage du bonheur qui l'attendait là-haut.

Le 29 juin, 13 de nos Sœurs étaient hors de combat, onze d'entre elles étaient en proie à des douleurs intolérables, avaient le typhus dans toute son intensité et donnaient de vives inquiétudes. L'Infirmierie ne suffisant pas pour le nombre de malades, les petites pièces voisines comme la chambre du Supérieur et la Pharmacie furent converties en cellules. Nos pauvres victimes, étant dans un

délire complet, donnèrent aux infirmières de quoi exercer leur zèle et celles-ci, à leur tour, ne tardèrent pas à succomber, mais n'anticipons pas et suivons le cours des événements.

La tombe de notre Sœur Primeau est à peine recouverte et déjà nous nous heurtons contre un cercueil. Allons-nous nous effrayer de voir nos rangs si vite se décimer? Non! Car ces ossements jetés en terre se dessècheront et seront, il est vrai, réduits en poussière. Mais de ces cendres bénies, comme d'une semence précieuse, sortira toute une génération qui repeuplera notre Institut encore à l'état d'enfance et ainsi s'accomplira en sa faveur cette prophétie d'Ezéchiël: « Nos os, ont-ils dit, sont devenus tout secs, notre espérance est perdue et nous sommes éloignés et retranchés de notre terre pour toujours. Mais voici que parle le Seigneur. O mon peuple, dit-il, je vous ferai sortir de ces lieux que vous regardez comme votre tombeau et je vous ferai de nouveau entrer dans la terre d'Israël: Je répandrai mon esprit en vous et vous saurez que c'est moi, qui suis le Seigneur. »

Ezéchiël 37, 11-12.

L'Écosse avait vu naître notre Sœur Janet Collins. Nos mémoires ne nous disent rien de la famille et nous laissent ignorer si elle fut baptisée encore enfant ou si, plus tard, elle abjura l'erreur. Ce que l'on sait, c'est qu'à une nature ardente, elle joignait une âme droite et généreuse, un cœur sensible et aimant, facile à convaincre et encore plus facile à entraîner. En fait de religion elle se montrait vive, tendre, fervente et zélée. Ayant eu, avant son entrée au noviciat, l'avantage de pouvoir étudier le catholicisme et de s'en bien instruire, elle était en état de répondre et de faire même la controverse avec nos frères séparés et de s'en retirer avec honneur. En outre, elle s'était adonnée, encore séculière, à toutes les pratiques de la vie intérieure auxquelles elle était parfaitement initiée ayant eu le Saint-Esprit pour Maître. Aussi, dès les premiers jours de son noviciat, elle attira sans le savoir l'attention de ses compagnes et leur fut un sujet d'édification par son esprit de recueillement et ses conversations pieuses, ne les entretenant que des choses de Dieu ou des moyens de se sanctifier et d'acquérir la perfection. Déjà, son humilité était si profonde qu'elle croyait sincèrement qu'elle seule avait des défauts et s'acquittait mal de ses devoirs tandis que ses compagnes étaient parfaites et réussissaient en tout. Elle était toujours la première à s'accuser et la plus empressée à faire ressortir les qualités de ses Sœurs. Son amour pour les pauvres et

pour tous les êtres souffrants était un penchant inné chez elle et son cœur bon et compatissant aurait voulu se mettre en « cent » pour pouvoir soulager toutes les infortunes. Aussi, dès qu'elle entendit parler d'immigrants, de peste, de morts et de mourants, il n'y eut plus de paix pour elle jusqu'à ce qu'enfin, ayant été choisie pour faire partie du premier bataillon, elle eut conçu une si grande joie qu'elle accourut à ce genre de martyre avec allégresse et un héroïsme digne d'une grande âme.

En pénétrant dans la première ambulance, elle embrassa d'un seul coup d'œil tous les combats qu'il faudrait livrer à sa nature délicate, mais loin de laisser faiblir son courage, elle s'élança dans l'arène avec une intrépidité mâle et avec cet esprit de foi qui vivifie les âmes intérieures et fidèles parce qu'elles n'ont que Dieu pour mobile et pour fin. Dès lors, on la vit s'employer après des malades les plus dégoûtants, les nettoyer et non seulement les peigner mais enlever avec les doigts la vermine dont ils fourmillaient puis, bien des fois, les arracher à des amas de pourriture et de saleté sans qu'elle donnât aucun signe de répugnance malgré l'infection qui la suffoquait. Sa charité ne se bornait pas à leur donner des soins corporels, elle s'appliquait surtout avec le plus grand zèle à leur faire recevoir les derniers sacrements; elle-même les y préparait, les invitant aux sentiments de regrets de leurs fautes et d'une grande confiance en la miséricorde de Dieu qui, leur disait-elle, les châtiât si sévèrement en ce monde-ci que pour les épargner en l'autre. Puis, quand elle en voyait qui paraissaient peu se soucier d'entendre parler de leur devoirs religieux, elle les abordait avec grâce et leur témoignait de la sympathie et, après avoir compati à leur mal physique, elle entamait la question du mal moral avec des paroles si douces et si persuasives que les malades, tout aussitôt gagnés, demandaient un prêtre pour se confesser. Tous étaient charmés de l'entendre et c'était à qui l'aurait à son chevet.

Mais c'était surtout vis-à-vis les ministres protestants qu'il fallait la voir déployer l'énergie de son caractère pour les empêcher d'approcher ses malades. Dès qu'elle en voyait entrer, elle leur désignait d'un ton positif les quelques protestants dispersés çà et là, puis leur harangue finie, elle les congédiait bien poliment.

Un jour qu'elle était sortie de l'ambulance pour aller quérir des aliments pour les patients, un ministre profita de son moment d'absence pour entrer et faire un sermon aux malades. Il débuta son discours par d'horribles blasphèmes contre la Sainte Vierge et allait peut-être ainsi continuer quand notre chère Sœur apparut soudain et aussitôt les malades de s'écrier « Voilà notre angélique Sœur. Voilà notre Céleste Sœur. Vite, venez ma Sœur, car ce Ministre nous dit des choses abominables contre la Sainte Vierge ». Ce Monsieur à cravate blanche fut si stupéfait de ces cris d'alarme que, baissant pavillon, il sortit fortuitement, tout honteux de sa défaite et le dos arrondi comme un rat sortant d'un fromage. Les pauvres malades s'en divertirent et se félicitèrent de s'en être si promptement débarrassé. Ce prosélytisme ne dura pas longtemps car dès que le mal fut déclaré pestilentiel, les Révérends se retirèrent pour ne reparaître qu'après le danger passé.

Plus d'une fois, il arriva que ces mêmes Ministres entrèrent en discussion avec notre Sœur Collins et qu'elle sut les réduire au silence par la question et la sagacité de ses réponses, ou bien par des citations de la Sainte Écriture qu'elle possédait très bien et dont les textes sacrés lui revenaient à la mémoire. Puis il arriva que notre humble Sœur, dont toute l'ambition se bornait à être l'Ange Consolateur de ces malheureux exilés qu'elle avait adoptés pour frères, excita sans s'en douter l'étonnement des protestants qui, admirant avec une sorte d'enthousiasme une belle intelligence cachée sous le voile d'une grande modestie, ne pouvant s'expliquer comment cette jeune personne, n'étant encore qu'au printemps de la vie, douée de si rares qualités, parée de tant de charmes, put se les cacher et les mépriser au point de fermer son cœur aux séduisantes promesses que lui offrait le monde et de s'encercler toute vivante dans cet affreux sépulcre pour y affronter la maladie de gaieté de cœur, y braver la mort de sang-froid et le sourire sur les lèvres. Cette fois là encore, ils furent forcés d'avouer avec beaucoup d'autres de leurs frères, qu'il n'y a que la religion catholique capable d'inspirer tant d'héroïsme et d'enfanter un tel prodige.

Nos mémoires ajoutent que notre Sœur Collins avait un teint frais rehaussé d'un rouge incarnat, une physionomie agréable et spirituelle, un regard angélique accompagné d'une expression céleste qu'on croyait, en l'abordant, respirer l'arôme des joies du Paradis. Rien n'étonne dans ce phénomène puisque déjà, depuis longtemps, ses

pensées et les sentiments de son cœur n'étaient plus que pour le ciel. Que de fois ses compagnes du noviciat ne l'entendirent-elles pas se demander, à l'exemple du grand Saint Bernard: « Qu'es-tu venue faire dans cette solitude, sinon t'immoler et devenir une sainte ». Puis, l'amour qu'elle avait pour Notre-Seigneur lui rendait le travail facile et lui faisait même aimer la souffrance parce qu'elle la rendait conforme au divin Crucifié dont elle voulait devenir une fidèle copie. Son cœur aimant et fidèle avait compris que la « perfection, c'est l'amour, mais l'amour qui se dévoue, qui s'immole, qui se prouve par les sacrifices, qui se mesure sur leur étendue et sur leur difficulté ». Et après trois semaines passées aux ambulances, notre chère héroïne fut prise de la contagion. Se sentant frappée à mort, elle sourit de plaisir et dit à ses Infirmières qu'elle serait bientôt au ciel. Sur ce, celles-ci voulaient la rassurer et l'encourager. Non, non, dit-elle, je m'en vais mourir. Je n'ai pas peur de la mort puisqu'elle va me réunir à mon Jésus.

Notre très Honorée Mère, d'après l'opinion du médecin, ne la pensa pas si gravement atteinte autant que nos autres Sœurs malades et différa de lui faire prononcer ses vœux mais la fièvre se déclara subitement, si intense que le délire s'en suivit et la chère victime perdit son jugement pour ne plus le recouvrer. Notre Révérende Mère en conçut un chagrin extrême car son âme, elle le croyait, était digne des regards de l'Époux céleste et son cœur bien disposé à lui être offert en holocauste. Son délire fut comme l'écho de sa vie pure et angélique. Elle était dans des continuels transports de joie, voyait, disait-elle, l'Enfant-Jésus lui tendant les bras et s'écriait: « Oh qu'il est beau... Oh qu'il est beau... ne le voyez-vous pas, il m'appelle. Vite, laissez-moi partir que j'aie voir mon Jésus. Je veux aller à lui, Il est là qui m'attend, vite partons ». Avec cette joie anticipée de la félicité du Paradis, elle s'éteignit après avoir donné, durant les 17 jours de sa maladie, d'admirables exemples de patiente et de douceur. Elle mourut le 16 juillet en la fête du Mont Carmel, âgée de 20 ans et 9 mois. Elle était entrée au noviciat le 18 mars 1846, et avait pris l'Habit de notre Institut le 18 mars 1847.

Deux jours plus tard, le 23 juillet, à l'aube du jour, une autre brèche se faisait dans les rangs de notre famille, on creusait une nouvelle fosse et le glas funèbre annonçait le décès de notre petite Sœur Elodie Bruyère qui, elle aussi, s'était endormie dans les bras du Seigneur. C'était une fleur printanière dont l'éclat et la fraîcheur ne

s'étaient pas ternis au souffle corrompateur du monde. Toute jeune enfant, elle s'était offerte au Seigneur dans la candeur et la simplicité de son âme pour le servir dans la personne de ses membres souffrants. Ayant grandi avec ces rares et précieuses dispositions, elle s'arracha, non sans un cruel déchirement, des bras de ses bons et vertueux parents dont elle était fille unique, pour entrer entre notre noviciat au mois de novembre 1846. Dès le début de sa nouvelle carrière, elle excella si bien dans la pratique des vertus religieuses qu'elle attira l'attention de la Communauté et gagna l'estime et la confiance de ses Supérieures par la grande ouverture de cœur, son esprit d'abnégation, son désir insatiable de tendre à la perfection et celui de faire à Dieu quelques grands sacrifices pour lui témoigner son amour. N'ayant pas encore revêtu l'Habit de l'Institut, elle s'offrit cependant si spontanément et de grand cœur pour aller aux ambulances que ses Supérieures crurent y voir une preuve manifeste de la volonté de Dieu sur cette âme privilégiée qu'il avait choisie, destinée et préparée à une suprême immolation.

L'âme toute remplie de cette délicieuse paix que donne la générosité dans le sacrifice, notre petite Sœur accourut avec une admirable ardeur à la fatale arène. Mais dès le lendemain même de son arrivée auprès des malades, les premiers symptômes du terrible mal se déclarèrent. On transporta la jeune victime à la Communauté et elle monta à l'Infirmierie où elle s'alita. Tout aussitôt, elle fut prise d'horribles souffrances et tomba dans le délire. Douce envers la maladie, elle n'avait sur les lèvres que de pieux cantiques qu'elle chantait d'une voix suave et si harmonieuse qu'on l'écoutait avec ravissement. Elle répétait surtout le sien favori: « O Jésus, conduit mes pas... » C'est ainsi que cette chère Sœur trahissait les secrets de son cœur et qu'elle laissait voir son âme toute éprise de l'amour de son bien-aimé, n'avait jamais mis qu'en lui seul sa joie et son bonheur et, de son côté, il tardait à Jésus de l'appeler à Lui et de la couronner. Aussi dès le matin de sa vie lui adressa-t-il ces tendres paroles: « Ce ne sont point les douceurs étrangères qui m'attireront à vous, Ô ma bien-aimée, mais le plaisir d'être avec vous et de vous faire part des délices qui sont en moi; car je suis la fleur la plus précieuse des champs et le lys le plus agréable des vallées. Je trouve en vous mon agrément plus que dans les autres filles. » Cantique 2,1.

Le 5 juillet, vingt-trois de nos Soeurs étaient alitées dont 17 avaient le typhus dans toute son intensité et deux jours plus tard, c'est-à-dire le sept juillet, quinze d'entre elles reçurent les derniers Sacrements.

Comme le mal n'offrait pas les mêmes symptômes alarmants chez toutes celles qui en étaient frappées, on jugea prudent de les séparer, mettant ensemble les cas les plus désespérés. Conséquemment, on convertit en Infirmerie la salle de Communauté, celle du noviciat, l'atelier des ouvrages et même une partie du corridor de l'Infirmerie et les décharges furent transformées en cellules. La Maîtresse des Novices, alors sœur Forbes, prit elle-même le soin des novices, se faisant aider par le petit nombre qui lui restait. Puis notre Très Honorée Mère, voyant que l'épidémie se propageait rapidement et d'une manière effrayante, crut sage d'appeler un autre médecin en aide au Dr Charlebois. Le Dr Bruneau fut choisi à cet effet.

Enfin, le 7 juillet, nos Sœurs discontinuèrent le service des ambulances. Deux seulement y allaient de temps à autre pour s'enquérir de l'état des malades. Dès qu'elles apparaissaient, les Médecins et les Agents accouraient à leur rencontre pour leur témoigner leur affection et le plaisir que leur causait leur visite, s'enquéraient avec intérêt et empressement de l'état de nos pauvres Sœurs et exprimaient leurs regrets de voir cette Communauté si affligée par suite de son dévouement pour les étrangers.

Notre très Honorée, dont le courage soutenait tout le monde, se sentit un jour très affaissée. Bientôt, elle fut saisie d'une grosse fièvre et, peu de temps après, d'une inflammation d'entrailles, pour lors, la désolation fut à son comble parmi le petit nombre de Sœurs encore debout. « Qu'allons nous devenir » était le cri général, lorsque notre bonne Sœur Ladurantaye, qui avait un rare talent pour le traitement des maladies, se constitua le médecin et l'infirmière de notre Mère et fit si bien que, Dieu aidant, elle arrêta le progrès du mal et l'aurait bientôt rétablie complètement si elle n'eut déjà été épuisée par un trop gros excès de fatigue. Par surcroît d'épreuves, il se présenta dans le même temps des tracasseries d'affaires très épineuses qui jetèrent notre pauvre Mère dans le plus cruel embarras mais enfin, après beaucoup de prières et de consultations, elle s'en retira avec honneur et profit pour la Communauté.

Les quelques Sœurs qui restaient encore sur pied tombaient de lassitude et, après avoir passé toute la journée à faire l'office d'infirmières, avaient de toute nécessité besoin de la nuit pour se restaurer un peu et il n'y avait personne dans la maison pour les remplacer. Notre Très Honorée Mère, en se demandant que faire, sèchait d'inquiétude et le cœur broyé et noyé de tristesse, jetait vainement les yeux de tous côtés pour voir d'où pourrait venir du secours. « Le petit oiseau dans le nid de l'hirondelle fait entendre des cris plaintifs, la colombe gémit dans sa solitude, ainsi, je gémiss et je soupire; O mon Dieu, je souffre, répondez pour moi. »

Cantique d'Ezéchias - Isaïe 38

Pauvre Mère, comment aurait-elle pu soutenir de sang-froid tant de sujets d'afflictions réunis à la fois. L'Hôpital, hélas, n'était plus qu'un vaste tombeau, et telle on entend la morne et froide bise d'automne souffler tristement à travers les grands arbres de la forêt, de même un long cri de douleur en parcourant toute l'enceinte, de plaintifs gémissements et souvent le râle affreux de la mort frappait l'oreille et saisissait le cœur tandis que des figures, amaigries et pâles comme des spectres, venaient et allaient se parlant de cercueil et de linceul! Puis l'horrible fléau semait la mort et, comme le lion qui dévore sa proie, rongait les chairs de nos tendres victimes. Et dehors, les citoyens fuyaient notre maison, s'en éloignaient comme d'un lieu d'horreur et en détournaient même la tête comme à la vue d'un antre sépulcral. Et cependant, fallait-il laisser mourir nos Sœurs faute de bras pour les soigner? Notre Mère, dans la détresse, ne devait-elle pas imposer silence à sa délicatesse naturelle et faire appel à quelques coeurs amis. C'est ce qu'elle fit, et voilà que des dames et demoiselles viennent s'installer au chevet de nos Sœurs malades. Leurs noms ont trouvé une place d'honneur dans les pages de nos annales et, en le transmettant aux âges les plus reculés, perpétueront leur souvenir. Pour nous, débitrices insolvables d'un si beau dévouement, nous n'avons à leur offrir pour toute monnaie que le faible tribut de notre reconnaissance joint à notre humble prière. Puissent-elles en montant jusqu'au trône de Dieu attirer, sur leurs générations, l'abondante rosée des bénédictions célestes et la graisse des biens de la terre. Puissent les âmes de celles qui dorment déjà dans la tombe avoir reçu la récompense promise du cœur bienfaisant et charitable et jouir des ineffables délices du Paradis tandis qu'ici, nous inscrivons leurs noms

devenus chers à notre Communauté : Madame Toupin, Mlles Léveillé(s), Mlle Adélaïde Papineau, Mlle Esther Chénier, Mlle Elmire Chevrefils, Mlle Odile Christin, (Sr Marie), Mme St-Louis, Mme Chalifoux, Mlles Goulet et Deslauriers Lefebvre.

Plusieurs de nos domestiques et infirmières de la maison, touchés du dévouement de nos Sœurs et entraînés par leurs exemples, s'étaient spontanément offerts à aller remplacer celles-ci aux ambulances et leurs services avaient été acceptés mais eux aussi ne tardèrent pas à contracter l'épidémie et ce fut, pour nos Sœurs hospitalières, un surcroît de fatigue indispensable, surtout pour notre Vénérable Sœur Nobless de pieuse mémoire qui, malgré ses 72 ans révolus, avait obtenu de notre Mère, après bien des sollicitations, de prendre la place de Sœur Barbeau à la Salle des hommes et, qu'avec ce fardeau bien au dessus de ses forces septuagénaires, elle ne balança pas un moment de se charger de prendre soin *du typhus*, en leur ouvrant encore bien plus largement la porte de son cœur que celle de la Salle. Aussi inutile d'essayer de dépeindre la tendresse toute maternelle avec laquelle elle les accueillit, les soins délicats et attentifs qu'elle leur prodigua, qu'il nous suffise de dire qu'elle se riva à leur chevet, qu'elle n'eut de repos ni jour ni nuit et qu'elle parvint à les réchapper qu'en compromettant sa propre vie. La fatigue excessive qu'elle essuya, acheva de l'épuiser et d'éteindre les quelques flammes de vie qui lui restaient encore et, sur le soir de la belle et sainte carrière, elle tomba vaillamment, moins effrayée par le poids des années que victime de son admirable courage et avec la glorieuse auréole de martyr de la Charité comme nous le dirons plus tard.

« Le sacrifice du juste est bien reçu et le Seigneur n'en perdra pas le souvenir. Le Seigneur est libéral envers ceux qui lui donnent et il leur rend sept fois autant. » Ecclésiastique, chap. 35, v. 13.

Ces paroles s'appliquent merveilleusement à notre Communauté puisqu'au plus fort de l'épidémie, juste au moment où tout l'Hôpital subissait un bouleversement général par suite du fléau dévastateur, il se présenta bon nombre de jeunes personnes demandant l'entrée à notre Noviciat. Notre très Honorée Mère, aussi surprise qu'édifiée et mesurant leur courage dans la circonstance actuelle qu'elles voulaient braver, ne fit pas de difficulté de les admettre. Parmi elles, il s'en trouvait une qui venait remplacer sa sœur mourante de la contagion. Dieu, en bénissant le dévouement de notre Soeur Marie, car c'était

elle, rendit la santé à notre Sœur Christin qui revint comme d'outre-tombe car les médecins n'avaient pas le moindre espoir qu'elle en réchapperait.

Le 11 juillet, notre Très Honorée Mère, ayant fait assembler les Sœurs, leur proposa de commencer une neuvaine en l'honneur de la très Sainte Vierge pour obtenir la cessation du fléau et dans les conditions suivantes: que deux Sœurs iraient chaque matin, au nom de la Communauté, entendre la sainte messe à Bon Secours et que, de plus, elles offriraient une statue de grandeur naturelle, fabriquée des propres mains de nos Sœurs telle qu'elles en faisaient alors, en témoignage de reconnaissance et comme ex-voto et qui serait déposée dans la dite église de Bon Secours. Ces propositions furent unanimement acceptées et déjà, c'était à qui commenceraient les premières les pieux pèlerinages quand Notre Très Honorée Mère, voulant avoir l'approbation de Monseigneur Bourget, les lui soumit humblement. Sa Grandeur trouva que la chose était presque impossible vu le petit nombre de Sœurs à sa disposition. Il lui conseilla de faire dire la messe dans notre église et de faire brûler durant neuf jours un cierge à l'église de Bon Secours et que, plus tard, dès que la maladie aura cessé, la communauté toute entière irait y faire un pèlerinage et que lui-même se joindrait à nous et y viendrait dire la sainte messe. Notre Mère fut heureuse de souscrire au bon plaisir de Sa Grandeur et fit, de plus, brûler plusieurs cierges dans notre église devant l'autel de la Sainte Vierge.

Le lendemain, 12 juillet, on eut la pieuse inspiration de commencer une neuvaine à Saint Roch, et la petite statue qui se voit encore aujourd'hui au dessus de la porte de la salle de Communauté, ayant été placée dans l'église à l'autel du Père Éternel avec décorations et luminaires, nos Sœurs, à 1 heure, durant 9 jours, se rendaient en corps et robes basses accompagnées des pauvres et des orphelins à l'église pour y faire les prières de la neuvaine. Saint Roch fut si favorable à tant de supplications réunies que son crédit augmenta beaucoup parmi la famille éplorée et depuis, chaque année, une messe se dit dans notre église au jour de sa fête et des lumières brûlent en face de son tableau.

Il était temps pour notre Communauté que le ciel la prit en pitié car elle se serait bientôt changée en un désert; il ne restait plus

personne pour assister aux exercices spirituels, quoique notre chère Doyenne, Sœur Hardy, réglementaire par office, fût toujours invariablement ponctuelle à sonner tous les exercices à l'heure précise. Sans jamais se permettre une minute de retard, quelque soit la chose qu'elle eut à faire et quoiqu'elle sut que nos Sœurs en fussent dispensées et retenues ailleurs par le devoir de la charité, notre chère ancienne n'en n'éprouvait pas moins un grand serrement de cœur quand elle se voyait le plus souvent la seule rendue et qu'il lui fallait inutilement en attendre d'autres. Celles de nos Sœurs qui l'ont connue se rappellent encore jusqu'à point elle poussait la rigidité en fait de régularité.

Alors même, on fut obligé de suspendre le service des pauvres et d'en laisser le soin aux Sœurs hospitalières qui n'avaient que des infirmes pour leur aider, plusieurs de leurs gens à gages ayant fui la maison par crainte de la contagion, et ce n'est qu'après bien des recherches et des demandes que Sœur Économe parvenait à trouver des femmes de journée qui voulussent blanchir le linge qui avait servi aux malades. Bien plus, parmi les serviteurs de la buanderie, elle n'en trouva pas un seul assez brave et dévoué pour clouer les cercueils de nos pauvres Sœurs; elle dut avoir recours à un jeune homme que la Communauté protégeait et qui faisait ses études au Collège de Montréal. C'était le bon Monsieur Olivier Forget qui, par dévouement et reconnaissance pour la maison, se prêta bien volontiers à rendre ce pénible service. Le bon Dieu le bénit et plus tard, il fut élevé au Sacerdoce. Nos Sœurs qui l'estimaient beaucoup à cause de son mérite et de sa vertu, eurent la douleur de le voir mourir quelques mois seulement après sa prêtrise, comme nous le dirons en son lieu.

Note (Monsieur Olivier Forget, décédé après 4 mois de sacerdoce, fut enterré dans notre crypte à l'ancienne Maison. Les cendres reposent ici depuis la translation.)

S'il est vrai de dire que tous les citoyens de la ville fuyaient notre Maison, il faut cependant admettre quelques exceptions et nous devons d'abord signaler Sa Grandeur Mgr Bourget qui venait très fréquemment et qui témoigna à notre Communauté durant ces jours d'épreuves et de deuil, le plus touchant et le plus paternel intérêt possible. Chaque fois qu'il entra dans la maison, disent nos mémoires, il nous semblait y apporter l'espérance et la vie, les cœurs se dilataient, les fronts s'épanouissaient; celles mêmes de nos Sœurs

qui étaient sous l'empire du délire paraissaient revenir à une sorte de connaissance et lui donnaient des marques de vénération et de joie de le revoir. Un jour, une de celles que la maladie avait conduite aux portes de la mort et qui n'avait pas la lucidité d'esprit, quoiqu'elle fut en convalescence, apprenant que sa Grandeur était dans la maison l'attendit sur son passage. Dès qu'elle l'aperçut venir, elle alla à sa rencontre et lui dit avec une vivacité et une simplicité d'enfant : « Monseigneur, si vous vouliez, vous pourriez me guérir. » Sa Grandeur s'arrêta et lui donna sa bénédiction. Une fois, elle le poursuivit jusque dans la cour lui répétant la même demande. Monseigneur, loin de la rebuter, lui adressa quelques paroles et avec sa bonté ordinaire, lui donna de nouveau sa bénédiction et lui dit de prendre patience, qu'elle guérirait bientôt; mais notre pauvre Sœur qui trouvait le temps bien long, lui criait encore plus fort. « Guérissez-moi tout de suite, Monseigneur, tout suite, vous le pouvez si vous le voulez ». Le bon Évêque ne put s'empêcher de rire et se déroba comme il put aux pressantes sollicitations de la convalescente.

Monseigneur, qui n'était de retour d'un voyage d'Europe que depuis quelques jours seulement, ne songea nullement à prendre un peu de repos après le fatigue de la traversée et accourut tout aussitôt avec le plus grand empressement au secours des immigrants, puis on le vit avec édification et admiration leur rendre les services les plus bas avec une charité et une délicatesse de mère. Et qu'elle ne fut pas la surprise de nos Sœurs lorsqu'un bon matin en arrivant aux ambulances, elles aperçurent Sa Grandeur auprès des malades, administrant aux uns les derniers Sacrements, donnant aux autres les soins d'une Sœur de charité. Attendries jusqu'aux larmes, elles s'avancèrent vers lui et après avoir reçu sa bénédiction, l'invitèrent d'aller prendre son déjeuner à notre Maison de la Pointe Saint-Charles, ce que Monseigneur accepta volontiers et ce dont il avait besoin après les fatigues d'une pareille nuit. Il prit avec lui Monseigneur Phelan, Évêque de Kingston qui, se trouvant à Montréal dans le moment, avait bien voulu partager avec Monseigneur Bourget la rude tâche d'une veille aux ambulances.

Quelques jours plus tard, c'est-à-dire vers le 15 juillet, Sa Grandeur voyant qu'il ne restait plus que les seules Sœurs de la Providence auprès des immigrants, eut de justes craintes, qu'elles ne succombassent à leur tour aussi promptement que nous, et delà, il fit

appel aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, leur permettant de sortir de leur Cloître. Celles-ci furent heureuses de répondre à la voix de notre digne Évêque et six religieuses vinrent se mettre à l'œuvre avec zèle et courage et échangèrent, non sans répugnance, pour quelques semaines, leur vie cloîtrée contre celle plus bruyante des ambulances.

Le bon Père Billaudèle, Supérieur du Séminaire et le nôtre, ne manquait pas de venir faire de fréquentes visites à la communauté et son cœur se fendait de douleur en voyant les souffrances de nos pauvres malades et la maison soumise à une si cruelle épreuve. Il essayait par mille bonnes paroles de consoler notre Mère et d'encourager les infirmières. Puis; quand ce vénérable Père eut à pleurer sur la tombe de plusieurs de ses confrères et que les larmes ruisselaient de ses yeux, c'était auprès de nos Sœurs qu'il venait épancher le trop plein de son cœur navré par un cuisant chagrin. Que nos lectrices ne s'en étonnent pas car celles qui ont connu ce saint et fervent Supérieur savent ce qu'il y avait d'exquise sensibilité et de besoin d'épanchement dans son âme si noble, si grande et si ardente, en même temps si douce, si candide et si tendre.

Le bon Père Larré, qui alors était confesseur de la Maison, nous donna aussi de grandes preuves de dévouement et quoiqu'il redoutât beaucoup l'épidémie, il ne fut pas un seul jour sans se rendre deux à trois fois auprès de malades et, surmontant généreusement toute répugnance naturelle, il n'omit jamais un iota de ce qu'il croyait être de son devoir.

En déroulant les faits, nous voici rendues à un jour néfaste pour nos Pères du Séminaire. Le 11 juillet, qui était un dimanche, la mort tragique de leur confrère, M. Jean Baptiste Etienne Gottefrey, les plongea dans la dernière consternation. À un caractère vif, à une âme ardente, ce jeune et vertueux ecclésiastique joignait un zèle empressé. « Passer en faisant le bien » semblait être sa devise. Le soir même du fatal accident qui l'arrêta soudainement sur le chemin de la vie, il était venu entendre la confession d'une de nos postulantes qui ne parlait pas le français, ne pouvait s'adresser à notre Père Larré qui, de son côté, ne comprenait pas l'anglais. Il sortait gaiement de la maison vers 6hres30 quand, rencontrant nos Sœurs qui se rendaient au souper, il les salua comme de coutume bien amicalement en leur disant: « Courage, mes Sœurs, tout cela passera, mais le Ciel restera » et,

voyant nos Sœurs abattues, tristes et fatiguées à l'excès, comme pour les distraire, il leur adressa avec une jovialité plus qu'ordinaire, quelques autres paroles gaies et aimables. Notre Mère, en le reconduisant à la porte, lui dit d'un ton moitié sérieux, moitié en plaisantant: « Ah! Ça, Monsieur! Prenez garde de vous tuer », faisant allusion à sa vivacité naturelle, elle voulait lui recommander de faire attention à sa santé et de prendre, auprès de malades, les précautions nécessaires et indispensables dans de pareils cas. Ce bon Monsieur était hélas, loin de se douter qu'il eut si tôt besoin d'une telle recommandation et qu'une heure plus tard il se serait tué. En saluant notre Mère et se retirant, quelqu'un l'aborda et l'emmena vite pour un malade en danger. Il partit à la hâte et se rendit de ce pas chez plusieurs mourants et, comme il craignait d'être trop tard pour leur administrer le Saint Viatique en allant à la paroisse Notre -Dame, il se rendit à Bon Secours. Dans le moment, on faisait des réparations à l'église Bon Secours et comme on voulait en même temps adosser quelques bâtisses à l'église, une des galeries avait été jetée à terre et par un oubli impardonnable, la porte de cette galerie n'avait pas été condamnée. Le bon Monsieur Gottefrey l'ignorant, il monta au second étage où était la sacristie, ouvrit en toute vitesse cette fatale porte, alla se précipiter sur un amas de pierre et se fracassa la cervelle. Sa mort fut instantanée car son crâne était ouvert et son corps tout mutilé. Quelqu'un ayant eu connaissance de l'accident accourut sur le champ et n'y trouva plus qu'un cadavre inanimé. Ses restes furent déposés chez les Religieuses de l'Hôtel-Dieu où ils demeurèrent jusqu'au moment de sa sépulture qui eut lieu le lendemain. M. Gottefrey n'était âgé que de 32 ans. Il avait vu le jour à Paris et n'était au Canada que depuis 5 ans seulement. Expansif, affable, gracieux et spirituel, la paix et la tranquillité se lisaient en même temps sur toute sa physionomie et l'on pouvait à bon droit lui appliquer cette parole de l'Ecclésiaste: « Le cœur bon et serein est dans un festin continue car on lui prépare les meilleures viandes qui sont la paix du cœur et le repos d'une bonne conscience. » Ecclésiastique 30, 27.

La fosse du regretté M.Gottefrey venait à peine d'être recouverte, nos bons Pères de Saint Sulpice n'étaient pas encore revenus des navrantes émotions de cette mort tragique et inattendue, que déjà le Ciel réclamait un autre de leur confrère. Et vingt-quatre heures plus tard, 13 juillet, le jeune et saint M. Caroff expirait dans des souffrances horribles après quelques jours de maladie, victime lui

aussi de la terrible épidémie qu'il avait contractée aux services des pestiférés.

S'il faut admettre que le caractère perce dans les grandes circonstances, c'est en toute justice que l'on peut dire de M. Caroff que le propre du sien était une charité ardente, compatissante, agissante, fraternelle, sainte et divine. En étudiant les enseignements et les exemples du grand divin modèle, il s'était sans doute plus d'une fois écrié avec l'apôtre Paul: « Sans la charité, je ne suis rien », et voilà pourquoi il poussa jusqu'à l'héroïsme son apostolat aux ambulances. Quoique jeune d'âge, il avait pourtant la maturité du vieillard sérieux, grave et circonspect, il savait par son extrême aménité rendre la vertu aimable. Sa piété tendre et éclairée lui faisait abondamment goûter les choses divines et cette douce saveur enflammait sa charité et ne la rendait que plus active. Enfin, la douceur était le caractère distinctif de sa physionomie, si bien qu'on le nommait généralement: « Le bon M. Caroff, le cher M. Caroff ». Ses malades immigrants le regardaient comme un Saint et lui donnaient toute leur confiance. Lui, de son côté, les traitait avec urbanité, leur donnant à chaque instant des marques d'une affectueuse sympathie et d'un héroïque dévouement. En voici des faits. Si, par exemple, il apercevait deux ou trois moribonds étendus sur une même litière et qu'ils voulussent se confesser, il était le premier à s'étendre auprès d'eux pour entendre leurs confessions et les exhorter à mourir chrétiennement; alors, il lui fallait de toute nécessité partager leur couche dégoûtante et s'étendre à leur côté au milieu de la saleté puis humer ainsi le poison pestilentiel du terrible fléau et de se relever ensuite avec des familles entières de vermines se promenant sur sa soutane. Son zèle allait encore plus loin, et que de fois nos Sœurs ne l'ont-elles pas admiré avec des larmes d'attendrissements remuer de ses propres mains les lits des mourants, en enlever le fumier et y substituer à la place de la paille fraîche que lui-même allait quérir. D'autres fois, elles l'apercevaient tenant entre ses bras l'enfant d'une mère expirante tandis qu'il aidait celle-ci par d'onctueuses paroles à bien mourir. N'est-ce pas là l'apogée de la charité chrétienne ?

Le bon et vertueux M. Caroff n'était âgé que de 32 ans. Né en France, au diocèse de Quimper, il avait été ordonné prêtre en 1840. Il s'embarqua l'année suivante pour le Canada et arriva à Montréal le 30 octobre 1841 où il exerça le saint ministère avec un grand succès.

Universellement regretté, il le fut surtout de notre Communauté qui l'estimait beaucoup. Ayant été déjà nommé comme Confesseur au Quatre-temps, notre Très Honorée Mère et nos Sœurs l'avaient pris en haute considération pour sa sagesse, sa prudence, sa bonté de cœur et le grand intérêt qu'il portait à toutes nos œuvres auxquelles il aimait à s'initier afin de pouvoir nous être de quelque utilité.

Messire Caroff (Page 56 x ?) Un jour qu'il était à la Communauté pour sa visite de bonne année, notre Mère Supérieure et nos Sœurs se mirent à genoux pour lui demander sa bénédiction mais ce Saint Ecclésiastique, se jugeant indigne dans son humilité, de cet honneur tomba lui-même à genoux. « C'est à vous de me bénir », dit-il à notre Mère Supérieure. Un pieux débat s'éleva où l'humilité du saint homme ne put être vaincue. On se releva en riant et personne n'eut de bénédiction.

Le grand cadran du temps, dans sa marche régulière et ininterrompue, semblait avec les heures presser la mort de se précipiter à pas de géant sur de nouvelles victimes et de les moissonner sans pitié tant elles disparaissaient soudainement en nombre et en rapidité. Au surlendemain des funérailles du regretté M. Gottefrey, 15 juillet, le soleil se levait à peine à l'horizon que déjà un glas funèbre annonçait le décès du bon M. Pierre Richard. Enlevé aux espérances que donnent la santé, la force et la jeunesse, alors que par un laborieux ministère, il se montrait le digne émule de ses confrères dans un même héroïque apostolat, il tomba d'épuisement à l'âge de 30 ans seulement, pouvant lui aussi emprunter les paroles d'Ezéchias: « Lorsque je ne suis encore qu'à la moitié de mes jours, je m'en vais aux portes du tombeau. Je suis comme la tente d'un berger qu'on plie pour l'emporter. Le Seigneur coupe le fil de ma vie, comme le tisserand coupe le fil de sa toile. Il la retranche lorsqu'elle ne faisait que commencer. Isaïe 38,12

Le souvenir des angéliques vertus de M. Richard, en demeurant gravé dans la mémoire de ses contemporains, survécut à ses trop courtes années. Après avoir déployé aux ambulances toute l'activité d'un zèle ardent et constant, il fut frappé de la contagion et dut, à son tour, s'incliner sous la main du Souverain Maître de nos destinés. Son séjour au sein de ce vaste tombeau d'agonisants, glorieux théâtre de ses vertus, fut une continuelle préparation à la mort à laquelle il

s'attendait sans la craindre ni la redouter. Il s'en entretenait continuellement et la pensée du ciel était tellement son idée prédominante qu'il la manifestait en toute rencontre, à la grande édification de nos Sœurs. Un jour, l'une d'elle lui faisait remarquer une quantité de vermine toute fourmillante sur sa soutane. Il lui dit avec une aimable sérénité : « N'y faites pas attention, ma Sœur, bientôt, je l'espère, ce seront au ciel autant de perles précieuses ».

Le dernier jour que nos Sœurs le virent aux ambulances, elles furent surprises que, contre son ordinaire, il fut rêveur, sombre et pensif; elles en augurèrent qu'il avait un commencement de fièvre. Dans un moment de la journée qu'il était debout vis-à-vis une fenêtre, arrêté à considérer un amas de cercueils entassés, une de nos sœurs le remarquant avec peine dans cette attitude de rêverie, s'en approcha et lui demanda s'il n'était pas malade. « Je ne suis pas bien, lui répondit-il d'un air souffrant ». Puis, lui désignant du doigt les nombreuses piles de cercueils qu'il avait sous les yeux. « Pensez-vous, poursuivit-il, que les nôtres sont faits ? » « Eh! bien, répliqua notre Sœur Ste-Croix qui, elle aussi, avait une assurance de sa fin prochaine, peut être ne sont-ils pas faits mais ce qu'il y a de certain, c'est que les planches en sont sciées ». Puis la conversation tombant sur nos sœurs cruellement en proie à la terrible maladie. « Oh! Qu'elles sont heureuses, s'écria-t-il d'un accent véhément, bientôt elles seront au Ciel. Moi aussi j'espère aller les rejoindre ». Quelques jours plus tard, le bon Père Richard ainsi que notre Sœur Ste-Croix s'éteignaient tous deux après des souffrances horribles et tandis que leur enveloppe mortelle s'en allait dormir du morne et froid sommeil de la tombe, leur âme glorifiée chantait dans les tabernacles du Seigneur un cantique de gloire et d'amour.

Nantes fut le lieu de naissance de M. Richard. Étant entré dans les Ordres Sacrés en 1841, la même année que M. Barbarin, ils viennent aussi ensemble de France, l'année suivante. Ce dernier fut vivement affecté de la mort de son cher confrère qu'il estimait à cause de son mérite et qu'il chérissait comme un frère.

Nos bons Pères Sulpiciens qui, le 8^e jour de juillet, avaient fermés les yeux du bon M. Morgan, après avoir vu le terrible mal s'acharner à sa chair et le tourmenter jusqu'à la mort avec la cruauté et la rapacité du vautour qui déchire une timide proie, ne virent pas

moins de 5 de leurs confrères disparaître dans le court intervalle de quinze jours seulement. Et le 23 juillet, au crépuscule du soir, alors que la nature se drape dans son manteau de nuit, on creusait la tombe du vénérable M. Jean Richard, qui avait rendu sa belle âme à Dieu, toute parée de vertus, ornée de mérite et enrichie d'un précieux et immense trésor de bonnes œuvres. En ce saint prêtre se vérifiait cette parole de l'Ecclésiaste: « Mon fils, accomplissez vos œuvres avec douceur et vous vous attirerez non seulement l'estime mais l'amour des hommes. » Ecclésiastique 3, 19. Il emportait avec lui, au-delà de la tombe, le respect, la vénération de milliers de personnes de différentes nations et l'affection de tous les cœurs qu'il s'était acquise par ses aimables qualités, surtout par son respect de mansuétude, de calme et de dignité sacerdotale. Désirant le bien, le voulant et prenant les moyens d'atteindre sûrement son but, toutes ses démarches étaient néanmoins pesées et mesurées. Ne se précipitant nullement en rien, il prévenait ainsi ces regrettables froissements qu'occasionnent si souvent des caractères turbulents, agités, qui veulent tout embrasser à la fois au préjudice du repos et de la tranquillité générale. Aussi, Messieurs les Commissaires ainsi que les Agents, dans les nombreuses difficultés de leur administration, étaient heureux de recourir à ses conseils. Une simple parole de sa part était un ordre pour eux et elle était exécutée à la lettre. S'il arrivait qu'il y eût entre ces Messieurs divergence d'opinion, ils en référaient au jugement de M. Richard dont il connaissait la justice et l'équité, puis ils se soumettaient à sa décision avec un plein consentement. « L'or et l'argent affermissent l'état de l'homme mais un conseil sage surpasse l'un et l'autre. » Ecclésiastique 40,25.

Si maintenant, il faut une preuve de l'estime générale dont il jouissait, écoutons entre mille autres le fait suivant: Un jour, ce Vénérable Ecclésiastique, ayant fait demander à Monsieur l'Intendant un ordre signé pour une charge de paille, « Quoi, répondit celui-ci à l'envoyé, une charge de paille pour le bon Père Richard. Oh, que n'ai-je une charge d'or à lui faire présent ! » Quelques semaines plus tard, tous deux étaient allés là où l'or et la paille sont de même valeur. Ce gentilhomme, ayant été atteint de la contagion, ne survécut que quelques jours au bon M. Richard.

Dès les premiers symptômes de la maladie, le vénérable prêtre se fit transporter à l'Hôtel-Dieu. Deux de nos sœurs, étant allées le

voir peu de temps avant sa fin, il leur donna une preuve de plus de sa grande compassion pour les malheureux et de la tendresse avec laquelle il les portait dans son cœur et dans sa pensée. Faisant un effort sur lui-même et oubliant la violence du mal qui le torturait, il leur recommanda avec insistance de bien prendre soin des petits enfants et de ne les point perdre de vue car ajoute-t-il « les protestants ne manqueront pas s'en emparer, et ce serait leur malheur ».

Messire Jean Richard était né à Alexandrie, État de la Virginie. Son père se nommait Thomas Jackson et sa mère Anne Richard. Ayant été élevé dans le protestantisme, il abjura l'erreur et se détermina, peu de temps après, à embrasser l'état ecclésiastique. Il reçut l'onction sacerdotale le 23 juillet 1813 et s'agrégea au Séminaire de Montréal dans le mois de février 1817. Ayant été nommé professeur au Collège, il y demeura plusieurs années, puis ensuite aumônier des pauvres. Il accourut au secours des immigrants et fut, lui aussi, victime de son dévouement et mourut le 28 juillet à l'âge de 60 ans.

Messire J. Richard était venu à Montréal en 1807 dans l'intention de prêcher et de convertir à sa secte le clergé de Montréal qu'il savait le principal soutien de la religion catholique du Canada. Pour aller plus sûrement, il s'adresse directement au Supérieur du Séminaire, le vénérable Auguste Roux; mais c'est là que Dieu l'attendait pour éclairer cet esprit juste et ce cœur plein de droiture et de bonne foi. Instruit, convaincu et pénétré par les sages et savantes instructions qu'il reçut de M. Roux, il ouvrit les yeux à la vérité, abjura ses erreurs et, par le même motif de zèle qui l'avait emmené au Canada, il demanda à entrer dans l'état ecclésiastique et devint par son savoir, sa haute piété, la politesse exquise de ses manières, un modèle du clergé et un de membres les plus distingués du Séminaire de Montréal. Il s'attacha tellement à la personne de M. Roux que, quand celui-ci dans ses dernières années, dût par l'ordre des médecins aller faire un voyage en Europe en 1826, on ne crût pas devoir l'en séparer. Revenus au Canada en 1826, M. Jean Richard prodigua au vénérable infirme jusqu'à sa mort, arrivée le 7 avril 1831, les soins le plus tendres et les plus affectueux.

Notre Communauté, de son côté, continuait à n'être pas moins éprouvée que le Séminaire et, le 21 juillet, des larmes ruisselaient de

tous les yeux quand le tintement lugubre du glas funèbre annonçait que notre Sœur Barbeau avait exhalé le dernier soupir. La Communauté perdait en elle un sujet précieux et les pauvres comptaient un cœur de moins pour compatir à leur malheur.

Notre Sœur M. Rosalie Barbeau, native de la paroisse Saint-François de Sales, du diocèse de Montréal, était entrée en notre noviciat le 12 septembre 1825 dans sa vingt-et-unième année. À un caractère vif et enjoué, elle joignait une bonté et une générosité de cœur peu commune. Son ingénieuse charité lui fournissant toujours quelques moyens de soulager ses Sœurs dans leurs travaux et de les consoler dans leurs peines. Elle se rendait pour ainsi dire martyr de ses prévenances et de ses complaisances. Ses manières affables et engageantes, en lui gagnant les cœurs, mettaient ses Sœurs si à l'aise que les jeunes aussi bien que les anciennes ne craignaient pas de recourir à elle dans leurs différents petits besoins, persuadées que c'était lui faire plaisir que de requérir un service de sa part. Son amour pour le travail ne connaissait d'autres bornes que celle de l'obéissance et le temps lui semblait si précieux qu'elle se serait fait scrupule d'en perdre ou d'en employer un instant inutilement. Aussi, son délassement dans les plus grands jours de congé, était de travailler à des ouvrages de goût qu'elle destinait au bouquet alors en usage, pour la fête de notre révérende Mère Supérieure

Dans les divers emplois qui lui furent confiés, comme la cuisine, les salles d'hommes et de femmes où elle fut successivement employée, elle tenait à toujours partager avec les domestiques les ouvrages les plus durs et les plus rebutants et cette façon d'agir, en se les attachant, les rendaient très dévoués et prêts à tout faire dès le moindre signe de sa volonté.

D'une nature ardente, elle savait cependant modérer son activité naturelle par l'exercice de la présence de Dieu et sanctifier ses actions par la pureté d'intention. Son esprit de travail se manifesta surtout dans une longue et douloureuse maladie qui la retint pendant plus de deux ans à l'Infirmerie où nos Sœurs la virent avec édification, dès que ses souffrances devenaient tolérables, se livrer à des petits ouvrages manuels pour lesquels elle avait une grande aptitude. Ces objets faits avec un soin exquis servaient à l'ornementation des autels, ou vendus dans les salles au profit de l'Hôpital.

La maladie de notre Sœur Barbeau faisait de tristes progrès. Elle était réduite à ne plus pouvoir prendre aucun aliment quelconque et à endurer les tortures d'une faim continuelle. Le médecin de la maison, après avoir employé avec beaucoup d'assiduité tous les secours de l'art, déclara enfin qu'il n'avait plus d'espoir à une guérison et que tous les remèdes humains étaient inutiles. Notre pauvre Sœur se résigna et n'attendait plus que le moment où la Divine Providence disposerait de son sort. Un jour, notre Mère Beaubien, de pieuse mémoire et alors Supérieure de la Communauté, voyant avec affliction la perte qu'un sujet si précieux causerait à la Communauté, pensa lui faire faire une neuvaine au Bienheureux Alphonse qui avait déjà, par plusieurs faveurs signalées, manifesté dans cette maison le pouvoir dont il jouissait dans le Ciel. Connaissant donc l'obéissance prompte et aveugle de Sœur Barbeau, elle lui enjoignit de commencer une neuvaine au Bienheureux Alphonse et de lui demander la guérison si tel était le bon plaisir de Dieu. Notre bonne sœur Barbeau qui, par les yeux de la foi voyait Dieu dans ses Supérieures, ne balança pas un instant à accomplir ce qui était commandé et fit sa neuvaine avec toute la ferveur possible à la fin de laquelle elle se trouva subitement et complètement guérie comme l'atteste les dépositions qui suivent et telles que reproduites dans le procès qui fut rédigé à cette occasion:

« Déposition de la guérison de notre Sœur Barbeau, par l'intercession du Bienheureux Alphonse, faite par elle-même à sa Grandeur Monseigneur Bourget, Évêque de Montréal ».

Monseigneur. Votre Grandeur m'oblige de vous rendre compte de la faveur dont le Seigneur vient de me gratifier en me rendant la santé que j'avais perdue depuis plusieurs années (par l'intercession de Son Serviteur le Bienheureux Alphonse Rodriguez. Puisque le Seigneur a bien voulu se servir d'une aussi chétive créature pour faire éclater sa puissance, je m'empresse d'obéir à vos ordres, espérant que Dieu en sera glorifié et mon Bienheureux Protecteur exalté.

En l'année 1824, à la suite d'une purgation, j'éprouvais dans l'estomac une grande fatigue accompagnée d'un besoin continuel de prendre de la nourriture. Cela fit supposer que j'étais incommodée de vers, on me donna pour cela une forte dose de térébenthine. Ce remède eut un effet tout contraire à ce qu'on prétendait. Je ressentis de

suite dans l'estomac un brûlement insupportable pendant tout le jour. J'éprouvai aussi, pendant l'effet de ce même remède, des douleurs et des déchirements si aigus dans les intestins que j'eus peine à les supporter. Depuis cette époque, j'ai toujours traîné une vie languissante ce qui, néanmoins, ne m'empêchait pas de vaquer à mes occupations ordinaires jusqu'en l'année 1832. Je n'éprouvais aucun changement extraordinaire sinon que les remèdes que j'étais obligée de prendre de temps en temps augmentaient beaucoup les douleurs d'intestins. En 1837, je me trouvai plus indisposée qu'à l'ordinaire par suite d'une mauvaise digestion. On me fit prendre quelques remèdes qui, en me délivrant des humeurs qui me fatiguaient, ne firent qu'accroître mes douleurs ordinaires. J'éprouvai dans la poitrine, l'estomac et les intestins une grande douleur accompagnée d'un feu dévorant. L'inflammation qui régnait dans les intestins se manifesta à la gorge, le tout augmenta considérablement jusqu'au jour de ma guérison. Depuis l'année 1837, je ne fus plus en état de suivre régulièrement les exercices communs. (*Je ne pouvais plus, la moindre fatigue..*). J'éprouvais des douleurs de tête continuelle. Le défaut de digestion me força de prendre que des aliments très légers, autrement je vomissais ou j'avais de la diarrhée. En 1839, je commençai à ne pouvoir plus supporter ni pain, ni aucune pâtisserie, je fus aussi obligée de m'interdire le laitage et les légumes à l'exception des patates que je broyais dans le bouillon ce que je continuai pendant l'espace de 7 à 8 mois. Le bouillon devint alors trop fort pour mon estomac. Il fallut me contenter de le broyer dans de l'eau et c'est le seul aliment que j'ai pris jusqu'au jour où Dieu me rendit la santé. Je ne pouvais plus prendre ni vin, ni liqueur quelconque, mon seul breuvage était du thé. Cette même année, il me vint une enflure par tout le corps, surtout à l'estomac et aux reins. La seule chose qui me soulagea dans cette circonstance fut les fomentations: encore ce n'était que pour le moment, depuis l'espace de dix mois. J'éprouvais une telle sensibilité extérieure que le moindre attouchement me causait des douleurs aussi sensibles que si mon corps eut été tout un abcès. Je ne pouvais non plus me procurer le repos du lit, ne pouvant y demeurer étendue de manière ordinaire. Je m'appuyais seulement sur les coudes et la tête, les pieds appuyés sur une chaise. Dans le mois de septembre 1839, j'eus un redoublement de souffrances provoquées par l'inflammation qui devint extrême. On essaya encore quelques remèdes qui ne me donnèrent aucun soulagement. Ma gorge était alors si enflée que je ne pouvais plus prendre de patates. Je buvais que du

thé seulement et une infusion de feuilles de roses. Cela dura trois semaines. Les douleurs d'estomac et d'intestins devinrent plus fréquentes et plus violentes. Elles étaient accompagnées d'une faiblesse générale par tout le corps.

Dans le cours du printemps de cette année 1840, le docteur Basile Charlebois déclara que j'avais un squirrhe dans l'estomac. J'étais dans cet état lorsqu'au mois de juin de cette année, ma Sœur Brazeau, après avoir fait une neuvaine au bienheureux Alphonse Rodriguez, obtint la guérison d'une longue et opiniâtre maladie. Ce changement subit dans ma compagne d'infirmité me remplit de reconnaissance envers son Bienfaiteur mais la vue de mes misères spirituelles m'empêchait d'espérer une telle faveur. Cependant d'après l'ordre que me donna notre Mère Supérieure, je commençais le 27 juin une neuvaine au Bienheureux Alphonse Rodriguez. Toute la Communauté la faisait en même temps. J'espérais alors que l'obéissance, les prières de notre Mère et de mes Sœurs m'obtiendraient l'effet demandé. Dès les premiers jours de la neuvaine, j'éprouvai un redoublement de souffrances par tout le corps et une faiblesse extraordinaire ce qui allait toujours croissant. Le septième jour, à 5 heures du soir, je fus à la tribune prier devant l'image et la relique du Bienheureux Alphonse. J'y restai une demi-heure et je ne ressentis pendant ce temps aucune douleur et beaucoup moins de faiblesse. Je sentis dans ce moment une pleine confiance que Dieu, par les mérites de son fidèle Serviteur, aurait pitié de moi. Cependant mes douleurs intestinales recommencèrent avec plus d'intensité que jamais. La faiblesse devint si grande que je ne pouvais presque plus me tenir debout. Je fus obligée de me mettre au lit. Cette crise ne dura qu'une heure, les douleurs s'apaisèrent graduellement. À huit heures, je sentis le besoin de prendre de la nourriture, je n'avais pris durant tout le jour que deux petites cuillérées de patates broyées. Je pris alors la troisième et je sentis le passage plus libre. J'en pris encore une autre et je bus quelques gorgées de thé; un quart d'heure après, je crus que mon estomac allait se rompre et se dissoudre par la force et la violence des douleurs ce qui dura jusqu'à dix heures et demie. Peu de temps après, j'entrai dans un doux sommeil. Je m'éveillai quelques minutes après minuit sans éprouver le moindre mal et je sentis une voix intérieure qui me disait que j'étais guérie. Je me levai aussitôt et je me trouvai si bien que je me crus une autre moi-même. Je me mis de suite à genoux pour remercier le Seigneur de la

grâce qu'il venait de m'accorder. Je restai deux heures dans cette position sans être fatiguée. Je restai aussi pendant une demi-heure les bras en croix. Je fis cette épreuve parce, qu'auparavant, je ne pouvais demeurer en cette posture une demi-minute. Il me restait encore une petite sensibilité dans les côtés. À cinq heures, je fus chez notre Mère pour lui faire part de mon bonheur. Elle fut frappée ainsi que celles de nos sœurs qui me virent alors, de l'air de santé qui régnait sur me figure. Je descendis de suite à l'église où j'entendis presque toute la sainte messe à genoux. Je fis la sainte communion après laquelle la petite sensibilité qui m'était restée au côté disparue entièrement. Après l'action de grâces, je retournai auprès de notre Mère et je lui dis que j'étais parfaitement bien. Elle me répondit: « Éprouvez-vous et prenez des aliments qui, jusqu'à ce jour, vous ont été contraires. » Je fus prendre mon déjeuner à l'Infirmerie. Je mangeai du pain et du beurre avec une tasse de café. Je descendis ensuite à la Procure où se trouvait réunie une partie de la Communauté, je restai près d'une heure debout. Je fis plusieurs tours dans la maison sans éprouver la moindre fatigue. Enfin, notre Mère me fit monter avec elle en voiture pour éprouver encore mes forces. Je soutins cette épreuve comme les précédentes. J'étais aussi souple que si je n'avais jamais été malade. Depuis ce temps, je mange gras ou maigre et de tout ce qui se présente sans en être fatiguée.

Marie Rosalie Barbeau, dite Ste-Marie, Sr de la Charité.

J'avais obtenu de notre Mère Supérieure, la permission de faire quelques promesses qui pourraient être agréables au Bienheureux Alphonse que j'invoquais, entre autre celle de changer mon nom en ceux qu'il portait mais ils avaient été adoptés par deux de mes Sœurs. Je pensai que le nom de Marie, pour lequel il avait eu tant de vénération pendant sa vie, lui serait agréable. Je lui demandai donc que s'il agréa cette petite convention, il m'en donna la preuve et m'obtenant ma guérison, un jour avant la fin de la neuvaine, ce qui arriva, suivant mes désirs.

Sœur Rosalie Barbeau, dite Sœur Ste Marie, Sr de la Charité
Hôpital Général de Montréal, 7 août 1840.

Déposition du Docteur B. Charlebois, médecin de l'Hôpital Général

Je certifie que lorsque je fus demandé pour soigner à l'Hôpital Général de cette ville en novembre dernier, je trouvai la Sœur Rosalie

Barbeau bien souffrante avec des douleurs d'estomac qu'elle avait depuis un certain nombre d'années. J'essayai à plusieurs reprises tout ce que je pus m'imaginer pour lui procurer du soulagement mais toujours sans effet, parce que les remèdes mêmes les plus légers lui causaient des révolutions terribles; pour lors, prenant d'après les symptômes de la maladie qu'elle avait un squirrhe dans l'estomac, je l'abandonnai. Au commencement de juillet, un ou deux jours avant sa guérison, je la vis, elle me dit que les douleurs augmentaient toujours et ne pouvait pas vivre longtemps dans cet état mais qu'elle ferait une neuvaine au Bienheureux Alphonse Rodriguez « qu'il fallait qu'il la tua ou qu'il la guérie ». En effet, le 4 juillet, elle vint chez moi, accompagnée de la Supérieure de la communauté et me dit; « Je suis guérie et si vous en doutez, venez ce soir à 4 heures et vous me verrez manger ». J'y fus à l'heure marquée et je la vis manger avec goût. Quelques temps après la guérison, elle a eu le choléra du pays, j'ai pu pour lors, lui faire prendre tous les remèdes nécessaires sans aucune difficulté et depuis ce temps, elle ne cesse de jouir de la meilleure santé. Basile Hyacinthe Charlebois, Médecin de l'Hôpital Général.

Nous, soussignés, certifions que la déposition ci-dessus a été attestée par devant nous le 19 du courant, qu'elle est véritablement de celui dont elle porte la signature et qu'on peut y ajouter foi.

Montréal, le 25 août 1840.

Ignace Bourget, Evêque de Montréal,
Antoine Manseau, Vicaire Général
J. Quiblier, E. G.

Déposition de M. Sauveur Romain Larré, chapelain de l'Hôpital Général.

Je, soussigné, prêtre du Séminaire Saint Sulpice de Montréal, confesseur ordinaire de l'Hôpital Général (Sœurs Grises) certifie la vérité des dépositions des Sœurs Marie Rosalie Barbeau et Angélique Victoire Brazeau sur leurs maladies et leurs guérisons subites. Depuis le commencement de l'année 1836 jusqu'à la présente année 1840, j'ai vu plusieurs fois la Sœur A. V. Brazeau réduite à la dernière extrémité et notamment dans le mois de mai de cette année. Je déclare aussi avoir vu Sœur Rosalie Barbeau la veille de sa guérison, dans un état de grandes souffrances et de faiblesse extrême de manière à ne pouvoir tenir debout sans secours.

En foi de quoi, j'ai donné ma signature: R. Larré, ptre

Hôpital Général, Montréal, ce 7 août 1840.

Déposition de Sœur Thibodeau, Pharmacienne de l'Hôpital Général

Je, soussignée, Sœur de la Charité et Pharmacienne de l'Hôpital Général de Montréal, que ma Sœur Rosalie Barbeau dite Ste-Marie, ayant été déclarée incurable par le Docteur Basile Charlebois, médecin de notre Hôpital, pour un squirrhe qu'elle avait dans l'estomac, fut parfaitement guérie le 4 juillet de la présente année 1840, le huitième jour d'une neuvaine faite en l'honneur du Bienheureux Alphonse Rodriguez, à l'effet d'obtenir le recouvrement de sa santé comme elle l'avait demandé plusieurs jours auparavant car, à ma parfaite connaissance, elle avait demandé à Dieu que si c'était sa Sainte Volonté qu'elle fut guérie par l'intercession du Bienheureux Alphonse, son Serviteur. Elle avait fixé pour époque de sa guérison le huitième jour de sa neuvaine. Depuis cette époque, elle a continué à se bien porter, vaquant aux travaux ordinaires de la Communauté comme les autres Sœurs et digérant bien toutes sortes d'aliments. Quoiqu'elle n'ait éprouvé aucun symptôme de son ancienne maladie, elle a été attaquée du choléra du pays dont elle a été parfaitement guérie, elle a digéré et soutenu les remèdes prescrits ce qu'elle n'avait pu faire depuis l'année mil huit cent trente sept. En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat à l'Hôpital Général de Montréal le 19 août 1840.

Sœur Léonard Thibodeau, Pharmacienne.

Nous, soussignés, certifions que la déposition ci-dessus a été attestée par devant nous le 19 du courant, qu'elle est véritablement de celle dont elle porte la signature et qu'on peut y ajouter foi.

Montréal le 25 août 1840

Ignace Bourget, Évêque de Montréal.

Antoine Manseau, E. G.

J. Quiblier, E. G.

Déposition des Sœurs de l'Hôpital Général.

Nous, soussignées, Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, dites communément Sœurs Grises, affirmons que notre chère Sœur Rosalie Barbeau, dite Ste-Marie, nous a paru dans un état misérable, sa maladie augmentant jusqu'au jour de sa guérison qui fut le quatre juillet de la présente année, huitième jour d'une neuvaine faite par elle au Bienheureux Alphonse Rodriguez, pour obtenir la santé et sans l'aide d'aucun remède, elle s'est trouvée bien. Depuis ce jour, elle a donné toutes les marques d'une santé parfaite et a continué

depuis cette époque à se bien porter, vaquant aux travaux ordinaires de la Communauté comme les autres Sœurs. Quoiqu'elle n'ait éprouvé aucun symptôme de son ancienne maladie, elle a eut besoin de prendre des remèdes qui ont parfaitement opéré, ce qui n'avait pas lieu depuis mil huit cent trente-sept, qu'il était impossible de lui donner aucun remède.

Fait à notre Hôpital Général, le sept août mil huit cent quarante.
Sr Marguerite Beaubien, Supérieure. Sr Marie Eulalie Lagrave,
Sr Catherine Hurdey Sr Marie-Joseph Ch. Hardy,
Sr Marie A. Malet Soeur Elmire Thibodeau dite Brault
Sœur Marie-Anne Nobless Sœur M. Rose Ladurantaie
Sœur Zoé Beaudry Sœur Marie Céleste Séguin,
Sœur M. Rose Coutlée Sœur Adéline Desjardins
Sœur Marie Emilie Cherrier, inf. Soeur M. L. Gosselin
Sœur Marie A.G. Hainault Sœur A. E. Brazeau dite St Alphonse
Sœur Marie Louise Valade, Dept. Soeur Elizabeth Hughes.

Sa Grandeur Monseigneur de Montréal dressa lui-même un procès verbal de cette miraculeuse guérison et de plusieurs autres opérées dans cette maison par l'intercession du Bienheureux Alphonse Rodriguez. Cette pièce est consignée dans nos archives et porte les signatures suivantes : Ignace, Évêque de Montréal, I. Quiblier, V.G.
F. Demers, V.G. Ant. Manseau, V.G.

A partir de ce moment, notre Sœur Marie, comme nous la désignons désormais, continua de suivre régulièrement tous les exercices de la Communauté et la ferveur avec laquelle elle s'en acquittait protestait de ses sentiments de reconnaissance envers la bonté divine pour le prodige arrivé en sa faveur.

Ayant été placée dépenrière à la cuisine, elle se mit dès lors à remplir sans s'épargner, toutes les fonctions les plus pénibles de cette charge et son amour pour les pauvres se manifesta à cette époque d'une manière aussi édifiante qu'admirable. Voyant avec un serrement de cœur qu'il y avait dans la ville un grand nombre de malheureux qui souffraient de la faim, elle sollicita auprès de notre Révérende Mère Beaubien la permission de nourrir avec les restes de la communauté tous ceux qui viendraient demander à manger. Notre bonne Mère qui, elle aussi, avait une vraie tendresse pour les pauvres, accéda

volontiers à sa demande mais avec la condition cependant de ne point excéder les dépenses ordinaires. Contente et heureuse, notre Sœur Marie, sans rien négliger des devoirs de son emploi, allait au devant de tous les pauvres qui se présentaient. Elle finit bientôt par les réunir tous à la même heure. Puis, quand le réfectoire était servi, elle accourait à eux la figure épanouie avec le sourire et de bonnes paroles sur les lèvres et une impression qui marquait le contentement de son cœur. Ceux-ci s'attroupaient autour d'elle tandis qu'elle leur distribuait du pain et d'autres vivres dont elle pouvait disposer sans préjudice pour la communauté. Le Dieu des pauvres, ajoutent nos mémoires, qui les a aimés jusqu'à porter leurs livrées et qui se plaît à récompenser l'humble confiance des âmes aimantes et charitables, multipliait le peu que notre bonne Sœur avait à leur donner car, autrement, il lui été impossible de subvenir à la nourriture de 150 à 200 personnes qu'elle assistait habituellement. Aussi, son nom était tellement en bénédiction parmi les pauvres que si, pour quelques jours d'absence ou autre, ils étaient privés de la voir, dès son retour, c'était à qui lui donnerait plus de témoignages de joie. Les femmes allaient jusqu'à lui baiser les mains, d'autres moins hardies baisaient son habit. De son côté, elle leur rendait la réciprocité en les appelant ses chers enfants, les passait en revue avec un air de commisération qui témoignait de la sympathie et de l'intérêt qu'elle leur portait.

Ayant été déchargée de la cuisine, elle fut successivement nommée hospitalière de la salle des femmes, puis ensuite d'une salle d'hommes dont elle s'acquitta à la satisfaction générale et son désir de soulager le plus grand nombre possible de malheureux la prédominait tellement qu'elle ne trouvait jamais la salle assez remplie. Aussi, dès qu'il se présentait quelqu'un, elle parvenait toujours à lui avoir une place malgré les obstacles qu'elle rencontrait. Puis, sa grande bonté et son heureux caractère lui fournissaient mille expédients pour entretenir un accord et la gaieté parmi cette classe d'individus si difficile à contenter. C'était au milieu d'une carrière si laborieuse que s'écoulaient paisiblement ses jours quand retentit soudain le cri de détresse d'un millier d'immigrants. De suite, l'écho plaintif de leurs lamentables gémissements, en frappant son oreille, attendrit son cœur et spontanément elle s'offre pour voler à leur secours. Son sacrifice est accepté et la voilà en route pour les ambulances, soutenue et guidée par la foi, sa mystérieuse boussole et armée de la croix, son unique et suprême réconfort aux heures du combat. Les malades les plus

dégoûtants ont pour elle, de droit, la préférence. Elle parcourt les coins et recoins, arrache ceux-ci à leurs immondices, les prend entre ses bras et les dépose sur de la paille fraîche, puis retourne à ceux-là, les nettoie et les place en un lieu moins incommode. Tout cela, au milieu d'une atmosphère méphitique, respirant sans même y penser le poison pestilentiel devenu imminemment mortel par l'agglomération de cette masse d'individus

Un jour, tandis que, comme d'ordinaire, elle était auprès d'une pauvre mourante, toute absorbée dans ses humbles fonctions, un jeune médecin des ambulances vient à passer et la voit, la regarde et s'arrête émerveillé. Attendri, il s'approche, offre ses services et s'apprête à lui aider à soulever la malade mais l'infection le fait bientôt pâlir, le cœur lui bondit et, pris d'un soudain vomissement, il est obligé de se retirer. Étonné et confus de se voir vaincu par une femme frêle et délicate, il est à se demander pourquoi, quand, tout à coup, éclairé par une lumière intérieure, il comprend qu'il y a quelque chose de divin et de surhumain dans le courage d'une Sœur de la Charité. Bientôt, à son tour, le jeune médecin protestant est lui aussi atteint de la maladie, il va mourir. Sa famille veut faire venir un Ministre, il le refuse et demande un prêtre catholique, disant qu'une religion qui met au cœur tant d'héroïsme est incontestablement la seule véritable. On s'y oppose, il insiste. « Un prêtre s'écrivit-il, vite un prêtre ». On lui refuse, il persiste encore et, comme il n'y a plus d'espoir, on appelle le prêtre. Il abjure, reçoit le baptême et l'eau mystérieuse, en régénérant son âme, lui redonne la santé du corps et, dans la reconnaissance envers le bon Dieu, il se plaît à répéter que c'est à l'héroïque dévouement des prêtres catholiques et à l'étonnant courage des Sœurs de la Charité qu'il doit sa conversion. Le jeune converti n'était nul autre que le docteur Samuel Schmidt, futur médecin de notre Hôpital.

Notre regrettée et chère Sœur Marie succomba à peu près vers le même temps et après quelques jours d'un douloureux martyr patiemment enduré qui complétèrent les derniers fleurons ajoutés à sa couronne. Son âme épurée s'envola vers la patrie Céleste, répétant avec le Psalmiste : « Je n'ai demandé qu'une seule chose au Seigneur et je l'ai recherché uniquement. C'est d'habiter dans sa maison, d'y contempler ses délices et de considérer la beauté de son Temple. »

Ps. 26, 4-6 (voir page 37, S. Bruyère)

Dans la journée du 31 juillet alors que, par un soleil ardent, l'atmosphère en feu ajoutait un nouveau tournant à celui qu'enduraient nos pauvres Sœurs malades, agitées par la violence de la fièvre, soudain un cri douloureux traversa notre Hôpital !!! Des anges aux blanches ailes, se penchant sur la couche d'une de nos Sœurs mourantes, avaient contemplé leur image dans le miroir de son âme pure comme la leur. Heureux, ils s'envolaient, l'emportant avec eux. Notre Sœur Ste Croix, de sainte mémoire, n'était plus !!! Des sanglots étouffaient toutes les voix, des larmes tombaient de tous les yeux, et c'était à bon droit, car notre regrettée Sœur, était une fleur précieuse dans le parterre de notre famille religieuse qui demeura longtemps embaumée dans son délectable parfum.

Notre Sœur Marie Charlotte Pomainville, dite Sœur Ste Croix, naquit à Montréal en 1810, d'une mère protestante (Mary Singom). Ses parents, fort à l'aise, n'épargnèrent rien pour lui donner une parfaite éducation. Remarquablement intelligente, l'enfant toute jeune encore fréquenta les meilleures écoles de la ville, continua son cours avec beaucoup de succès et l'acheva vers la 17^{ème} ou 18^{ème} année. Vive et spirituelle, parée de charme et de fraîcheur, le bonheur semblait lui tendre les bras. Elle s'élança dans le monde avec le vol léger d'un oiseau croyant y trouver son élément et, dans l'enthousiasme de cet âge d'or, où l'imagination se berce si facilement dans de flatteuses et mensongères illusions, elle croyait naïvement qu'elle n'aurait toute sa vie qu'à se pencher pour cueillir sous ses pas des fleurs toujours nouvelles. Ces rêves imaginaires étaient chez elle bien excusables car, avec le lait maternel, elle n'avait jamais sucé le goût de la piété. En la berçant sur ses genoux, sa mère ne lui avait pas appris les premiers idiomes de nos saintes croyances et les lèvres enfantines n'avaient jamais bégayé les deux noms de Jésus, Marie. Ce ne fut qu'en grandissant qu'elle puisa dans les écoles, les enseignements catholiques qui la sauvèrent dans la suite.

Sa mère qui l'idolâtrait, favorisait dans sa fille des goûts pour le plaisir et la parure et rêvait pour elle un avenir aux couleurs brillantes et invariables. Celle-ci, de son côté, toujours aimable, gracieuse, gaie et expansive, s'attirait des admirateurs. Elle était recherchée, adulée et aimée. Elle le savait et son cœur aimant et sensible se donnait volontiers pour se reprendre bientôt et se redonne de nouveau sans jamais y trouver une vraie satisfaction et un solide contentement. Son

âme, toujours atterrée, éprouvait une soif insatiable de bonheur. Elle allait ici et là, frappant à toutes les portes, le mendiant à tous les plaisirs honnêtes, espérant l'atteindre mais au moment de le saisir, il lui échappait et fuyait comme une ombre. Enfin, lasse d'elle-même et avec un je ne sais quoi qui lui laissait au cœur comme une épine qui la déchirait, elle se mit à réfléchir sur l'instabilité des choses humaines et, la grâce lui parlant en même temps au cœur, elle se dit avec le plus Sage des Rois: « J'ai reconnu qu'il n'y avait que vanité et affliction d'esprit dans toutes ces choses et que rien n'est stable sur la terre, ni capable de contenter le cœur de l'homme. » Ecclésiaste 2,11

Dès lors, les agitations et les perplexités de son âme redoublèrent. Elle voulut s'arracher à un monde qu'elle ne regardait plus qu'avec dédain mais des liens très forts l'y retenaient. Une lutte terrible s'engagea entre la nature et la grâce, un épais brouillard enveloppa son âme et elle souffrit pendant longtemps une espèce d'agonie. Mais enfin, elle pria et après avoir beaucoup prié, l'Esprit de Dieu, comme un doux zéphyr, souffla sur cette âme qu'Il s'était choisie, en écarta les nuages et fit naître la lumière. Etonnée et ravie, elle s'écria : « Seigneur que voulez-vous que je fasse »? Une voix plus forte retentit à l'oreille de son cœur et lui dit : « Oublie ton peuple et la maison de ton Père et tu auras le Roi pour ami. » À cet instant, le sacrifice religieux lui apparaît tout resplendissant de mérite et de gloire. « Je me ferai religieuse, s'écrit-elle, Dieu le veut et je me ferai Sœur de la Charité ». Incontinent, elle dirige ses pas vers notre Hôpital. Sur ce, notre Révérende Mère Beaubien lui demande pourquoi elle choisit cette Communauté de préférence aux autres ? « C'est que je la crois la plus austère et qu'elle me paraît la plus humble » lui répond-elle. Touchée et édifiée de ces excellentes dispositions, notre très Honorée Mère l'encourage et lui dit de revenir. Après quelques semaines d'épreuves, elle entra en notre noviciat le 13 décembre 1836.

Les Supérieures ne furent pas longtemps sans reconnaître les excellentes qualités de la nouvelle postulante et elles se félicitèrent de ce que plus tard, elle serait un trésor pour la Communauté. Non pas qu'elle fut au nombre de ces âmes d'élites chez qui la grâce a tout fait et dont le plus grand mérite est d'être naturellement portée à la vertu, tout au contraire. Notre Sœur Pomainville était d'une extrême sensibilité, elle avait un caractère brillant, une imagination vive avec

une certaine appréciation d'elle-même, apanage de l'esprit du monde et conséquence de la première éducation maternelle qu'elle avait reçue.

Tout cet enchaînement de défauts d'une nature ardente allait l'assujettir à un rude et continuel combat contre elle-même mais elle entreprit ce travail avec un cœur si généreux, une volonté si déterminée et une constance si persévérante qu'elle fit, en très peu de temps, d'étonnants et rapides progrès dans le renoncement à elle-même et dans toutes les autres vertus qui distinguent la fervente novice.

Les deux années de sa probation étant expirées, elle fut admise à prononcer ses vœux de religion le 29 décembre 1838. En ce jour d'éternelle mémoire où, pour jamais, elle jura amour et fidélité à son Royal Époux, son âme éprouva comme un avant-goût du bonheur du ciel et fut inondée d'une suavité inexprimable, récompense sans doute de ses généreux efforts et, appréciant l'excellence de la céleste alliance qui l'unissait intimement et irrévocablement à Jésus, la ferveur de la jeune professe prit un nouvel élan vers les sommets de la perfection et il n'y eut pas de vertus auxquelles elle ne s'appliqua et dans lesquelles on la vit avancer rapidement.

Le souvenir de la présence de Dieu était la nourriture habituelle de son âme et ses divins entretiens donnaient à sa physionomie une expression de calme et d'angélique douceur qui lui attiraient non seulement l'estime et la confiance de ses Sœurs mais qui frappaient les séculiers qui ne la regardaient qu'avec un étrange sentiment de respect. À sa tenue remarquablement modeste et réservée, elle joignait des manières douces et affables, sans recherche ni affectation, une gaieté aimable et franche sans trop d'expansion mais soigneusement contenue dans un juste milieu, en un mot on remarquait chez notre chère Sœur un assemblage de discrétion et de complaisance, de cordialité et d'égards de paroles et de manières pleines de suavité et de déférence. Convaincue qu'elle était, que les personnes vivant en communauté ne doivent pas moins se respecter que les gens du monde, elle se conformait à toutes les règles de la politesse, fruit de l'abnégation et de l'humilité, non moins que de la charité et de l'amitié qui est l'art de se contraindre et de se gêner pour obliger un chacun. Aussi, elle traitait avec respect les petits et les grands et avait pour eux

tous une égale urbanité. Hâtons-nous de dire qu'elle avait une singulière tendresse pour les affligés et les malheureux et qu'en vue de les soulager, elle embrassait n'importe quelle peine et fatigue. Aussi, la vit-on maintes fois faire à pied plus d'un demi lieu par des chemins mauvais, à la pluie ou par un froid rigoureux et arriver la figure toute joyeuse et le cœur content d'avoir réussi à essuyer, par quelques secours opportuns, des larmes d'infortunés. Quoique d'une faible constitution, elle était souvent choisie pour aller passer des nuits auprès de malade et, cependant, elle trouvait que son tour ne revenait pas assez souvent et sollicitait à chaque rencontre la faveur d'être nommée.

Quand, parmi les malades qu'elle visitait, il s'en trouvait qui ne remplisse pas ses devoirs de chrétien, elle tâchait d'abord par de bonnes paroles de se frayer un chemin pour lui toucher le cœur et ensuite, elle était sûre du reste. Aussi le malade converti demandait le prêtre, se confessait et recevait le viatique dans les meilleures conditions, assisté de son angélique Sœur de Charité qui ne le laissait pas qu'il eut expiré. S'il revenait à la santé, elle ne le perdait pas de vue. Dès qu'elle le rencontrait, elle l'encourageait et lui suggérait les moyens à prendre pour assurer sa persévérance dans le bien.

Comme notre bonne Sœur s'étudiait à une mortification continuelle, elle saisissait avec empressement chaque occasion de se vaincre. Un jour, une pauvre femme se présentait à elle, lui tendit la main pour avoir une aumône. Son air souffrant et maladif frappa notre Sœur Ste Croix qui lui demanda si elle n'était pas malade. La pauvre misérable, se découvrant la poitrine, lui laissa voir un horrible cancer qui lui rongeaient le sein. En voyant cette plaie dégouttante, capable de faire reculer d'horreur, notre bonne Sœur fut saisie de compassion et, étouffant toute répugnance naturelle, elle se mit avec une tendre charité en devoir de la panser tout en l'exhortant à la patience, ce qu'elle continua de faire pendant longtemps.

Tout, dans la conduite de notre chère Sœur, témoignait qu'en méditant les enseignements du Divin Maître, elle avait merveilleusement compris cette sublime parole tombée de sa bouche adorable : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ». Aussi notre Sœur Ste-Croix ne se bornait pas à l'admirer en théorie mais elle s'efforçait d'en venir à la pratique et on la voyait avec

édification n'avoir que de très bas sentiments d'elle-même, se croyant véritablement la dernière de toutes, elle se tenait en esprit aux pieds de ses Sœurs et, partant de là, elle saisissait les occasions de leur être utile, les entourait de prévenances et d'attentions et leur rendait en tout temps mille bons offices.

S'étant justement mérité la confiance générale de ses Sœurs, chacune trouvait en elle une amie sincère et dévouée, et un grand nombre la prenait pour confidente de leurs peines et de leurs petits chagrins qu'elle avait à cœur de leur adoucir en ranimant leur esprit de foi, leur faisant envisager les moindres événements de la vie comme venant de la main de Dieu et les engageant à s'y soumettre de bon cœur et par amour pour Lui. Puis, elle leur donnait à comprendre que ce qui dans le monde n'aurait été qu'une piquûre d'épingle, devient en communauté un coup d'épée, et qu'une plume à porter nous écrase quelquefois comme un rocher énorme. Et tout cela, ajoutait-elle, a été a été prévu par la divine Providence qui veut que les choses soient ainsi afin de donner du mérite à notre vie religieuse qui, autrement, ne nous serait pas profitable. De si sages et amicales paroles répandaient un baume restaurateur sur les cœurs les plus ulcérés et cicatrisaient les petites plaies occasionnées par les froissements inévitables dans la vie de communauté.

Notre chère Sœur Ste-Croix était elle-même un modèle de résignation et de soumission à l'adorable Volonté de Dieu. Dans tous les contradictions et événements fâcheux, on l'entendait dire ces paroles qu'elle avait prises pour devise : « Dieu le veut, que sa Sainte volonté soit faite. C'est le bon plaisir de Dieu, qu'Il en soit béni ». On voyait, dans tout l'ensemble de sa conduite, que les regards de son âme étaient constamment fixés sur le divin exemplaire qu'elle voulait copier et que l'incorporant souvent à la Sainte Communion, elle s'unissait à Lui de pensées, de volonté, d'affection, pouvant en toute vérité dire avec l'Apôtre St-Paul : « Ce n'est plus moi, qui vis, c'est Jésus-Christ qui vis en moi. »

Tel était l'esprit de pauvreté de notre bonne Sœur, qu'elle n'avait à son usage en fait de vêtements, de livres, de petits meubles que ce qui lui était d'une indispensable nécessité. Si elle recevait quelques en présent, comme images, statues, médailles ou autres choses semblables, elle les acceptait avec la plus vive reconnaissance, en

témoignait du plaisir mais savait tout aussitôt adroitement s'en défaire en faveur de quelqu'une de ses Sœurs ou bien en les remettant à notre Mère Supérieure, tant elle craignait de s'attacher à ces objets et que cette petite affection, comme une matière gluante, fut une entrave à sa perfection, tel on voit le petit oiseau retenu par un fil rester à plate terre et ne pouvoir reprendre son vol accoutumé.

Par sa belle éducation, sa discrétion, son jugement droit et sa haute intelligence, elle était abondamment pourvue de toutes les qualités requises pour remplir l'office de secrétaire. Notre Révérende Mère, qui en faisait déjà son bras droit, lui confia cet emploi dont elle s'acquitta d'une manière très honorable pour la communauté. C'était ainsi que, sans bruit et sans éclat, notre chère Sœur Ste croix se rendait utile à l'Hôpital et au prochain, s'enrichissant elle-même d'un trésor de mérites par la pratique de mille petites vertus, et par l'enchaînement d'une série de bonnes œuvres qu'elle cachait soigneusement sous le manteau de l'humilité, lorsque la prodigieuse émigration de juin 1847, abordant nos rives, vint jeter l'effroi au sein de notre population. Notre Sœur Ste Croix, qui avait accompagné notre Révérende Mère dans sa première visite aux ambulances, n'eut pas de repos qu'elle n'eut obtenu la permission d'aller soigner ces pauvres malheureux. Inutile de dire avec quelle ardeur elle y accourut et de quelle constance elle y fit preuve. Ses journées lui apparaissaient toujours trop courtes. Il fallait comme l'arracher d'auprès des malades et si ce n'eut été que l'obéissance, elle y serait souvent restée pour y passer la nuit.

Les Médecins, les Agents et les employés l'avaient en singulière vénération, ils n'en parlaient qu'avec la plus haute estime et lui donnaient, en toutes rencontres, des marques de leur respect et de leur admiration pour les soins qu'elle prodiguait aux malades. Un jour, il arriva que plusieurs jeunes médecins réunis ensemble tenaient une conversation un peu malséante. Notre Sœur Ste Croix les ayant entendus, prit de là occasion de leur faire une délicate morale dont ils ne s'offensèrent pas mais qu'ils surent se rappeler car, quelques jours plus tard, s'étant encore oubliés en quelques plaisanteries, ils aperçurent non loin d'eux notre bonne Sœur. Confus et décontenancés, le rouge leur monta à la figure, leur plaisir se changea en un morne silence et ils se tinrent sur leur garde dans la suite.

Depuis plusieurs jours, notre Sœur Ste Croix ne se sentait pas bien, son courage soutenait ses forces et son extrême dévouement lui faisait dissimuler son mal auquel cependant elle dut enfin céder. Un matin, elle se leva après avoir passé une nuit fiévreuse et pensait portant pouvoir retourner aux ambulances mais elle était si pâle et si chancelante que notre Mère crut nécessaire de lui dire de rester à sa communauté et de se reposer. Le lendemain et les jours suivants, n'étant pas mieux, elle reçut l'ordre de ne pas se fatiguer. Durant ce temps, Dieu, qui voulait ajouter un dernier coup de pinceau à la ressemblance de cette âme fidèle avec le Divin Original, la fit passer par d'effroyables angoisses intérieures. La pensée des terribles jugements de Dieu jeta tout à coup l'épouvante et le trouble dans tout son être et fit trembler son pauvre cœur. Son âme, naguère si calme, se vit assaillie par une épouvantable tempête, en proie à des ténèbres obscures, plongée dans une cruelle désolation et pouvant s'écrier avec la Victime du Calvaire : « Mon Dieu ! Mon Dieu ! Pourquoi m'avez-vous abandonnée ? »

Enfin, le recours au Cœur de Jésus et à la Mère des Douleurs dissipa l'orage, la lumière se fit et son âme reprit sa sérénité d'autrefois. Mais la maladie, durant ce laps de temps, avait fait du progrès et un jour, on la rencontra ne pouvant plus se soutenir, on la conduisit à l'Infirmierie. Dès qu'elle y eut mis le pied, regardant celles qui lui avaient porté secours : « Je n'en sortirai plus, leur dit-elle ». Dès le même jour, la fièvre se déclara avec intensité, elle s'alita et le danger bientôt devint évident, les médecins n'avaient guère plus d'espoir. Les Supérieures, alarmées de la perte que la Communauté allait faire par la mort d'un sujet si précieux, lui ordonnèrent de demander sa guérison par l'entremise du grand Saint Joseph. Ce commandement la contraria beaucoup. Cependant, inclinant sa volonté devant celle des ses Supérieures, elle accomplit généreusement ce que l'obéissance lui prescrivait quoique avec une répugnance extrême tant elle désirait aller au plus vite jouir des embrassements de son bien aimé. C'était quelque chose du Fiat du divin agonisant à Gethsémani. Se tournant vers une petite statue de Saint Joseph, elle lui fit cette prière, d'une voix presque mourante : « Mon bon Père Saint Joseph, on me commande de vous demander ma guérison, je le fais de tout cœur, par obéissance, car vous savez que je n'ai jamais agi autrement. Donc, mon bon Père, demandez-là pour moi et recommandez-moi à ma bonne Mère, la très Sainte

Vierge. » Son infirmière ayant ajouté « si c'est la sainte Volonté de Dieu », « Ah! oui, lui répliqua-t-elle avec vivacité, la Volonté de Dieu a toujours été le mobile de mes actions, oui, oui, je ne demande que l'accomplissement de la sainte Volonté de Dieu ». Puis, regardant son infirmière, elle lui demanda comme pour s'assurer si elle avait rempli l'intention de ses supérieures « Cette prière est-elle suffisante? » « Certainement, lui répondit celle-ci, demeurez en paix et essayez de reposer ». « Dites bien à notre Mère, ajoute-t-elle, que j'ai fait ce qu'elle m'avait ordonné ».

Cette chère Sœur eut le mérite d'avoir fait un sublime acte d'obéissance mais, hélas, ses Supérieures n'en eurent pas moins la douleur de faire le sacrifice d'un sujet si précieux. La lampe de cette vierge sage et prudente jetait une lumière vive et ardente et il tardait à l'Époux Céleste d'aller à sa rencontre et de l'inviter à gravir les splendeurs des sacrés parvis pour y célébrer leurs éternelles fiançailles et y chanter le cantique de l'Agneau paré du splendide vêtement de la virginité. Réduite bientôt à l'extrémité, elle reçut le sacrement des mourants avec une pleine lucidité d'esprit. Plus elle touchait à sa fin, plus son âme s'unissait à Dieu et comme ses lèvres expirantes murmuraient quelques paroles, la Sœur Supérieure approcha son oreille de la bouche de la mourante. Elle l'entendit qui disait : « Seigneur, n'entrez pas en jugement avec votre servante. Seigneur, j'ai mis ma confiance en Vous, je ne serai pas confondue. Je vous ai préféré à tout ». Ne donnant plus ensuite aucun signe de connaissance, elle entra dans une paisible agonie et remit ainsi son âme entre les mains de Celui qu'elle avait uniquement aimé depuis l'heureux jour où il avait fait entendre un appel plein d'amour à son cœur aimant et docile. C'était dans la journée du 31 juillet. Notre chère Sœur Pomainville, dite Sœur Ste Croix, était dans la 37^{ième} année de son âge et la 11^{ième} de sa vie religieuse. Malgré les trop courtes années qu'elle a passées au sein de notre communauté, son nom est cependant resté en singulière vénération et ses angéliques vertus ont laissé une trace profonde dont le souvenir est bien cher à celles qui furent ses contemporaines.

Une jeune fille que notre Sœur Ste Croix avait été prise pour aide aux ambulances et qui, de protestante, était devenue fervente catholique, tomba malade à peu près dans le même temps. Le matin du décès de celle-ci, la figure souffrante de la jeune convertie parut

toute rayonnante et, poussant tout à coup un cri de surprise et de joie, elle s'écria : « Oh! qu'elle est belle, oh !qu'elle est belle! ». Sur ce, quelqu'un lui demanda de qui elle parlait : « De ma Soeur Ste Croix, ajouta-t-elle, oh quelle est belle ! Elle s'en va au Ciel, je la vois qui monte ». Quelques heures plus tard, la jeune fille mourrait à son tour. Ses assistants qui avaient été étonnés et émus de cette scène vinrent à la communauté s'informer si notre Sœur Ste Croix était morte et l'on constata que le fait avait eu lieu précisément à la même heure qu'elle avait rendu son dernier soupir. Notre Père Larré qui avait tous les secrets de cette belle âme, ajouta foi à cette apparition et il en fit le récit à maintes personnes en faisant l'éloge des vertus de celle qu'il connaissait si bien.

L'épidémie, en se propageant d'une manière toujours de plus en plus alarmante, menaçait la Communauté de plus grands ravages encore si elle ne se hâtait de prendre une prompte mesure pour en arrêter le regrettable progrès. Nos deux médecins, après avoir vainement employé tous les secours de l'art, déclarèrent qu'il fallait d'absolu nécessité que nos sœurs convalescentes allassent respirer le bon air par un changement de localité. À cet effet, notre Manoir de Châteauguay avec son isolement, sa riante et belle campagne, aurait été sous tous les rapports l'endroit le plus agréable et le plus favorable, mais la distance ne permettait pas d'y pouvoir transporter nos pauvres malades encore trop faibles pour supporter la longueur du trajet qui aurait pu leur être préjudiciable et même fatal.

Les bonnes Sœurs de la Congrégation, dont la sympathie et le dévouement à notre égard dépassèrent toute éloge, s'acquièrent un droit inoubliable à notre reconnaissance pour la générosité et le dévouement dont elles firent preuves en cette circonstance, allant jusqu'à compromettre leurs propres intérêts pour nous venir en aide. Apprenant que nous avions besoin, pour le recouvrement de la santé de nos malades, d'une maison da campagne, elles résolurent incontinent d'offrir à notre Mère leur métairie de l'Ile Saint-Paul où elles employaient un grand nombre d'hommes à la culture des terres si en valeur. Mais ceux-ci, entendant parler du projet de ces bonnes Sœurs, leur déclarèrent que du moment où les malades mettraient le pied dans l'Ile, ils laisseraient tous les travaux et s'en iraient. Celles-ci, loin d'être déconcertées et de s'effrayer de leur menace, restèrent disposées à sacrifier leur récolte de l'année plutôt que de ne nous point

prêter assistance. Cependant, elles ne pouvaient effectuer leur généreux dessein sans l'autorisation de Monseigneur à qui elles le réfèrent. Sa Grandeur ne put qu'admirer leur fraternelle charité et leur désintéressement mais ne leur permit pas d'exposer leur communauté à en courir un pareil dommage.

Nos bons Pères Sulpiciens de leur côté, ne mirent pas moins d'empressement à nous montrer leur paternel intérêt à notre égard en mettant à notre disposition leur maison de la ferme Gregory, (aujourd'hui notre propriété sous le nom du Carmel), commode et spacieuse, entourée d'arbres forestiers et d'arbres fruitiers, complètement hors de la ville, parfaitement isolée, offrant ainsi l'avantage de belles promenades solitaires avec tous les autres agréments de la campagne. Monseigneur fut d'avis que notre Mère accepta cette offre, ce dont elle fut très satisfaite, sans pourtant ne pas savoir sur qui elle pourrait compter pour aller y faire les préparatifs nécessaires pour y recevoir des malades.

Lorsque les bonnes Sœurs de la Congrégation, qui épiaient les occasions de nous rendre services, firent dire à Notre Honorée Mère qu'elles se chargeaient de faire nettoyer la maison, ce qui tira de celle-ci une bonne épine du pied. Cette maison qui n'avait pas été habitée depuis longtemps était restée dans un état de malpropreté, nécessitait un sérieux grand ménage. Le *barda* de la cave au grenier fut scrupuleusement et consciencieusement fait. Pas un petit coin n'échappa à la brosse et à l'époussette et sous des mains si bien *entendues*, elle revêtit un aspect de fraîcheur, un air de propreté qui lui donna l'apparence d'un petit palais. De plus, ces bonnes et charitables Soeurs firent transporter à leurs propres frais tout l'ameublement nécessaire, jusqu'à une vingtaine de lits avec rideaux, qu'elles fournirent aussi. Tout étant prêt, une quinzaine de nos convalescentes, dans la journée du 26 juillet, se dirigeaient du côté de cette maison de campagne, la plupart d'entre elles n'avaient quasi pas conscience de leur état, les unes riaient, d'autres pleuraient, celles-ci priaient, les autres chantaient, selon les différentes dispositions de chacune. C'était à arracher des larmes de compassion des cœurs les plus insensibles que de les voir partir plus ou moins tristes, plus ou moins joyeuses.

La charmante demeure qu'elles s'en allaient habiter, en outre qu'elle leur fournissait tous les avantages possibles pour leur prompt

rétablissement, était aussi à la proximité de la ville et permettait à notre Très Honorée Mère d'y aller plusieurs fois la semaine, ce qu'elle ne manquait pas de faire à la grande satisfaction de nos chères Sœurs qui la désiraient toujours avec impatience et qui la laissaient partir à regret.

Nos bons Pères du Séminaire furent aussi très assidus à les visiter, surtout le dévoué, l'excellent et charitable M. Villeneuve qui eut pour elles toutes les bontés imaginables et qui fut comme le sauveur de notre Communauté, par les moyens que lui inspirait son ingénieuse charité pour s'en rendre utile, soutenant et relevant au besoin le courage général par une douce et charmante gaieté, ayant toujours sur les lèvres un mot aimable, une parole agréable.

Monseigneur, ayant permis de garder la Saint Sacrement dans la maison, l'appartement le plus vaste et le plus décent avait été soigneusement préparé à cet effet. Dès le lendemain de l'arrivée de nos Sœurs, le bon Père Larré y fut dire la sainte messe et elles l'eurent ensuite deux fois par semaine, ce qui leur était d'une grande consolation, qu'elles purent goûter, après que les forces et la tête leur furent revenues.

Après une 15 (quinzaine) de jours passés à la ferme Gregory, quelques-unes furent jugées bien portantes pour être envoyées au Manoir de Châteauguay. Elles s'y trouvaient pourtant si superbement installées que ce leur fut un grand sacrifice de partir. Le 9 août, sept d'entre elles, sous la garde de notre bonne Sœur Assistante Mallet, disaient adieu à leurs compagnes et s'embarquaient pour Châteauguay. Quoiqu'elles eussent pris un mieux considérable, elles n'avaient pour la plupart qu'une partie de leur jugement et se montraient par suite tenaces à l'excès. Bon gré, mal gré, il fallait souscrire à ce qui leur passait par la tête et n'avaient nulle envie de jurer obéissance à notre bonne Sœur Assistante qui s'évertuait à leur faire plaisir et qui était dans des transes continuelles, surtout quand il leur prenait fantaisie d'aller sur l'eau et que, pour aucune considération, elle ne réussissait à les en empêcher. Ces pauvres Sœurs demeurèrent dans cette espèce de délire pendant plusieurs semaines, et jusqu'à ce qu'elles eurent repris leurs forces naturelles. Comme leur état ne leur permettait pas d'aller aux offices de l'église de la paroisse, Monseigneur, toujours rempli de compassion et de charité, leur permit d'avoir le Saint Sacrement dans

la petite chapelle du Manoir, et le bon M. Lecours, curé de Châteauguay, eut la complaisance de venir leur donner la sainte messe sur semaine et le dimanche inmanquablement.

Le 28 juillet, on commença, à la Communauté, une neuvaine solennelle en l'honneur du bon Père Saint Joseph. Sa statue, ornée de fleurs et d'un beau luminaire, fut placée dans l'église, trois cierges y brûlaient la journée entière et, après la sainte messe, le prêtre récitait les litanies de Saint Joseph auxquelles toute l'assistance répondait avec joie et piété. Comme on espérait la cessation du fléau que par l'intercession des Saints du Paradis, on multipliait les dévotions en leur honneur. La bonne Sainte Anne, que nos mères, sur leurs genoux, nous ont appris à prier, reçut aussi un tribut d'hommages et chaque soir, après le chapelet, on faisait pieusement la récitation de ses litanies avec la confiance de petits enfants s'adressant à leur grand'mère.

Le Céleste Gardien, les yeux toujours attachés sur la famille d'Youville, ne se lassait pas d'en cueillir les plus belles fleurs dans le choix qu'il en faisait, en voulant de toutes les saisons, et s'arrêta devant une tête noblement blanchie. Déposant la couronne d'immortalité sur son front septuagénaire, il transplanta cette plante mystique en son céleste parterre où, à jamais resplendissante de l'éclatante blancheur du lys, elle marchera pour toujours à la suite de l'Époux des Vierges. C'était le 4 août, notre chère Sœur Nobless, de douce et pieuse mémoire, venait d'expirer.

Notre Sœur Marie Anne Nobless, d'origine anglaise, avait vu le jour au Canada le 12 avril 1775. À peine sortie de l'enfance, l'infortune sembla tout d'abord vouloir s'attacher à ses parents; elle perdit sa mère. Son père, simple soldat, étant incapable de l'élever et de pourvoir à son éducation, fut contraint de s'en séparer et de la placer sous le toit de la Charité. À partir de ce jour, l'orpheline n'en connut jamais d'autre et l'Hôpital devint son foyer de famille. Elle avait une sœur aînée qui se nommait Catherine et qui, après avoir passé quelques années avec nous, voulut retourner dans le monde pour s'y fixer. Ayant rencontré un parti avantageux, elle se maria et eut plusieurs enfants qui lui donnèrent des consolations.

Ces deux petites orphelines étaient encore protestantes lorsqu'elles furent remises entre les mains notre très Honorée Mère Despins. Elles furent instruites et baptisées par notre vénéré Père Poncin qui, remarquant l'oeil vif et l'esprit prompt de la petite Marie Anne, reconnut bientôt qu'elle avait une mémoire facile, un grand désir de s'instruire et de très heureuses dispositions à la vertu. Il voulut dès lors cultiver cette jeune plante. Lui-même, dans ses moments de loisir, lui apprit à lire, lui donna des leçons d'écriture et de grammaire, lui enseigna quelques pages d'histoire surtout celle de l'Église et lui fit acquérir quelques autres connaissances qui, en développant son intelligence, formait son jugement, prédisposait son coeur à la vertu et la préparait pour un avenir honorable. Mais ce saint et vertueux ecclésiastique s'attacha surtout à implanter dans son coeur aimant et sensible le goût de la piété, l'amour du devoir, une grande attention à bien faire toute chose et l'esprit de travail. Il l'encourageait et la félicitait de ses petits succès avec toute la bonté d'un père. L'orpheline, en grandissant, répondit à sa sollicitude et profita de ses leçons en utilisant les talents dont la Providence l'avait favorisée. Aimant beaucoup la lecture, elle saisissait avec empressement tous les petits moments à sa disposition et les employait à s'instruire. Il est de tradition qu'elle lisait avec un goût si exquis et donnait à ses phrases une expression si vive et si naturelle que c'était un plaisir de l'entendre. Sa conversation était toujours des plus agréables et d'autant plus intéressante que, grâce à son heureuse mémoire, elle avait tout un répertoire d'anecdotes et de traits édifiants qu'elle narrait avec beaucoup de sel et de facilité.

Formée et guidée par le vénéré Père Poncin, son coeur, flexible comme une cire molle, s'ouvrit à toutes les bonnes impressions qu'il s'efforçait d'y graver. Bientôt, on remarqua chez l'orpheline un grand esprit de foi, l'amour de la prière et une grande compassion pour les pauvres. Hélas, la jeune enfant, naguère en contact avec le malheur, avait appris à le respecter et à lui donner des fleurs. Insensiblement, elle pencha pour la vie religieuse et manifesta le désir d'entrer dans notre Noviciat. Comme elle était naturellement attachée au toit qui l'avait si charitablement abritée, on jugea à propos de prolonger ses années d'épreuves et elle dut attendre longtemps avant de voir ses espérances se réaliser. Mais durant ce laps de temps, sa vocation à la vie religieuse, battue par le vent de la contradiction, ne poussa que

plus avant ses racines et, dans la suite, elle n'en poursuivit qu'avec plus de ferveur sa laborieuse et méritoire carrière.

Ce ne fut qu'à l'âge de 25 ans, le 13 octobre 1800, que toute pleine de santé et toute rayonnante de joie, elle fut admise à nombre de nos postulantes et 2 ans après, le 19 octobre 1802, elle fut au comble de ses désirs en ayant l'inestimable bonheur de prononcer ses vœux de religion. En ce jour solennel et d'ineffable souvenir, la nouvelle professe ne sentit battre à ses côtés, ni le cœur d'un père, ni le cœur d'une mère mais en face d'elle et pour témoin de ses serments, se voyait un vénérable vieillard dont les rides septuagénaires disparaissaient sous un rayonnement de bonheur. C'était le bon et vénéré Père Poncin qui tressaillait de contentement en voyant la petite protégée de l'Hôpital, sa chère élève, agenouillée au pied de l'autel, prenant Jésus pour unique partage et la part de son héritage.

Dès le début de la carrière religieuse, notre Sœur Nobless se fit surtout remarquer par son extrême régularité et elle fut tous les jours de sa vie d'une ponctualité rigide, pour ne pas dire militaire. En s'engageant par les liens étroits et irrévocables des vœux de religion, elle avait excellemment compris qu'elle devenait, par-dessus tout, fille de communauté et que, conséquemment, elle aurait à tous les instants de son existence à se plier aux exigences d'une règle. Aussi fut-elle toujours très soigneuse et attentive à en observer tous les petits points avec un grand esprit de foi et avec une constance qui ne se démentit jamais, pas même sous le froid des ans alors que, parvenue à l'hiver de la vie, le plus mâle courage semble de glace et que la nature, faible et épuisée, ayant perdue sa vigueur, réclame quelque adoucissement. Notre Sœur Nobless, loin de se croire exempte de la règle commune, se faisait scrupule de demander la plus légère dispense dans une grave nécessité et elle demeura constamment assujettie aux plus menues observances avec l'abandon et la docilité d'une simple novice, ne voulant même pas accepter les services que les plus jeunes Sœurs auraient voulu lui rendre et dont elle les remerciait avec politesse, leur disant d'un air aimable et gracieux: « qu'elle était seulement la servante des pauvres, mais la sienne propre, et qu'elle n'était pas venue en religion pour se faire servir mais pour servir les autres ».

Faisant de son avancement spirituel sa principale affaire, elle était d'une très grande délicatesse de conscience et n'aurait pas voulu, par

respect humain, timidité ou autrement, demeurer sous l'accablement de ses pénibles malaises, occasionnés par des incertitudes et des perplexités qui ralentissent la ferveur, abattent le courage et amoncèlent des nuages de tristesse où l'âme n'y voit goutte. Dans ces angoisses de coeur dont, comme beaucoup d'autres, elle ne fut pas exempte, elle eut recours à un pieux Ecclésiastique du Séminaire en qui elle avait pleine confiance. Celui-ci eut grâce de calmer les cruelles agitations de son âme et de l'établir dans une paix solide et durable. Cette direction parut, à celles qui n'en avaient jamais senti le besoin, un peu extraordinaire et ne manqua pas de lui attirer certains désagréments qu'elle supporta non seulement avec humilité et patience mais avec un grand contentement intérieur, ne croyant pas devoir payer trop cher l'abondante paix qui remplissait son âme et qui en lui dilatant le cœur, facilitait ses progrès dans la sainteté propre à sa vocation.

D'un esprit judicieux, clairvoyant et conciliant, elle cédait volontiers au jugement des autres; mais cependant, elle se serait bien gardée, pour faire plaisir à un chacun, d'incliner contre le droit et la justice. Sans se prononcer ouvertement, elle agissait dans les circonstances selon ce qui lui semblait devoir le plus contribuer à la gloire de Dieu, à l'utilité du prochain et au bien de sa communauté.

Comme toutes les âmes qui tendent à l'union avec Notre-Seigneur, elle avait l'esprit de prière et elle comprenait que l'oraison est cette échelle mystérieuse à l'aide de laquelle on arrive au sommet de la perfection. Aussi, qu'il était édifiant de la voir sur ses vieilles années, alors qu'elle était à la salle de communauté, occupée à un travail manuel, ayant devant elle un petit papier sur lequel elle notait la pensée qui l'avait le plus frappée durant sa méditation ou une pieuse oraison jaculatoire dont elle se servait pour se tenir en présence de Dieu, de sorte que tous les mouvements et toutes les jaculations de son cœur n'étaient qu'une continuelle aspiration vers le Ciel.

Extrêmement bonne, officieuse et obligeante envers toutes ses Sœurs, elle était surtout pleine d'indulgence pour les plus jeunes qui lui donnaient aisément leur confiance et leur affection dont elle se servait pour les porter à la piété, à l'amour de leur devoir et de la Règle, et à l'esprit de leur état, leur donnant aussi au besoin de sages avertissements mais avec une délicatesse et un à-propos qui ne

pouvait froisser. D'une simplicité d'enfant, elle était d'une soumission exemplaire et n'avait pour toute volonté que celle de ses supérieures à qui elle donnait, en toutes rencontres, des marques de sa vénération et de son respect et ne se serait jamais retirée d'auprès d'elles sans faire une profonde révérence, ce dont elle s'acquittait de si grand cœur et de si bonne grâce que nos jeunes sœurs d'alors en étaient tellement frappées qu'après 50 ans, elles s'en souvenaient encore et la citaient comme modèle de ce que nous devons faire à notre tour.

Ayant en horreur les places de distinction et les charges honorifiques, sa conduite démontrait qu'elle avait pris pour devise: «Aimez à demeurer inconnue et à être comptée pour rien ». Cherchant toujours à s'effacer, elle n'enviait que le seul honneur d'être agréable à Dieu. Cependant, elle savait se plier aux devoirs de la bienséance et de la politesse chrétienne et religieuse quand les convenances l'exigeaient car sa piété n'avait rien de sauvage ni de trop austère. Gaie et spirituelle, elle avait la répartie vive et agréable. Un certain personnage, né sur les confins de la France, ne lui allait pas. Or un jour, elle répondit, fort à propos, sur ce qu'on lui représentait, que ce Monsieur était Français, « qu'il n'en avait que la lisière ».

D'une haute stature, d'une taille droite et élancée, elle avait un port magnifique qui attirait grandement l'attention des personnes qui la voyaient pour la première fois. Un teint frais et légèrement animé faisait ressortir ses traits délicats et parfaitement réguliers. Ses belles et riches qualités de l'esprit et du cœur se traduisaient dans sa physionomie dont l'expression était digne et calme, et dans ses manières nobles, douces, affables et gracieuses envers tout le monde.

Un jour que quelques visiteurs distingués étaient à la salle de communauté, d'autres se présentèrent demandant notre Révérende Mère Supérieure. Comme celle-ci était engagée auprès des premiers, elle pria notre chère Sœur Nobless d'aller répondre à sa place. Sans hésiter, elle se leva incontinent, d'un air souriant, fit un salue gracieux et alla où l'obéissance l'envoyait. Les visiteurs, agréablement étonnés de rencontrer tant de grâce et de distinction sous un aussi modeste habit, s'entre-regardèrent, et l'un d'eux dit à notre révérende Mère : « quelle dignité dans cette Sœur ». Dans les différents offices où elle fut successivement employée, elle s'en acquitta toujours à la satisfaction de ses Supérieures et des personnes dont elle était chargée

à qui elle ne refusait rien de ce que la règle pouvait lui permettre de leur accorder, se mettant même à la gêne pour leur faire plaisir, excusant ou feignant ne point s'apercevoir de leur travers de tête et ayant un tact exquis pour entretenir, entre tous les différents caractères, l'harmonie et une expansive gaieté.

Son amour pour les pauvres, qu'elle envisageait de l'œil de la foi, était son caractère distinctif et se manifestait par un dévouement qui ne peut être surpassé. Pendant les dix-huit années qu'elle fut consécutivement à la salle des femmes, elle les servit et les entoura d'une sollicitude toute maternelle. Prenant pour sa part le soin immédiat des plus infirmes, elle-même les accommodait dans leurs lits, pansait leurs plaies et ne souffrait pas qu'aucune fille de service la remplaça dans cet office répugnant à la nature. Lorsque ses propres infirmités lui rendirent cette tâche doublement pénible, elle ne se lassa pas de continuer de la remplir et ne voulut jamais la confier à d'autre. Si l'on s'offrait à la remplacer, elle s'en défendait poliment et répondait agréablement « Que c'était son droit, qu'elle ne le cèderait à personne ».

Les pauvres idiots étaient l'objet de sa plus tendre pitié et de sa commisération. Elle les traitait comme des enfants, les caressait et ne souffrait pas qu'on leur fit la moindre peine. À cette époque, nos Sœurs n'allaient pas servir les pauvres à table comme nous le faisons aujourd'hui; pour lors, il était ordinaire qu'elles allassent, les jours de congé, visiter les pauvres des Salles. Cette marque de sympathie faisait plaisir à ceux-ci et nos Sœurs, tout en les encourageant par de bonnes paroles, s'amusaient et se recréaient; quelques-unes prétendaient venir remplacer la chère Sœur Nobless. C'était alors une scène de plaisir pour celles-ci et de chagrin pour les idiots qui lui étaient attachées comme à une mère. Il en résultait des pleurs et de petites fâcheries qui attiraient l'attention de la bonne hospitalière et qui, ne pouvant plus tenir, venait à la hâte consoler et rassurer ses chers enfants avec un langage et des caresses qui séchaient leurs larmes et les remettaient de bonne humeur. Aux heures de récréation, toute sa famille se réunissait autour d'elle. Le temps s'écoulait joyeusement et rapidement car la bonne Sœur Nobless leur racontait des histoires et puis, aux jours de congé, elle les amusait à de petits jeux, leur distribuait des sucreries ou des fruits dont elle se faisait toujours une bonne provision. Car, dans ce bon vieux temps,

chaque hospitalière pourvoyait par sa propre industrie aux besoins de sa salle respective et tout le profit qu'elle faisait lui restait entre les mains et elle pouvait l'employer en faveur des pauvres dont elle était chargée. Notre Sœur Nobless, qui confectionnait des fleurs avec beaucoup de goût et qui réussissait pareillement très bien à faire les Enfants Jésus, prélevait un gain considérable dont elle se servait avec économie tout en fournissant abondamment sa salle de linge, en donnant à ses vieilles tout le confort possible et en pourvoyant de toutes sortes de provisions, n'allant jamais rien demander à la Procure, pas plus qu'à la cuisine qui ne lui servait que la soupe et la viande.

Notre Vénérée Mère d'Youville, dès le début de son œuvre, dut donner beaucoup de latitude aux Sœurs Hospitalières afin de leur donner l'émulation pour entretenir le plus grand nombre de pauvres possibles. Cette coutume allait très bien pour le commencement d'un Hôpital qui n'a encore aucun revenu fixe, mais elle ne devait pas pouvoir toujours l'accorder avec les étroites obligations du vœu de pauvreté, et l'esprit de propriété s'infiltrant nécessairement, il fallut de toute nécessité en venir au plus parfait et supprimer les bourses particulières. C'est ce que fit Sa Grandeur Monseigneur Lartigue dans sa première visite pastorale de 1835. Le profit de chaque salle dut, dès lors, être remis entre les mains de l'Économe avec la charge de fournir tous les approvisionnements requis. Notre bonne Sœur Nobless ainsi que nos autres Sœurs hospitalières se soumirent volontiers à cette ordonnance, quoiqu'elles sentissent par avance, l'assujettissement où elles allaient être dorénavant contraintes, mais animées d'un véritable bon esprit, elles avaient déjà compris que cet état de chose encore à l'ordre primitif, ne pouvait pas durer et deviendrait par la suite très préjudiciable au bien spirituel de la Communauté.

Après avoir été huit ans infirmière et vingt-sept ans hospitalière, notre chère Sœur Nobless, devenue sexagénaire, était usée plus par le travail que par l'âge. Alors, notre Très Honorée Mère Beaubien, afin de conserver le plus longtemps possible à la Communauté un sujet de si grande édification, songea à lui donner quelques repos en la déchargeant de son office et en lui confiant l'emploi des ouvrages manuels pour lesquels elle avait un goût et des talents bien rares. Ce fut, pour son cœur sensible et son âme ardente, l'heure d'une grande épreuve et d'un dur sacrifice que d'abandonner la salle des femmes où ses jours s'écoulaient dans un labeur continu mais avec le

contentement d'une mère au milieu de sa famille. Cependant, elle ne laissa rien voir de sa peine et garda le silence le plus absolu. Instruite à l'école de l'oraison, elle comprenait que le moyen, en Communauté, de s'élever à une haute perfection, était de souffrir en silence. Il n'en fut pas de même des chères vieilles qui répandirent bien des larmes et firent éclater bien haut leur chagrin. Il leur fallut cependant se soumettre sans pourtant jamais se consoler et avec elles, le souvenir de la bonne Mère Nobless descendit dans la tombe.

Ce fut pendant les dix dernières années de sa vie qu'elle passa à la salle de Communauté que nos Sœurs allaient s'édifier auprès d'elle. Toujours calme et recueillie, elle priait sans cesse et, en travaillant, elle s'acquittait d'une foule de petites pratiques de dévotion sans que pour cela, elle eut à interrompre ses occupations. Les dimanches et Fêtes, quand elle avait satisfait sa piété de ferventes prières au pied du Saint Sacrement, elle se recréait par la lecture de quelques livres édifiants et instructifs. Aux jours de grande récréation, elle ne manquait pas d'aller plusieurs fois rendre ses devoirs à Notre Seigneur et puis, elle revenait à son petit travail. Et comme son amour pour Jésus dans l'Eucharistie lui inspirait du zèle à travailler pour les pauvres églises des campagnes, elle employait une partie de ses jours de congé à faire du linge d'autel qu'elle remettait à notre Révérende Mère Supérieure pour qu'elle le distribuât.

Lorsque la Maîtresse des novices, alors Sœur Forbes, pour cause de maladie ou autrement s'absentait pour quelques temps du Noviciat, notre vénérable Sœur Nobless allait la remplacer. Les novices la voyaient arriver avec plaisir car toutes l'aimaient et se recréaient avec elle. D'une tendresse de Mère, elle avait à leur égard des faiblesses de grand'mère, trouvant toujours moyen de les excuser en toute circonstance, les entourant de soins, ménageant leur santé. Si quelqu'une prenait le rhume, alors elle était inquiète et pour plus vite l'en débarrasser, elle allait elle-même à la cuisine lui faire brûler du sucre et comme d'autres éprouvaient la tentation d'y goûter, accédait à cette petite fantaisie, faisant mine de croire qu'elles avaient un commencement de toux, elle en donnait à chacune.

C'était ainsi que, dans sa verte vieillesse, elle pouvait encore se rendre utile à la Communauté et perpétuer, surtout par son bon exemple, l'esprit primitif quand l'émigration vint tout à coup jeter la

consternation dans notre ville. Sœur Barbeau, comme nous l'avons dit précédemment, était hospitalière d'une salle d'hommes et désirait beaucoup aller au secours des immigrants mais il lui fallait une remplaçante, ce que voyant notre chère Sœur Nobless, elle s'offrit volontairement à notre Révérende Mère McMullin qui, vu son grand âge, fit d'abord quelques difficultés mais elle se laissa bientôt vaincre par ses pressantes sollicitations. Et notre vénérable ancienne endossa joyeusement le fardeau d'hospitalière, hélas bien trop lourd pour ses vieilles épaules. Oubliant qu'elle n'avait plus sa vigueur d'autrefois, elle se met à la besogne avec une ardeur incroyable et, pour surcroît de fatigue, elle prit sous ses soins des cas très graves de l'épidémie qu'elle eut le bonheur de ramener à la vie en sacrifiant la sienne propre. Au bout de quelques semaines, elle tomba d'épuisement, sentant depuis plusieurs jours la fièvre la consumer, elle se raidissait contre le mal qui la tourmentait mais enfin la nature succomba. Atteinte de l'épidémie, elle eut quelques jours de cruelles souffrances et le 4 août à 7 heures du soir, elle s'endormit du sommeil du trépas pour s'éveiller là haut entre les bras du Père céleste, Maître et dispensateur de nos immortelles destinées.

La disparition de notre vénérable Ancienne causa un vide bien grand dans le cercle de famille car elle était non seulement vénérée mais chérie et aimée de toutes ses Sœurs et de tous les pauvres de l'Hôpital. Et aujourd'hui encore, ceux et celles qui l'ont connue n'ont qu'une voix pour redire ses vertus, sa charité, sa douceur, son affabilité et son extrême amour pour les pauvres.

Dans le court espace de 24 jours, le terrible fléau avait impitoyablement décimé nos rangs et sept victimes, comme des blanches colombes, avaient d'une course rapide et d'un vol léger franchi le seuil du temps à l'éternité pour se jeter dans le sein du Dieu Rémunérateur, qui compte pour fait à lui-même ce que nous aurons fait au moindre des siens. Le ciel semblait satisfait, et le 12 août, l'épidémie sévissait encore mais d'une manière bien moins alarmante. Les plus malades étaient hors de danger et les convalescentes, en prenant l'air de la campagne, se rétablissaient graduellement. Pour lors, notre très Honorée Mère Mc Mullin commença à respirer un peu plus à son aise et songea à faire chanter les Services de nos Sœurs dont les dépouilles mortelles avaient été furtivement descendues au caveau, sans autre cérémonie que la simple récitation des prières

liturgiques avec les suffrages accoutumés de la Communauté. Durant toute une semaine, il y eut chaque jour une messe de Requiem célébrée dans notre église pour le repos de l'âme de nos chères Sœurs défunttes. Comme nos Sœurs n'étaient pas en état de les chanter, on fut, pour cette fois, obligé de dévier à l'usage accoutumé et d'engager des chantres de la Paroisse Notre-Dame.

Enfin, la contagion avait cessé ses lamentables ravages et, étant peu à peu complètement disparue, il fut nécessaire et même de rigueur de faire nettoyer la maison et blanchir à la chaux du grenier à la cave. Ce ménage universel dura deux à trois semaines. Les lavages, frottages et blanchissages étant terminés, l'Hôpital entier avait un lustre de fraîcheur et de propreté qui, en faisant oublier l'affreuse calamité avec ses noires angoisses, semblait inviter ses habitants à reprendre le cours ordinaire de ses fêtes de famille. Aussi, dès le 12 septembre, notre Révérende Mère fit revenir toutes les Sœurs de Châteauguay et de la ferme Gregory afin de célébrer ensemble la belle fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. Cette fête, naguère si joyeuse, eut nécessairement cette année là un cachet de tristesse qui fit couler bien des larmes car, en parcourant de l'œil la salle de communauté, on remarquait ici et là plusieurs places vacantes et c'était la première fois que la Communauté se trouvait réunie depuis que l'épidémie, semblable à un furieux orage, en avait secoué des rameaux et détaché les plus beaux fruits.

Le 16 septembre, notre Révérende Mère, en se voyant entourée de sa petite famille de 34 professes, ne pouvant assez remercier le ciel de ce que, sur 30 qui avaient eut le typhus, un bon nombre était revenu à la vie malgré l'opinion des médecins qui n'avaient plus pour elles aucun espoir. Et dans sa reconnaissance, elle proposa à la Communauté de faire une neuvaine d'action de grâces en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Cette proposition fut unanimement et vivement acceptée et dès le même jour, l'enfant, l'infirmes et le vieillard conjointement avec les Sœurs, offrirent une commune prière pour remercier le Père des miséricordes.

Le 19, qui était un dimanche, toute la Communauté étant réunie à l'église pour le Miserere, notre très Honorée Mère, après la récitation de l'Angélus, commença le Te Deum. L'hymne d'action de grâces, en éveillant d'affligeants souvenirs, causa dans tous les cœurs une vive

émotion mais toutes n'en remercièrent pas moins le bon Dieu pour les grâces reçues et à attendre pour l'avenir.

Dès la veille de l'Exaltation, nos Sœurs avaient repris le service des pauvres des salles qui avait été suspendu depuis le mois de juin.

La situation précaire d'un grand nombre de veuves et de filles qui restaient sans appui, sans asile et sans pain, nécessitait un prompt secours. Le Capitaine Weatherly, Intendant des immigrants, s'en occupa et loua à cette fin une maison mais il lui fallait des personnes pour y placer à la tête. Sur ce, il se présenta à la Communauté accompagné de M. Ryan, Commissaire, et pria notre très Honorée Mère de vouloir accepter la direction de cet Asile. Après quelques délibérations avec les Consoillères, la Communauté y consentit volontiers, d'autant plus que Sa Grandeur Monseigneur de Montréal promettait d'y faire donner la sainte messe tous les jours. Cette maison, située sur la ferme Saint-Gabriel, en face du chemin qui conduit à la Rivière Saint-Pierre, était assez spacieuse. Nos Sœurs qui furent la visiter, la trouvèrent assez convenable quoiqu'elle laissa beaucoup à désirer.

Le 3 septembre, des Dames Irlandaises, renommées pour leur charité et leur générosité, avaient été invitées de s'assembler dans une des salles de l'Hôpital dans le but d'organiser un comité pour venir en aide à l'Asile qui allait s'ouvrir. Les conditions à remplir par les Dames qui voudraient faire parti du Comité, consistaient :

1.- À procurer de l'ouvrage aux personnes qui seraient admises dans l'Asile. **2.-** À contribuer, par des aumônes, à leur habillement, le Gouvernement se chargeant de les nourrir **3.-** À leur trouver de bonnes places.

Ces conditions ayant été acceptées et toutes y ayant souscrits, ces Dames choisirent notre Révérende Mère Mc Mullin pour leur trésorière et l'une d'elles fut nommée secrétaire. Avant de terminer l'assemblée, elles proposèrent de faire entre elle une collecte dont le produit servirait à se procurer les articles les moins indispensables pour la célébration des Saints Mystères dans la future chapelle.

Dès le lendemain, nos Sœurs prirent des veuves et des filles pour nettoyer la maison et le 17 du même mois, elles y entrèrent définitivement. Cet Asile subsista jusqu'à la fin d'avril, époque à laquelle toutes ayant de bonnes places, on trouva bon de cesser cette œuvre qui n'était que provisoire.

Avant de terminer les pages de la première période du mémorable événement de 1847, nous ne laissons pas passer sous silence l'honorable et bienveillant témoignage d'estime dont le Gouverneur Général de l'époque daigna honorer notre Communauté. Son Excellence Lord Elgin, ayant appris l'empressement et le dévouement de nos Sœurs auprès des immigrants, en fut admirablement étonné et hautement satisfait. Dès le 30 juin, Son Excellence, accompagné de Lady Elgin, vint faire visite à la Communauté et exprima en termes tout-à-fait chaleureux sa reconnaissance pour les services qu'elle rendait en ce moment au Gouvernement. En apprenant que déjà plusieurs de nos Sœurs avaient contracté l'horrible fléau et leur vie était en danger, il en parut vraiment fâché et adressa à notre très Honorée Mère quelques paroles de condoléances. Lady Elgin, de son côté, se montra très affable et tout-à-fait sympathique. Sa Grandeur Mgr Phelan, étant à Montréal, était un de ceux qui formait la brillante suite du Gouverneur Général.

Depuis lors, Lady Elgin, jusqu'à son départ pour l'Angleterre en 1854, ne cessa de donner à notre Communauté des marques toutes particulières d'estime. Il arriva même qu'ayant été malade, elle envoya chercher des remèdes disant qu'elle avait grande confiance dans les préparations et les médicaments des Sœurs de Charité.

Lorsque, un peu plus tard, nous reçûmes de France la vie de notre Vénérée Fondatrice, Notre Très Honorée Mère Deschamps, alors Supérieure, crût faire plaisir à Lady Elgin en lui envoyant un exemplaire superbement relié, accompagné d'une lettre dans laquelle elle lui exprimait le haut attachement et la reconnaissance que notre Communauté conserverait toujours pour son Excellence l'ex-Gouverneur Général du Canada. Lady Elgin accepta le modeste cadeau avec une si grande satisfaction qu'elle accusa réception dès la malle suivante.

Note à la mine : Voir la lettre qui lui fut adressée en décembre suivant.

DEUXIÈME PÉRIODE DE L'ÉPIDÉMIE RETOUR DE NOS SŒURS AUX AMBULANCES

A partir du jour où nos sœurs furent forcées de laisser leur poste et de céder aux bonnes Sœurs de la Providence le soin des immigrants; celles-ci, en grand nombre, demeurèrent continuellement attachées à leurs chevets jusqu'à ce qu'enfin leur heure arriva où, à leur tour, excédées de fatigue, elles succombèrent et contractèrent la maladie. Alors, les immigrants restant encore à la merci de mains mercenaires, Sa Grandeur Monseigneur de Montréal vint faire appel à la charité de notre Communauté quoiqu'il n'ignorait pas que la plupart de nos Sœurs qui relevaient du typhus, n'étaient pas encore parfaitement rétablies. Mais comptant plutôt sur leur courage moral que sur leur force physique, il leur fit sa demande avec autant de confiance que de simplicité, et tout aussitôt, nos Sœurs, même celles qui avaient été réduites au porte de la mort, s'offrirent de bon cœur et spontanément, ce qui toucha tellement Monseigneur qu'il ne pu s'empêcher d'élever ses yeux au Ciel et d'en bénir le Seigneur.

Notre Révérende Mère Supérieure, se trouvant court de *Sœurs* parlant l'anglais, resta pour le moment un peu dans l'embarras lorsque la pensée lui vint de faire application pour avoir de l'aide de nos Sœurs d'Ottawa dont, à cette époque, la Communauté était unie à la nôtre. Sa demande fut très bien accueillie et leur Mère Supérieure, Sœur Bruyère, s'empressa d'envoyer notre bonne Soeur Phelan dont le dévouement, la sagesse et la capacité répondaient à son esprit de foi et à sa piété tendre et éclairée. Aussi la Communauté entière n'a jamais oublié les exemples de prudence consommée, de discrétion admirable et de beaucoup d'autres vertus dont elle laissa des traces sur son passage ici et qui lui gagnèrent l'estime générale.

Le 26 septembre, quatre de nos Sœurs reprenaient, avec un contentement surhumain, leurs pénibles fonctions auprès des immigrants. La Sœur Phelan marchait en tête du petit bataillon de ses adjointes, nos Sœurs Blondin, Dalpée et Montgolfier. La Communauté, témoin de leur départ, formait des vœux pour que le ciel leur fût propice et les préserva, cette seconde fois, de la contagion.

Nos chères Sœurs, en se dirigeant allégrement vers le funeste enclos des pestiférés, étaient loin de s'attendre que, dans cette deuxième période qu'elles étaient heureuses d'ouvrir, elles allaient avoir à rencontrer des difficultés beaucoup plus grandes que durant la première, vu les changements survenus parmi les Médecins et les Agents dont la plupart avaient été remplacés par des protestants fanatiques et mal disposés à leur endroit. Quelques-uns, ne voyant partir qu'à regret les Soeurs de la Providence qui s'étaient rendues très populaires, n'eurent pas la délicatesse de dissimuler leur mécontentement et reçurent nos Sœurs très froidement. Celles-ci, très étonnées de cet accueil glacial, en furent un peu décontenancées mais elles ne s'en montrèrent pas moins empressées à assister les malades.

Le nombre des immigrants ayant considérablement diminué, il avait été arrêté par les Supérieures que, vu la distance, une des ambulances serait réservée pour servir de logement à nos Sœurs avec une chapelle provisoire où la sainte messe, d'après l'autorisation de Monseigneur, serait célébrée tous les matins et à laquelle les malades et les engagés, la plupart catholiques, pourraient assister. Ce qu'apprenant les Médecins, ils s'y objectèrent, donnant pour raison qu'un bâtiment d'immigrants allait bientôt arriver et qu'ils auraient besoin de l'ambulance. Nos Sœurs ne voulurent pas entrer en dispute et gardèrent le silence vis-à-vis ces Messieurs, attendant le moment favorable pour leur faire changer de disposition. Peu de jours après, le premier agent, touché sans doute de leur patience, leur donna pleine liberté de s'en servir comme bon leur semblait. Sur le champ, elles le déblayèrent et se mirent en devoir de préparer le futur Oratoire le plus décent possible. Les gens de services, hommes et femmes, firent entre eux une collecte pour sa modeste décoration et Sa Grandeur Monseigneur Bourget, avec sa bonté de père et sa prévoyance ordinaire, fournit et envoya les vases sacrés, le linge et les ornements nécessaires pour la célébration des Saints Mystères.

Nos bons Pères du Séminaire, ayant été eux aussi contraints d'abandonner le champ de bataille, avaient été remplacés par les Révérends Pères Jésuites, et le bon Père Tellier, aidé d'un vicaire, eut la desserte de la Chapelle et fut comme le curé de l'enclos des ambulances formant une paroisse considérable.

Le 3 octobre fut un jour de fête pour les infortunés immigrants. Monseigneur Prince, coadjuteur de l'Évêque de Montréal, bénissait la pauvre chapelle et y célébrait la sainte messe durant laquelle nos Sœurs chanteuses, venues à dessein, firent entendre de pieux cantiques. Après le dernier évangile, Monseigneur adressa des paroles tout-à-fait touchantes aux convalescents, auxquels ceux-ci répondirent par des larmes et des soupirs. À la sortie de la chapelle, nos Sœurs, pour égayer ces chers enfants de l'infortunée Irlande, entonnèrent St Patrick's day. Alors leurs fronts s'épanouirent et un éclair de bonheur rayonna sur tous ces visages où se lisait le récit de tant de malheur à la fois.

Dès lors, nos Sœurs étant installées séjournèrent dans l'enclos des ambulances la nuit et le jour, tandis que les Révérends Pères Jésuites eurent pour logement notre Maison de la Pointe Saint-Charles et les Supérieurs placèrent nos Sœurs sous la direction du bon Père Tellier qui eut pour elles mille bontés, ne s'intéressant non seulement à leur avancement spirituel mais encore à leur santé physique. Les novices, durant ces huit mois de mission, se remplaçaient à tour de rôle. Une d'entre elles, à la veille de faire ses demandes de Profession, fut menacée de laisser le noviciat pour une raison de santé. Ayant confié sa peine au bon Père, celui-ci l'encouragea de faire une neuvaine à Saint Ignace, leur Fondateur, dont il lui remit une médaille, lui recommandant de le prier avec dévotion, ce qu'ayant fait, la jeune novice (Sœur Sauvé) quelque temps après, put lui annoncer qu'elle est parfaitement rétablie, ce qui réjouit grandement le religieux.

MEMORABLE CENTENAIRE, 7 Octobre 1847

L'année séculaire d'un événement remarquable pour notre famille religieuse, nous fait un devoir d'interrompre pour un moment notre présente narration. Si le corps, après un long et pénible travail, a besoin de repos, le cœur et l'esprit n'en sentent pas moins la nécessité, après avoir vu se dérouler devant soi tout un panorama de scènes graves et attendrissantes, telles que celles dont nous venons de parcourir les pages. Allons donc ensemble nous reposer un instant à l'ombre de pieux et d'agréables souvenirs, remontons le cours des ans en atteignant un centenaire. Nous saluerons notre Vénérée Fondatrice avec ses dignes émules à l'œuvre depuis 101 ans et prenant possession de l'Hôpital Général de Ville Marie le 7 octobre 1747.

Notre Vénérée Mère, Madame d'Youville est clouée sur un lit de douleur, une cruelle plaie qui lui dévore les chairs l'a conduite à l'impuissance de ne pouvoir marcher. Cependant, de sa couche douloureuse, elle a elle-même commandé et surveillé les travaux de l'Hôpital, s'y étant fait transporter de temps à autre.

Dans l'humble maison qu'elle occupe avec sa famille adoptive composée d'une vingtaine de pauvres, règne la charité et, dans sa modeste chambrette, on y respire à longs traits le calme et la paix. Dans l'état d'inaction où la retient son infirmité, elle est joyeuse, paisible et saintement soumise au bon plaisir divin. D'un sourire, elle encourage ses compagnes, d'une parole elle excite leur ardeur sans cependant trop les hâter à l'action car son zèle est avant tout sage et discret. Enfin, on lui annonce que l'Hôpital est prêt à recevoir ses nouveaux hôtes. Notre Vénérée fondatrice veut d'abord que ces chers pauvres prennent le devant; elle, leur servante, s'en ira à leur suite. Son infirmité lui liant les jambes, il lui faut le secours d'une voiture. Cependant elle ne veut accepter qu'une misérable charrette pour honorer ainsi l'indigence de Jésus pauvre. En vain ses compagnes réclament et allèguent différentes raisons pour lui faire avoir un véhicule moins incommode, elle s'y refuse. La voilà en route, faible et chancelante, une de ses Soeurs la soutient. Le cortège arrive en face de l'Hôpital, nos Soeurs entourent notre Vénérée Fondatrice pour l'aider dans sa marche pénible. Enfin, elle atteint le seuil de cette maison où son œuvre va prendre de l'extension. Son âme déborde en sentiments de reconnaissance, son cœur est rempli d'une joie toute céleste dans la pensée qu'allant pouvoir soulager un plus grand nombre de malheureux, le bon Dieu sera par eux connu, aimé, servi et qu'ainsi son Saint Nom en sera glorifié.

Si, perçant dans l'avenir, il avait été donné à notre Vénérée Fondatrice d'entrevoir l'année séculaire de son entrée à l'Hôpital avec l'abondante moisson de mérites dont ses filles s'enrichiraient et les glorieuses palmes qui en seraient leur récompense, qu'elles n'auraient pas été les saintes allégresses de son âme et les transports de son bonheur ! Ce qu'elle n'a pu entrevoir ici bas, elle l'a contemplé, nous en avons la conviction, du haut des Tabernacles du Seigneur et s'adressant à ses filles, elle leur a dit avec le Psalmiste: « Le Seigneur a fait paraître sa lumière sur vous, en vous honorant de sa divine protection. Hâtez-vous de lui témoigner votre reconnaissance. Rendez

ce jour solennel en couvrant de branches et de feuillage tous les lieux, jusqu'à la corne de l'autel ». Ps. 127,27-28.

Depuis longtemps notre Communauté, dans son filial amour pour notre Vénérée Mère Fondatrice, désirait faire l'exhumation de ses restes mortels afin de leur élever un monument convenable et d'entourer sa tombe des marques de son respect et de sa pieuse et tendre affection. Dans l'ardent désir que lui inspirait l'exécution d'un si louable projet, cet anniversaire séculaire lui parut être l'occasion favorable pour le réaliser. Notre très Honorée Mère McMullin, à cet effet, en référa à Sa Grandeur Mgr de Montréal et, ayant sur le champ obtenu la pleine autorisation, elle réclama dès lors le service des prières de tous les pauvres de l'Hôpital et, au commencement d'octobre de cette année 1847, après avoir dit avec toute la communauté réunie le Veni Sancte, le Pater et l'Ave, fit commencer les travaux de l'entreprise dont elle désirait tant le succès. On y procéda selon les indications qui nous avaient été, de tradition, transmises pour l'endroit du caveau où elle avait été inhumée mais les fouilles pour cette fois furent parfaitement inutiles. On fut obligé de les discontinuer dans l'intention de les reprendre plus tard avec la conviction que la Providence veillait sur un trésor si cher à la famille d'Youville dont, à un temps marqué, elle la mettrait en possession.

Dans cette persuasion, la Fête du Centenaire n'en fut que plus joyeuse et plus solennelle et, en renouvelant dans tous les cœurs l'esprit de ferveur et l'amour de l'état religieux, elle y imprima le cachet d'un immémorial souvenir. Notre joli sanctuaire d'alors, élégamment décoré, étincelant de lumière et orné d'une variété de fleurs, offrait l'aspect d'une matinée de printemps après un rigoureux et monotone hiver et, en réjouissant l'œil, rajeunissait les cœurs qui, pour un moment, se crurent à l'aurore de l'immortel jour de leur profession. La veille au soir, notre Thérèse, du haut de son petit clocher, déploya toute la force de sa voix argentine et sonna à toute volée. La cloche réglementaire s'en mêla aussi, voulant à tout prix imiter le battement précipité d'un joyeux carillon. Enfin, c'était l'annonce d'une grande réjouissance pour toute la famille d'Youville et comme congé extraordinaire, les pauvres, le lendemain, eurent la permission de sortir en ville pour y voir leurs parents.

Sa Grandeur Monseigneur Bourget vint donner la messe de Communauté et, dans la belle allocution qu'il adressa aux nombreux auditeurs. Il fit le panégyrique des vertus de notre Vénérée Mère Fondatrice en termes si touchants que chacune tressaillait et se félicitait plus que jamais d'être l'heureuse fille d'une aussi sainte Mère. Après, Monseigneur exposa le Saint Sacrement et le laissa à notre adoration toute la journée. Ayant pris son déjeuner en compagnie de plusieurs Messieurs Ecclésiastiques, Sa Grandeur passa ensuite à la salle de Communauté où Elle entretient agréablement nos Sœurs qui étaient comme suspendues à ses lèvres tant il y avait de bonté et de paternité dans l'expression de sa physionomie.

Vers les 4 heures de l'après-midi, notre bon Père Larré vint à son tour donner, à la Communauté réunie, une réflexion spirituelle appropriée à la circonstance, à laquelle étaient présentées deux Sœurs de Saint-Hyacinthe et trois d'Ottawa qui, sur l'invitation de notre très Honorée Mère, étaient venues prendre part à la fête.

Il y eut, au sortir de l'Instruction, le Salut Solennel et la bénédiction du très Saint Sacrement donné par Monseigneur Prince. Enfin, pour compléter le bonheur de cette mémorable journée, notre Mère, à la récréation du soir, distribua à nos Sœurs des images et des médailles afin d'en perpétuer le souvenir.

Après cette douce et consolante journée, nos Sœurs, toutes embaumées de son parfum, reprirent avec un nouveau courage le cours de leurs occupations ordinaires, plus parfaitement résolues que jamais de retracer en leur conduite les vertus de notre Vénérée Mère Fondatrice dont on leur avait présenté un si touchant tableau apologétique. En serrant tout de nouveau sur leur cœur la Croix qui, comme un bouquet de myrrhe, nous devons jusqu'à notre dernier souffle porter sur notre poitrine, elles avaient promis à leur Époux crucifié de lui être plus fidèle que jamais à le suivre sur la route du Calvaire. Jésus avait entendu leur serment et comme gage de la réciprocité de son amour, il les traita comme il a ordinaire de traiter ses meilleurs amis, c'est-à-dire qu'il leur fit sentir de nouveau la pesanteur de sa croix et l'amertume de son Calice.

Dès le lendemain même de ce pieux anniversaire, deux de nos Sœurs, aux ambulances depuis quelques jours seulement, furent

atteintes du typhus : notre Sœur Deschamps, alors Économe à Châteauguay, depuis devenue notre Très Honorée Mère et Sœur Dunn qui, en 1849, partit pour aller fonder la maison des Sœurs de la Charité de Québec. La maladie, cette fois, ne se montrera pas aussi cruelle, ni la fièvre aussi intense que précédemment, cependant toutes deux furent en danger durant quelques jours et reçurent le Saint Viatique. Après avoir causé de vives et sérieuses inquiétudes à la Communauté, elles reprirent bientôt du mieux et purent retourner à leur emploi respectif.

Le 11 novembre, Sœur Montgolfier, succombant de fatigue, prit à son tour les fièvres et cette pauvre Sœur Dalpé les contracta pour une seconde fois. Toutes deux furent gravement malades mais ne furent pas en proie aux mêmes souffrances que nos Sœurs de la première période. Le nombre de Sœurs professes suffisant à peine pour remplir les offices, notre Mère fut contrainte d'avoir encore recours aux novices et deux de celles-ci allèrent remplacer celles qui avaient succombé.

Depuis longtemps, on s'attendait à l'arrivée de plusieurs centaines de nouveaux immigrants. Enfin, le soir du 24 novembre vers les 11 heures, alors que la nuit était très obscure, que la pluie tombait par torrents et qu'un vent fort soufflait avec violence, on vint avertir nos Sœurs qu'un Steamboat chargé de 300 immigrants était arrivé au port. De suite, on dépêcha des courriers de tous les côtés pour quérir le plus de voitures possibles afin de les transporter au plus vite.

Partis d'Irlande au nombre de 7 à 800 cents, ces pauvres malheureux avaient été entassés en grande majorité dans le fond de la cale du bâtiment et avaient eu à endurer durant la longue traversée, non seulement les tourments cruels de la faim et de la soif, mais encore réduits à ne respirer qu'à travers une atmosphère méphitique et contagieuse et à contracter inévitablement la terrible maladie. Aussi 3 à 400 cents moururent sur mer, les autres arrivèrent à la Grosse Ile dans l'état le plus misérable qu'on puisse se figurer. Ayant ensuite laissé Québec au nombre de 300 cents, quatre-vingt moururent à bord du vapeur. Heureusement pour eux, trois Messieurs Prêtres de Québec avaient eu l'héroïsme de s'embarquer avec eux sur le bateau afin de leur administrer les derniers sacrements et que, les ayant ainsi munis de leur passeport pour l'autre monde, Saint Pierre ne dut pas faire

difficulté à leur ouvrir la porte du paradis, puisque tant de malheurs accumulés sur leurs têtes devaient indubitablement leur donner un droit d'entrée instantané, Notre Seigneur ayant dit: « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice, car le royaume des cieux est à eux ».

Mathieu 5,10.

Nos Sœurs qui furent témoins des soins de cette horrible nuit, n'en perdirent jamais le souvenir. La nature et les éléments semblaient s'être conjurés pour augmenter les supplices de ces malheureuses victimes de l'intolérance fanatique des protestants car ils eurent à débarquer du Vapeur par un orage violent, mêlé d'éclairs et de tonnerre et jamais sous le soleil, on n'entendit rien de plus sinistre que les gémissements et les lamentations sortant des poitrines mourantes, les uns, tombant d'inanition, demandaient du pain pour apaiser la faim qui les dévorait, d'autres, tourmentés par la fièvre et haletant de soif, poussaient des cris frénétiques sollicitant qu'on leur donne une goutte d'eau pour humecter leur gosier desséché, leur poitrine brûlante et enflammée, ceux-ci, plus malades encore, n'étant couverts que de quelques haillons dégoûtants, trempés par la pluie, demandaient avec instance qu'on les mit à l'abri afin d'expirer moins misérablement. Ceux-là, plus à plaindre encore, furent trouvés complètement nus, de la tête aux pieds, et un grand nombre trop faibles pour supporter la secousse de la voiture moururent dans le trajet du port aux ambulances. Puis enfin, bien d'autres incidents dont nos Sœurs, par pudeur, ne voulurent jamais parler.

Enfin, après les scènes d'une nuit dont il faut espérer que Montréal n'en verra jamais de semblable, nos Sœurs eurent la satisfaction de voir tous les malades à l'abri de l'inclémence de la saison. Mais n'allons pas oublier de dire que, durant ce contre temps, quelques-uns des infirmiers s'étaient enivrés au point d'en avoir perdu la raison et que, faisant un vacarme à effrayer nos Sœurs et à incommoder les malades, l'un d'eux menaçant de mettre le feu, l'autre d'aller se battre avec la cuisinière. Il fallut, pour les arrêter, faire intervenir un homme de police qui ne put faire cesser le bruit qu'en saisissant au collet un des plus chauds gaillards et le conduisant sans plus de façon à une des stations de la ville.

Le nouveau régime ou plutôt la diète forcée à laquelle ces pauvres infortunés furent condamnés, achevèrent de briser le cœur de nos Sœurs déjà si affecté de les voir les victimes de si grands malheurs à la fois, et plus d'une larme mouillaient leurs paupières quand, pour le déjeuner, elles ne pouvaient leur donner qu'un morceau de pain sec avec un peu de thé, pour leur dîner un quarteron de bœuf dont le bouillon, mêlé avec de la farine d'avoine, leur tenait lieu de soupe et pour le repas du soir, rien autre chose que du gruau à l'eau. Sur l'observation que nos Sœurs firent aux médecins que le gruau était tout à fait contraire à un bon nombre de malades et qu'ils ne pouvaient en prendre, quelque grand besoin qu'ils eussent de nourriture, il fut réglé qu'il leur serait fourni 30 gallons de lait par jour. Nos Sœurs s'en réjouirent grandement et purent ainsi leur faire du riz au lait, ce qui leur fut d'un grand soulagement.

Les paillasses, draps, couvertures de lit etc. étaient fournis par le Gouvernement mais pour les vêtements, chaque individu était tenu de s'en procurer et la plupart de ces infortunés étaient quasi nus par suite d'une rapine révoltante et d'une injustice criante de la part d'un des premiers commis (dont nous aurons la charité de taire son nom) et qui, sous le prétexte spécieux de mettre leurs effets en sûreté, les renfermaient sous clef dans un hangar d'où, ensuite, personne ne pouvait, malgré leurs réclamations, revoir ce qui leur appartenait, de sorte que, n'ayant rien pour se changer, ils étaient réduits à un état de dégoûtante malpropreté.

Nos Sœurs, qui gémissaient d'un pareil état de chose, ne pouvaient cependant y remédier en aucune manière sans s'exposer à se mettre en difficulté avec les Agents dont elles gênaient déjà quelques-uns dans leurs procédés malhonnêtes qui, par suite, ne les voyaient que d'un mauvais œil et ne désiraient que de les voir partir. Dans la crainte donc d'aggraver encore davantage le sort de ces infortunés, s'ils eussent été abandonnés à des mains mercenaires presque tous protestants, elles crurent sage et prudent de fermer les yeux et de garder le silence sur une foule de choses propres à révolter les âmes droites, à affliger les cœurs sensibles et à attirer sur ces individus dénaturés les malédictions du ciel.

Un jour, Sa Grandeur Monseigneur Bourget étant venu faire visite aux malades, nos Sœurs lui firent part de la malveillance des

Agents tout en lui faisant remarquer la malpropreté où ils pourrissaient faute de linge. Monseigneur en témoigna de la compassion et cette pitié ne fut pas un stérile sentiment car, non longtemps après cette entrevue, il envoya plusieurs douzaines de chemises et autres effets pour être distribués aux plus nécessiteux.

Les faits suivants donneront une légère idée de ce que nos Sœurs eurent à souffrir de la part d'un certain Agent. Un jour qu'elles avaient besoin de draps pour changer les lits des malades, elles crurent pouvoir aller en prendre dans l'endroit où ils étaient. M. N., offusqué de cette prétendue hardiesse de leur part, reprit le linge et le reporta, disant insolemment que si les Soeurs voulaient du linge, elles n'avaient qu'à lui en demander. Sur ce, les coupables se rendirent au bureau de premier médecin pour faire de justes représentations mais déjà M. N. les avait devancées et fait des plaintes aussi mensongères qu'injustes et Monsieur le Docteur l'avait applaudi. Quand donc nos Sœurs entrèrent dans le bureau, ce dernier, ne prenant seulement pas la peine de se lever ni de les regarder, leur dit avec impertinence qu'elles n'auraient pas dû prendre le linge sans sa permission de M. N. et que, quand dorénavant elles voudraient avoir quelque chose, elles auraient à s'adresser directement à lui. Celles-ci indignées et voyant qu'elles n'avaient rien à gagner sur cet esprit fanatique lui dirent : « Eh bien, Monsieur le Docteur, mieux que tout autre, vous savez que nous ne sommes pas ici comme mercenaires. Vous n'ignorez pas non plus sur la demande de qui nous sommes venues. Nous n'aurions qu'un mot à dire au Gouvernement et je crois que M. N. et vous-même, Monsieur, vous vous repentiriez de vos insolences ». Ces paroles furent comme un coup de foudre qui coupa court la conversation. Nos Sœurs se retirèrent, laissant au Docteur à penser en lui-même que si elles allaient de ce pas porter leurs plaintes aux autorités, il aurait vite sa démission, ce dont, certes, il n'avait nul envie, sa place étant trop lucrative et trop bonne à conserver pour l'avantage de son gousset. Nos Sœurs auraient dû dès lors recourir aux autorités mais elles aimèrent mieux patienter, ce dont ceux-ci s'aperçurent et dès lors, ils continuèrent à leur être aussi hostiles qu'auparavant. Le fait suivant le prouvera. Le nombre des malades étant considérablement diminué, le même M. N. signifia à nos Sœurs qu'il fallait retrancher le nombre des gardes-malades et en congédier quelques unes, ce dont nos Sœurs furent très consentantes. Et comme il y en avait dont la conduite était ni plus ni moins suspecte, elles proposèrent à M. N. de faire la liste de

celles qu'elles désiraient garder, espérant de se débarrasser des autres. Celui-ci parut agréer volontiers leur proposition. Mais dès qu'elles leur eurent remis la liste, il s'en alla sur le champ signifier à ces femmes de s'en aller, que ce n'était pas lui qui les déchargeait mais bien les Sœurs qui les chassaient parce qu'elles ne les aimaient pas et leur préféraient les autres. Ces femmes, par là même exaspérées, coururent à l'office du Médecin en chef et lui dirent que les Sœurs voulaient les chasser parce qu'elles ne laissaient pas leur ouvrage pour s'en aller à la messe et parce qu'elles ne voulaient pas se confesser etc. À l'instant même, le Médecin ordonna de décharger toutes les femmes que les Sœurs tenaient à garder et de mettre à leur place celles qu'elles voulaient renvoyer. M. N., tout triomphant de la défaite de nos Sœurs, vint en toute hâte leur faire part et de l'ordonnance du Médecin. Soeur Phelan, conservant son calme et sa dignité ordinaires, lui répondit de sang-froid : « Monsieur, les choses sont poussées trop loin et ne peuvent demeurer dans cet état. Je vais en informer Monseigneur l'Évêque ». Surpris et fâché de cette réponse, M. N courut en avertir le Docteur qui, à son tour, se rendit auprès de Sœur Phelan et lui demanda s'il était vrai qu'elle se proposait d'écrire à l'Évêque. « Oui, j'y suis bien décidée, lui répliqua-t-elle, et je l'informerai non seulement de ce qui vient de se passer ce matin mais encore de toute la malveillance de vos procédés vis-à-vis les malades et à l'égard des Sœurs ». « Savez-vous bien, répartit vivement le Docteur, que votre Evêque n'a rien à faire ici et ce n'est que par tolérance de la part du Gouvernement que les Prêtres et les Sœurs y ont accès ». « Très bien, répliqua Sœur Phelan, nous verrons si c'est la vérité que vous avancez », et là-dessus, elle se retira ne voulant pas prolonger une inutile discussion mais elle écrivit à sa Grandeur Monseigneur Bourget et l'informa de l'état des choses. Ce saint Evêque prit sa lettre en considération et alla lui-même voir les autorités. Quelques jours plus tard, un officier de Gouvernement vint faire le tour des différents bureaux et vit tous les employés les uns après les autres. À partir de ce moment, ceux-ci baissèrent pavillon et se montrèrent tout autre, nos Sœurs ne purent que se féliciter d'avoir recouvré la paix et la tranquillité. Cependant la triste condition des enfants orphelins contristait les Sœurs. Confiés à une protestante, femme de M. N., celle-ci, par esprit de fanatisme ou bien peut-être parce qu'ils étaient dans un excessif état de malpropreté, ne voulait pas permettre à nos Sœurs de mettre le pied dans son ambulance. La bonne Providence qui veillait sur le sort de ces petits infortunés dont les protestants voulaient s'emparer pour les élever

dans l'erreur, intervint pour leur prodiguer des moyens admirables de salut, grâce à la sollicitude pastorale de Mgr Bourget. Le digne Monsieur Mills, alors Maire de la ville, d'après les insinuations de Sa Grandeur, alla faire la visite des ambulances et ne put qu'être frappé du contraste entre les ambulances dont nos Sœurs avaient la direction et celle de Mme N. Sur ce, il demanda à nos Sœurs si elles ne s'occuperaient pas des enfants. « Non, leur répondirent-elles, pour la bonne raison que Madame ne veut pas nous laisser pénétrer auprès d'eux. » « S'il en est ainsi, expliqua M. Mills, je vous autorise d'y aller car ces enfants font vraiment pitié et semblent manquer de beaucoup de soin. Et si j'avais su avant aujourd'hui l'état de restriction où vous êtes, il y a longtemps que j'aurais levé tous les obstacles et réintégrés dans vos droits ». « Puisqu'il en est ainsi, reprirent nos Sœurs, s'il vous plaît en informer M. N. afin que nous puissions agir librement ». Et sur le champ, le Maire appelle celui-ci et lui signifia que dorénavant, les Sœurs, comme directrices, auraient la haute surveillance et le plein contrôle de l'ambulance des enfants comme de toutes les autres. À dater de ce jour, celles-ci s'occupèrent activement de soin des enfants et, par la suite, l'ambulance prit un autre aspect.

Nos Sœurs furent témoins, durant ce laps de temps, de toutes sortes d'incidents et d'événements. Il arriva quelques fois qu'après avoir fait porter un enfant au Révérend Père Tellier pour lui faire conférer le baptême, celui-ci venait de découvrir que le père et la mère n'étaient pas mariés. Alors, mettant la porte de la chapelle sous clé et prenant deux témoins, il bénissait leur mariage. D'autres fois, c'étaient des parents qui présentaient leurs enfants pour être baptisés et qui eux-mêmes n'avaient pas encore fait leur première communion. Alors, les Révérends Pères prenaient à tâche de les instruire et les préparaient à faire avec piété et ferveur cette sainte action.

Un jour, une jeune fille protestante, s'étant dite catholique, nos Sœurs la laissèrent suivre ceux-ci à la chapelle mais sa conduite, n'étant rien moins qu'irréprochable, on vint la leur dénoncer comme étant protestante. Une de nos Sœurs lui signifia de se retirer ou de changer de conduite. Alors, se jetant aux genoux de celle-ci, lui promit de se mieux comporter et que si elle voulait l'instruire, elle se ferait catholique. Notre Sœur N. ne demanda pas mieux, et à partir de ce moment, elle se mit à lui faire le catéchisme. Bientôt, l'intelligente jeune fille fut jugée digne de faire son abjuration, elle fut baptisée et,

dès le lendemain, elle eut le bonheur de faire sa première communion. Nos Sœurs, en la voyant revenir de la Sainte Table, furent admirablement frappées de voir sa figure toute transformée et reflétant une expression si céleste qu'elles ne doutèrent aucunement des excellentes dispositions de son âme, d'autant plus qu'elle avait donné des preuves de la sincérité de sa conversion par sa conduite qui avait été toute autre depuis qu'elle se préparait à devenir catholique.

Un pauvre jeune homme, relevant des fièvres, souffrait beaucoup et était resté les jambes complètement paralysées. Les Médecins, ne voyant aucun moyen de le guérir, l'avaient abandonné à son malheureux sort. Un jour qu'il était triste et découragé, une de nos Sœurs l'abordant amicalement, lui conseilla de demander sa guérison à la Très Sainte Vierge par l'entremise de son grand Serviteur, Monsieur Olier. Ce pauvre infortuné accueillit cette proposition avec reconnaissance. Alors la Sœur lui dit de commencer une neuvaine. Sur ce qu'il lui représenta qu'il ne savait pas ce que c'était une neuvaine, elle le lui enseigna et il la commença le jour même durant lequel temps il souffrit bien plus que d'ordinaire et il la termina sans avoir obtenu aucune guérison. Notre Sœur N. lui dit de ne point se décourager et d'en commencer une autre, ce qu'il fit en toute simplicité et confiance. Si vous croyez, vous serez guéri, disait Notre Seigneur aux malades qui s'adressaient à Lui et dès qu'ils croyaient, la santé leur revenait. Il en fut de même du pauvre jeune homme, il crut et il fut complètement guéri au bout de sa deuxième neuvaine. Aussi, dans sa vive reconnaissance envers la très Sainte Vierge, il racontait volontiers le miracle de sa guérison à tous ceux qui voulaient l'entendre, les engageant à la confiance envers cette bonne Mère.

Les Révérendes Pères Tellier et Sheansky ainsi que Monsieur Bernard O'Reilly montrèrent autant de dévouement pour les immigrants que l'avaient fait avant eux nos bons Pères du Séminaire. Aussi ces pauvres malheureux ne cessaient de répéter qu'ils n'avaient jamais rencontré autant de sympathie de la part des Prêtres de leur vieille Irlande que parmi le clergé du Canada. Le froid et les tempêtes de neige n'étaient point un obstacle pour eux et ne les empêchaient jamais de se rendre plusieurs fois par jour pour visiter et consoler les malades. Et s'il arrivait à nos Sœurs de leur parler des souffrances et de la misère que ceux-ci avaient endurées, de grosses larmes coulaient de leurs yeux. Et si, par exemple, elles faisaient allusion à la fatigue et

au dévouement dont ils étaient eux-mêmes les victimes, ils détournaient la tête comme pour ne pas les entendre. Que de fois nos Sœurs ne les virent-ils pas tout couverts de vermine et, sur ce qu'elles s'offraient à secouer leur manteau, ils répondaient en souriant que ce n'était pas la peine. Le Révérend et dévoué Père Tellier put jusqu'au bout soutenir la fatigue, mais le bon Père Sheansky succomba vers la mi-janvier, contracta les fièvres et fut gravement malade. Cependant il se rétablit vite et le 19 mars, il était assez bien pour recevoir l'abjuration d'une jeune allemande, cérémonie qui se fit dans l'église de notre Hôpital après que, pour une première fois dans cette ville, il eut donné, à une réunion d'Allemands catholiques, un sermon en leur propre langue.

Le bon Monsieur O'Reilly, admirablement édifié des exemples de vertu que lui donnaient à chaque instant les enfants de Saint Ignace, voulut marcher sur leurs traces en embrassant lui-même l'état religieux. Il entra au Noviciat de la Compagnie récemment ouverte à Montréal, dans une maison de la rue Saint Antoine, appartenant à l'Honorable C. S. Rodier, qui se fit un bonheur de donner l'hospitalité aux Révérends Pères, sur le point de laisser le Diocèse s'il n'avait eut l'offre généreuse de ce bon Citoyen, qui comprenait les avantages d'un Collège placé sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus, ce pourquoi Mgr Bourget les avait fait venir de France. Arrivés à Montréal le 2 juin 1842, au nombre de six dont voici les noms : Révérends Pères Chazelle, Martin, Tellier, Luiset, Joseph Hanipaux (*décédé à Québec le 13 mars 1872, à 66 ans*) et Du Ranquet. Ils furent installés à la Prairie où ils demeurèrent jusqu'en 1849, où ils vinrent ouvrir un Noviciat ici. N'ayant absolument rien pour soutenir leur établissement, ils vécurent d'aumônes pendant plusieurs années à la merci de la charité publique. La Communauté prit leur lavage sous ses soins et, durant quatre ans, notre ancienne Sœur Séguin raccommoda leur linge qu'elle faisait blanchir par des femmes de journée et chaque année au 31 juillet, fête de Saint Ignace, la Communauté envoyait aux Révérends Pères leur déjeuner tout chaud, jusqu'au café. En reconnaissance, le Révérend Père Martin fit cadeau à la Communauté du tableau du Bienheureux Alphonse Rodriguez actuellement dans notre église. La maison de l'Honorable Monsieur Rodier, qu'occupèrent les Jésuites, fut celle-là même où se fit la fondation de la salle d'Asile de Bethléem qui fut, plus tard, transférée dans le local actuel.

Le 4 septembre 1843, les Révérends Pères Pierre Chazelle, Félix Martin, Paul Luiset entrèrent dans la maison que leur avait offert l'Honorable Rodier sans aucune charge quelconque. Monseigneur vint avec joie célébrer la première messe, bénir leur chapelle et leur domicile et leur Noviciat dont l'humble et pauvre bureau rappelait celui de Bethléem. Après huit années passées sous ce toit hospitalier, les Révérends Pères ont transporté leur Noviciat au Sault-au-Récollet où il est actuellement.

Les malades protestants, quoique séparés des catholiques, n'en étaient pas moins l'objet de la sollicitude de nos Sœurs qui allaient souvent les visiter, les trouvant d'autant plus à plaindre qu'ils n'ont rien dans leur religion qui puisse relever le moral par de puissantes et solides consolations, telles que nous avons au sein du catholicisme. Un jour qu'une de nos Sœurs allait d'un chevet à l'autre, une jeune fille l'apercevant lui fit signe d'approcher et, prenant sa croix entre ses mains, elle la baisa avec respect. Celle-ci, surprise d'un geste aussi spontané, lui en demanda la raison. C'est, répondit la malade, que je crois en votre religion et que je sais que Jésus Christ est mort pour nous. Dès que je serai bien, je me ferai catholique. Mais, répliqua la Sœur, que ferez-vous si vous devenez plus mal. Je demanderai un prêtre, répondit-elle. Alors celle-ci l'encouragea par de bonnes paroles et lui recommanda de demander au bon Dieu le secours de sa grâce. Les jours suivants, notre Sœur retourna voir la malade qui, à chaque fois, étendait son bras pour saisir sa croix et la baiser avec effusion. Un soir, celle-ci la voyant beaucoup plus mal, se retira bien tristement car indubitablement la jeune protestante touchait à sa fin et elle ne demandait pas de prêtre. De son côté, elle ne pouvait pas lui en offrir, elle allait donc mourir au sein de l'erreur. Préoccupée de cette pensée, elle cheminait d'un pas lent quand elle rencontra le bon Monsieur O'Reilly et, incontinent, elle lui fit part de sa peine. Ah ! lui répondit l'excellent prêtre, je suis prêt à y aller quand même je saurais être mis à la porte, il ne m'est pas permis de me présenter sans qu'elle me demande. La pauvre Sœur s'attrista encore davantage car elle pressentait qu'entourée comme elle l'était de ses coreligionnaires, elle n'oserait pas peut être leur demander un prêtre. C'est ce qui arriva. La pauvre malade mourut cette nuit-là même et nos Sœurs se consolèrent d'autant moins de la perte de cette âme, qu'elle avait souvent dit que, quoique née de parents protestants, elle avait été instruite par une

catholique, que c'était à cette religion là qu'elle croyait et qu'elle n'en n'embrasserait jamais d'autre.

Une autre fois, une des nos Sœurs trouva un pauvre jeune homme dans une affreuse et dégoûtante malpropreté. Elle le fit nettoyer, changea son lit et le mit si propre que le malade, se trouvant comme au paradis, se mit à pleurer de joie et de bien-être, ne cessant de répéter que sans la Sœur, il serait mort de misère, la vermine le dévorant tout vivant.

Les employés protestants, trépignant de déplaisir de voir l'estime que leurs coreligionnaires avaient pour nos Sœurs, résolurent de leur interdire l'entrée de leur ambulance. Un jour donc, ils leur signifièrent qu'elles pouvaient s'exempter de venir visiter leurs malades parce que le Ministre se plaignait qu'elles cherchaient à leur faire changer de croyance. « Monsieur, leur répondit l'une d'elles, nous n'avons pas été appelées ici pour faire de la controverse mais bien pour soulager ces infortunés dans leur malheur et leurs cruelles souffrances. C'est ce que nous essayons de faire sans égard à leur croyance. Voilà comment et pourquoi nous allons porter secours à vos coreligionnaires. S'ils ne veulent plus de nos services, nous sommes prêtes à nous retirer. » Dès que les pauvres malades apprirent qu'on voulait éloigner les Sœurs, ils jetèrent les hauts cris, disant qu'elles étaient de vraies mères pour eux et que sans elles, ils seraient morts faute de soins, ce qu'entendant Messieurs les employés, ils furent forcés, pour leur imposer silence et ne point se faire tort à eux-mêmes, de laisser entrer les Sœurs que les malades accueillirent avec grandes démonstrations de joie.

D'une manière ou d'une autre, ces protestants fanatiques cherchaient toujours à entraver nos Sœurs. Dès le commencement, elles avaient établi la coutume de rassembler, tous les soirs à 7 hrs 30, les femmes de service pour faire la prière en commun. Aussitôt après, celles qui étaient désignées pour passer la nuit auprès des malades, s'y rendaient immédiatement, les autres allaient prendre leur repos. Le but de nos Sœurs était de soustraire ces pauvres filles aux dangers de plus d'un genre auxquels elles étaient exposées dans l'enclos même des ambulances, car il y avait des caractères qui n'étaient rien moins que suspects. Or M. N., qui épiait continuellement nos Sœurs afin de trouver matière à leur imputer quelques griefs,

prévinrent le Médecin en chef que les gardes-malades, au lieu de faire leur ouvrage, abandonnaient leurs patients pour aller passer leur temps à prier avec les Sœurs. Au même instant, le Médecin envoya un ordre aux femmes de service, portant la défense expresse de quitter leurs malades avant 8 heures, leur disant qu'elles n'étaient pas payées pour prier mais pour travailler. Nos Sœurs durent, pour le bien de la paix, discontinuer la prière en commun. Le lendemain au soir, M. N. étant en sentinelle à l'endroit par où les femmes devaient passer, les faisait retourner avec la défense expresse de n'y plus revenir.

Un grand nombre d'enfants étant d'âge à faire leur première communion et, ne l'ayant pas faite, le Révérend Père Tellier et nos Sœurs se concertèrent ensemble pour les instruire et les préparer à cette importante action. Il fut réglé qu'on réunirait les enfants à la chapelle pour le catéchisme. M. N., avec son insolence ordinaire, osa prendre sur lui de s'emparer de la clef pour ne les point laisser entrer. Nos Sœurs en informèrent le Révérend Père Tellier qui alla lui-même porter plainte à Monseigneur Bourget. Sa Grandeur fit sur le champ de nouvelles représentations aux autorités et, dès le lendemain, le Médecin en chef vint faire des excuses à nos Sœurs, leur disant avec amabilité qu'elles étaient parfaitement libres de conduire les enfants à la chapelle quand bon leur semblerait. Quelques heures plus tard M. N. arriva à son tour et, avec une courtoisie inaccoutumée chez lui, présenta à nos Sœurs une liste des noms, prénoms et âges des enfants qu'elles lui avaient auparavant vainement demandée un grand nombre fois.

Ces enfants orphelins, ayant eu le bonheur de faire leur première communion, Sa Grandeur Mgr Bourget adressa une circulaire aux membres du clergé de son diocèse ainsi qu'aux différents collèges et communautés religieuses pour les prier d'adopter ces pauvres orphelins.

Malgré les énormes dépenses qu'occasionnaient au Gouvernement de Sa Majesté l'émigration, il ouvrit encore un autre asile pour y recueillir les orphelins. Le 11 juillet, Monseigneur de Montréal était allé lui-même aux ambulances de la Pointe Saint-Charles chercher ces pauvres enfants pour les conduire dans les différents hospices qui leur étaient préparés. C'était un spectacle digne de l'admiration des anges et des hommes que de voir le digne Évêque

de Montréal à la tête de cette famille d'orphelins, traverser les rues de la ville épiscopale, et d'un autre côté, il était poignant le spectacle de ces centaines d'enfants, décharnés par la faim, couverts de haillons et menacés eux-mêmes de succomber au terrible fléau qui les avait privés de leurs parents. Sur ces six cent cinquante orphelins, cent quatre-vingt-huit ont été placés ou réclamés, trois cent trente-deux moururent, il en resta cent trente. De plus, il en resta quatre vingt dix neuf autres aux ambulances, faute d'asile pour les y recevoir. C'est pourquoi Monseigneur Bourget adressa, le 9 mars 1848, la lettre pastorale que voici : « Plein de la grande confiance que nous inspire votre charité passée, nous nous adressons aujourd'hui à votre bonté accoutumée et nous vous prions d'en faire sentir les effets à ces pauvres orphelins qui sont si chers à votre cœur. Nous aurions bien l'autorité de vous le commander au Nom de Jésus-Christ en faisant valoir ici le précepte de la charité, mais nous préférons laisser agir les motifs de l'amour toujours plus puissants sur des cœurs tendres et généreux.

Or, la prière que nous vous faisons est pour ces enfants que nous avons engendrés dans les liens et la douleur de la terrible maladie qui les a privés des seuls soutiens qu'ils eussent au monde. Nous les confions à vos soins charitables : recevez-les comme les objets de notre plus tendre compassion.

Oui, Nos très Chers Frères, recevez-les sans nullement considérer que, selon la chair, ils sont d'une origine étrangère à la nôtre car, unis comme ils le sont à Jésus-Christ par la foi, ils ne font avec nous qu'un même et seul peuple.

Recevez-les sans non plus considérer que d'abord, ils pourraient vous être à charge car vous savez très bien que la charité, pour être méritoire, doit s'exercer gratuitement et pour l'amour de Jésus-Christ. Au reste, avec Dieu, il n'y a rien de perdu et tout est récompensé au centuple dès ce monde avec promesse de la vie éternelle dans l'autre. Philémon en est ici une preuve frappante car, pour avoir fait grâce à Onésime pour lequel le grand apôtre avait déployé toutes les richesses de son éloquence, en faisant parler toutes les entrailles de sa charité, il eut le bonheur d'en faire un compagnon fidèle de Saint Paul, un Évêque embrasé de zèle, un glorieux martyr de Jésus-Christ.

Il en sera de même de nous tous, Nos Très Chers Frères. Et, il faut l'espérer, en adoptant ces pauvres enfants, nous en ferons des compagnons de notre foi, de bons prêtres, de ferventes religieuses, d'excellents concitoyens qui, élevés parmi nous, feront cause commune avec nous.

Recevez donc, Ministres du Seigneur, et adoptez ceux de ces enfants à qui la Divine Providence a départi d'heureuses dispositions et espérez que, par les généreux sacrifices que vous ferez pour leur procurer une bonne éducation, ils deviendront un jour l'ornement du sanctuaire et vos dignes collaborateurs dans les travaux du saint ministère.

Recevez, Séminaires et Collèges, et adoptez quelques-uns de ces tendres enfants que la nature et la grâce plût à orner de riches talents, exprès, ce semble, pour vous récompenser de la charité que vous allez exercer en cultivant leurs bonnes qualités et en les rendant capables de vous aider à remplir la belle mission que vous a donnée la Divine Providence.

Recevez, Communautés consacrées à l'enseignement ou à la charité, et adoptez ces pauvres orphelins qui vous tendent leurs petites mains suppliantes. Ah ! Sans doute, qu'en jetant dans leurs cœurs pleins de foi la bonne semence d'une éducation religieuse et soignée, vous en ferez pour la plupart de dignes épouses de Jésus-Christ, qui travailleront avec vous à faire bénir en tout lieu vos saints Instituts, en multipliant les œuvres de justice que vous opérez pour la plus grande gloire de Dieu.

Recevez, pieux et charitables laïcs, et adoptez ces tendres enfants avec cette joie cordiale qui caractérise la vraie charité. Ayez pour eux toute la tendresse que vous aimeriez voir chez ceux qui recevraient vos propres enfants s'ils avaient le malheur de vous perdre, et si, relégués sur terre étrangère, sans parents et sans amis, ils étaient réduits à une aussi affreuse misère. N'est ce pas le temps, s'il n'en fut jamais, d'accomplir ces touchantes paroles de Notre Seigneur : « Faites aux autres, ce que vous voudriez qu'on vous fit ».

Animés de ces sentiments, vous accueillerez ces enfants, vous les élèverez avec soin, vous les corrigerez avec bonté, vous les

aimerez avec tendresse. Oh! qu'ils vous paraîtraient intéressants et aimables, ces enfants, si vous saviez comme ils sentent vivement le bien qu'on leur fait, comme ils sont reconnaissants pour ceux qui en prennent soin, comme ils prient avec foi le Père des miséricordes pour ceux qui les assistent, comme ils s'embrassent avec de vifs transports de joie quand ils se rencontrent après s'être cru morts, comme ils sont émus quand il faut se séparer des uns et des autres pour ne plus peut-être jamais se revoir, comme ils pleurent quand on leur rappelle le souvenir de leurs chers parents ou de quelques-unes des personnes charitables qui ont sacrifié leur vie pour les soulager dans leur malheur, comme ils regardent avec attendrissement ceux qui viennent les voir pour les adopter dans l'espoir d'être assez heureux pour fixer leur choix; comme ils sont fermes et décidés quand il leur faut rejeter les offres flatteuses de ceux qu'ils connaissent être ennemis de leur foi; comme elles sont sincères et abondantes les larmes qu'ils versent quand il est question de dire adieu aux tendres mères que la religion leur a préparées dans leur malheur.

Nous avons oublié de mentionner en son temps, une lettre pastorale de Sa Grandeur qui fut accueillie comme un baume restaurateur par la Communauté si douloureusement éprouvée et qui fut lue avec attendrissement et reconnaissance en présence de toutes nos Sœurs.

Le 13 août 1847

Il est temps, Nos Très Chers Frères, que nous nous consolions mutuellement dans la juste douleur qui nous accable. Car depuis le huit juillet dernier, le Seigneur nous a visités en nous enlevant huit prêtres, dix religieuses et un grand nombre de laïques qui se sont dévoués, avec un zèle digne de tout éloge, au service spirituel et corporel des malades. En outre, nos cœurs ont, pendant ce temps d'épreuve que nous a ménagé la Divine Providence, séché de crainte à cause du danger qu'ont couru et que courent encore le clergé, les maisons religieuses et bon nombre de nos frères que la maladie régnant a réduits à l'extrémité. Une certaine consternation, répandue dans toutes les classes de la société, à la vue de la terrible épidémie qui exerce ses ravages à notre porte, est venue mettre le comble à notre désolation. Notre ville, dans ce triste état, peut bien se comparer à Jérusalem, autrefois la ville chérie du Seigneur et emprunter, pour déplorer ses malheurs, les Cantiques douloureux de l'inconsolable

Jérémie : « Le Seigneur m'a rendue toute désolée et toute épuisée de tristesse pendant tout le jour..... C'est lui-même qui a foulé le pressoir pour en faire couler le vin de sa fureur dont il a enivré la Vierge, fille de Juda. C'est pour cela que je fonds en pleurs et que mes yeux répandent des ruisseaux de larmes. Car, écoutez, vous tous qui prenez part à mes peines. Mes prêtres et mes vieillards ont été consumés dans la ville.»

Or, voici ce qui doit nous consoler dans ces temps mauvais. Ceux que nous pleurons sont morts en faisant les œuvres de justice que l'Évangile préconise et qui mènent à la vie éternelle. Ils ont donné à manger à ceux qui étaient dévorés par la soif d'une fièvre brûlante, ils ont reçu les étrangers, ils ont visité les malades. Oh ! Espérons-le. Ils vont recueillir les biens promis par Dieu dont les promesses sont infaillibles. Ils ont entendu de la bouche du Juge, ces délicieuses paroles : « Venez les bien-aimés de mon Père, venez posséder le Royaume promis dès le commencement du monde à ceux qui font les œuvres que vous avez faites ». Au lieu de les pleurer, réjouissons-nous donc plutôt de leur bonheur et envions saintement leur heureux sort. Avant de mourir, ils ont envoyé au ciel beaucoup d'âmes prédestinées. Ils ont fait triompher la religion en montrant au monde catholique étonné, ce que peut la charité catholique. Ils ont dissipé ces préjugés qui empêchent beaucoup de frères séparés de connaître ce que c'est la foi catholique, qui sait inspirer tant de pénibles sacrifices pour la gloire de Dieu. Ils comprennent aujourd'hui où est la vraie charité, où est le vrai dévouement et, en conséquence, où est la vraie foi car c'est à ses fruits que l'on reconnaît si l'arbre est bon ou mauvais.

En mourant, ils ont été des victimes de propitiation qu'a choisi la justice de Dieu pour se satisfaire parce qu'elle était irritée par nos crimes afin de pouvoir ensuite faire grâce au grand nombre de coupables qui, parmi nous, abusent continuellement de sa grande miséricorde. Oui, il faut l'espérer, Nos Très Chers Frères, Dieu nous pardonnera et détournera de dessus nous le terrible fléau qui nous menace, en considération de ces bons serviteurs et de ces humbles servantes qui ont tout sacrifié même leur santé, même leur vie, pour accomplir le grand précepte de la charité. Il a compté, ce Dieu de bonté qui récompense tout jusqu'à un verre d'eau froide donné pour son amour, il a compté, disons-nous, leurs pas et leurs démarches dans

ce champ de douleur qui fut théâtre de leurs combats. Ah! Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui se sont ainsi lassés à courir dans cette nouvelle carrière pour procurer à tant de malheureux le bonheur et la paix. Il a entendu les profonds soupirs que le spectacle de tant et de si affreuses misères leur a fait pousser. Il a vu les larmes et les sueurs dont ils ont arrosé cette terre aride et ces marais où gisent tant des leurs. Oh! Que de cris puissants s'élèvent aujourd'hui de cette terre sanctifiée par tant de travaux et sollicitent pour nous la divine Miséricorde. Il a été témoins des généreux sentiments qui les animaient lorsqu'ils s'immolaient pour le prochain. Chacun d'eux pouvait dire avec l'Apôtre : « Pour moi, je donnerai très volontiers tout ce que j'ai et je me donnerai encore moi-même pour la Salut de ces âmes ».

Daigne le Seigneur dans sa bonté, et en considération d'un si généreux dévouement, épargner les brebis après avoir ainsi frappé les pasteurs. C'est le vœu que nous formulons de toute l'ardeur de notre âme et fasse le ciel qu'il en soit ainsi.

L'hiver 1848 fut excessivement doux. Il n'y a presque pas de neige mais, en revanche, une pluie presque continuelle occasionna la recue des eaux du fleuve. Aussi vers le 15 janvier, toute la Pointe Saint-Charles offrait le coup d'œil d'une vaste nappe d'eau et il était impossible d'aborder les ambulances autrement que sur des radeaux. Les lits des malades trempaient dans l'eau surtout dans une ambulance où l'élément envahisseur y était entré jusqu'à neuf pouces de hauteur. Il arriva même qu'à la grande stupéfaction de nos Sœurs, le petit autel où reposait le Saint Sacrement, leur trésor et leur vie, ne fut renversé, heureusement, qu'elles en furent quittes que pour la peur, sans parler d'un surcroît de fatigue que leur occasionna un remue-ménage général fait à l'improviste.

Dès que le Médecin en chef avait donné congé aux convalescents, le Gouvernement continuait de les loger et de les chauffer mais cessait de les nourrir et ils étaient au nombre de 500 occupant deux ambulances. Comme la plupart étaient encore trop faibles pour travailler assidûment et que d'autres ne trouvaient pas d'ouvrage, ils furent réduits à souffrir les horreurs de la faim. S'ils rencontraient nos Sœurs ou si celles-ci allaient les visiter, leur premier bonjour était de leur dire qu'ils mourraient de faim et de leur donner

de quoi l'apaiser. À voir ces squelettes ambulants sortis comme d'outre-tombe, la chair frissonnait et le cœur le plus insensible se brisait et ne pouvait retenir un élan de pitié spontanée. Aussi, nos Sœurs, ne pouvant supporter la vue d'un pareil spectacle, mirent tout en œuvre pour les soulager. S'adressant au bon Père Tellier, elles le prièrent de recourir à l'Évêque. Celui-ci alla incontinent informer sa Grandeur de la grande détresse de ces malheureux. Touché du récit que lui fit le révérend Père, Monseigneur envoya sur le champ des provisions que ces infortunés reçurent avec reconnaissance et bonheur. Ces secours étant bientôt épuisés, la faim se fit de nouveau sentir et un soir, nos Sœurs entrèrent les visiter. Se pressant autour d'elles, ils leur dirent qu'ils n'avaient eu qu'une patate pour leur dîner et qu'ils allaient se coucher sans souper. Les lamentations des pères et de mères et les cris des enfants demandant du pain émurent tellement nos Sœurs qu'elles se retirèrent en pleurant, n'ayant rien à leur donner. Elles recoururent de nouveau à Monseigneur qui leur envoya sur le champ \$20. avec quoi elles achetèrent sur le champ quelques provisions qu'elles coururent leur porter. En les voyant entrer les mains pleines, ces pauvres malheureux tombèrent tous à genoux pour remercier le bon Dieu, le priant de bénir Monseigneur et les bonnes Sœurs qui étaient pour eux si charitables et si compatissantes.

Sa Grandeur fit ensuite application aux autorités pour qu'on leur donna à chacun une ration par jour, ce qu'ayant obtenu, personne ne mourut de faim quoique la pitance fut bien médiocre.

La misère fut générale dans cet hiver de 1848. Notre Communauté seule assista 1600 pauvres et distribua aux nécessiteux jusqu'à 70 seaux de soupe par jour.

Notre Sœur Reid, ayant été chargée du service des pauvres et du soin surtout de visiter les immigrants, eut de quoi exercer son zèle et son activité. En parcourant les coins et les recoins les moins habitables, elle les trouvait blottis dans les granges et les remises, entassés comme des sardines, pourris de malpropreté, déguenillés pour ne pas dire nus, tombant de faiblesse et quelquefois à la veille d'expirer d'inanition. Aussi, elle revenait le soir à la Communauté, le cœur navré de tout ce qu'elle avait vu durant sa longue et pénible course de la journée. Après bien des pas et des démarches, elle parvint à louer une maison dans le faubourg Sainte-Anne où elle logea 50 des

plus misérables familles qu'elle avait recueillies. Elle confia la surveillance de son refuge à M. Lancelet Franklin, père de notre Sœur Franklin. Mais, outre un asile et du pain qu'on donnait à ces infortunés, il fallait de plus s'occuper du salut de leur âme. C'est ce dont se chargea le Révérend Père Du Merle, s.j., zélé et fervent religieux qui la seconda puissamment par ses bons conseils et par ses services, en même temps qu'il l'édifia par de grands exemples de vertu qui la portèrent à se dévouer de son côté, et à tout entreprendre pour secourir des étrangers devenus nos frères par le malheur. Notre Sœur Reid, fort embarrassée au sujet des enfants de ces cinquante familles, à qui il fallait une exacte surveillance et de l'instruction pour les arracher à leur ignorance et les préparer à leur première communion qu'un grand nombre était en âge de devoir faire, s'adressa au bon Père Du Merle qui lui procura une personne dévouée et respectable, madame Michel Brown, pour enseigner les prières et le catéchisme à tous ces enfants, leur faire un peu d'école et les surveiller d'aussi près que possible. Le Révérend Père Du Merle était assidu à aller encourager les enfants ainsi que leur bonne institutrice et les choses allaient à merveille parmi cette pépinière d'enfants, tous d'autant mieux disposés qu'ils avaient reçu une rude et salutaire leçon à l'école de la misère. Mais le local qu'ils occupaient étant de beaucoup trop étroit, la Providence vint à leur secours dans la personne de M. Dowd. Cependant, avant de parler de celui-ci, disons un dernier mot du Révérend Père De Merle dont l'activité que lui inspirait son amour de Dieu et du prochain, ne connaissait pas de borne. Il fut victime de son zèle dans une recrudescence du fléau qui affligea et alarma de nouveau notre ville en 1851 et il mourut à Montréal le 21 juin de cette même année.

M. Patrick Dowd, né à Armagh, en Irlande en 1813, avait reçu l'Ordre de la Prêtrise en mai 1837. Venu au Canada où il débarqua le 21 juin 1848, il s'agrégea au Séminaire de Saint Sulpice. Ayant été nommé le 17 novembre 1852 par notre Saint Père le Pape Pie IX, Évêque de Canée et Coadjuteur de Toronto, il refusa cette haute dignité pour se dévouer tout entier aux œuvres de l'apostolat parmi la population irlandaise dont le chiffre augmentait considérablement à Montréal.

Dès son arrivée, M. Dowd déploya son zèle et sa charité à l'égard de ses malheureux compatriotes d'une manière admirable et,

dans peu de temps, il réussit à les faire sortir de la misère où ils languissaient. Plein de sagacité et de ressources, les moyens lui réussissaient toujours, nous en avons une preuve dans le fait suivant.

Tandis que notre Sœur Reid se dépensait pour les enfants, notre sœur Hughes de son côté s'occupait activement du sort des filles et œuvres sans asile. Après avoir travaillé à leur préparer une place de refuge, elle était parvenue avec beaucoup de peine à se procurer une maison sur la rue Craig, appartenant à un honorable citoyen, Monsieur Augustin Perrault qui, par compassion pour les immigrants, la lui laissa sans vouloir accepter aucun paiement de loyer et à la seule condition que les orphelins assisteraient à son Service. Ce généreux bienfaiteur mourut le 27 août 1859 à l'âge de 80 ans.

La bonne Sœur Hughes avait fini tous ses préparatifs et était sur le point d'ouvrir la porte de son refuge à ses filles et veuves quand le bon M. Dowd, sans nullement la prévenir, déjoua ses plans. Trouvant les enfants encore bien plus à plaindre que les précédentes, il dit à Sœur Reid d'envoyer une troupe de 50 enfants prendre logement dans la susdite maison de Sœur Hughes. Voilà donc que, dans la journée du 15 novembre 1849, les enfants partent joyeusement de leur misérable local et arrivent tout bruyants à la rue Craig pour s'y installer. Frappée du vacarme, notre Sœur Hughes ne peut se l'expliquer, elle accourt et aperçoit la peuplade d'enfants qui lui demande d'avoir pitié d'eux. Son premier mouvement, si elle l'eût suivi, aurait été de les mettre à la porte mais son excellent cœur ne put y tenir et en les voyant si pâles, si décharnés et si déguenillés, elle tendit volontiers les bras à ces orphelins abandonnés qui comprirent dès lors qu'ils retrouvaient une mère tendre et toute dévouée. Dieu seul sait ce qu'en effet, elle dut s'imposer de sacrifices pour assister les pauvres. Ils étaient continuellement l'objet de sa pensée, de ses affections, de ses soins et de la sollicitude jusque dans ses dernières années ou, infirme et impotente, elle voulait encore aller les servir et sollicitait la faveur de leur envoyer porter quelques petites douceurs, s'informant si les hospitalières en avaient bien soin. Et durant les derniers jours de sa maladie, alors qu'elle était très agitée par le délire, on venait à bout de la calmer en lui disant qu'on demanderait à notre Mère de donner du champagne aux bons vieillards de la Salle Saint-Alphonse où elle avait été hospitalière nombre d'années.

M. Dowd, voyant qu'il était d'une nécessité urgente d'avoir un établissement pour les orphelins jeta les fondations de l'Asile Saint-Patrice.

En citant les divers événements de 1847, nous ne pouvons ne pas rapporter un fait merveilleux qui s'y rattache et qui nous fait voir, une fois de plus, les mystérieux et impénétrables desseins de Dieu sur les âmes et le soin qu'il prend de celles qui, de toute éternité, il a prédestinées à faire partie du glorieux cortège des milliers de Vierges qui, à jamais, marcheront à la suite de l'Agneau.

18 octobre 2011

J:\Dossiers partagés\Retranscriptions de L.Gosselin & M.Boisvert\La terrible épidémie #1,2,3 de 1847 (16-08-11).doc